



**HAL**  
open science

# Gémellité: le singulier du pluriel, analyse pluridisciplinaire

Serge Duver

► **To cite this version:**

Serge Duver. Gémellité: le singulier du pluriel, analyse pluridisciplinaire. Histoire. 2023. dumas-04267898

**HAL Id: dumas-04267898**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04267898v1>

Submitted on 2 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

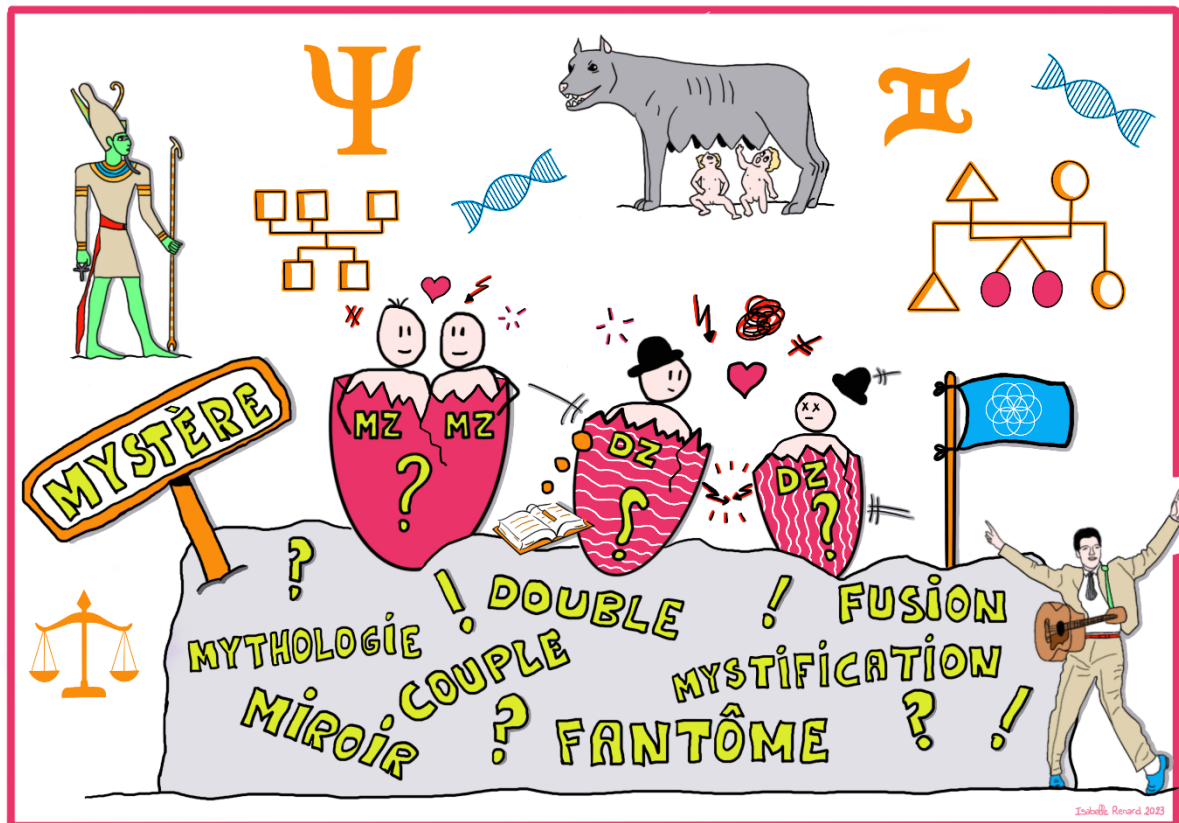
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Gémellité : le singulier du pluriel ?

## Analyse pluridisciplinaire



**Serge DUVER**

Diplôme Universitaire Approfondissement en Généalogie -ApG  
Directeur de recherches : Monsieur Stéphane COSSON  
Année 2023 – Session en mode distanciel –Promotion *Rosa Bonheur*

Je, soussigné, Serge DUVER, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume ainsi qu'en notes de bas de page. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

***Illustration thématique de couverture***

Sketchnote originale par **Isabelle Renard**

Tous droits réservés

[lessketchnotesdisabelle@gmail.com](mailto:lessketchnotesdisabelle@gmail.com)

# Sommaire

<b>Introduction</b>	p.04
<b>Partie 1 Le fait gémellaire : une réalité troublée</b>	p.06
Chapitre 1 Relativité de la rareté gémellaire	p.07
Chapitre 2 Mythification de la gémellité	p.10
Chapitre 3 Interprétation artistique de la gémellité	p.14
<b>Partie 2 La grossesse gémellaire : une réalité troublante</b>	p.19
Chapitre 4 Causalité méconnue de la grossesse gémellaire	p.20
Chapitre 5 Vécu spécifique de la grossesse gémellaire	p.24
Chapitre 6 Vie et interactions gémellaires utérines	p.28
<b>Partie 3 La naissance gémellaire : une réalité discrète</b>	p.33
Chapitre 7 Accouchement gémellaire risqué	p.34
Chapitre 8 Traçabilité partielle des naissances gémellaires	p.38
Chapitre 9 Transparence des naissances gémellaires en généalogie	p.42
<b>Partie 4 L'existence gémellaire : une réalité discréditée</b>	p.44
Chapitre 10 Existence gémellaire et quasi-mutisme juridique	p.45
Chapitre 11 Existence gémellaire et divagations psys	p.49
Chapitre 12 Existence gémellaire et flou génétique	p.53
<b>Conclusion</b>	p.57
<b>Annexes</b>	p.60
Annexe 1 Bibliographie	
Annexe 2 Sitographie	
Annexe 3 Synthèse statistique de l'étude longitudinale	

# Introduction

Le présent mémoire et sa soutenance couronnent un semestre passionnant et fulgurant animé par les enseignants du Diplôme Universitaire -DU Approfondissement en généalogie -ApG organisé par l'université de Nîmes à la suite du D.U. Généalogie et Histoire des Familles obtenu en 2022.

Le sujet de la gémellité traité ici a été choisi parce que présentant, a priori, un aspect transversal embrassant l'essentiel des matières étudiées au cours de ce double cursus, qu'il s'agisse de la généalogie ou qu'il s'agisse des autres disciplines. Il paraissait effectivement intéressant de s'appuyer sur des contenus de cours solides pour asseoir la validité de ce qui suit.

La deuxième raison expliquant ce choix tient à l'envie de relever un défi consistant à sortir de notre stricte zone de confort, faite de Droit et de généalogie, et à traiter ainsi d'un sujet dont nous ignorons tout ou presque a priori, en dehors de quelques témoignages familiaux et d'idées reçues que nous avons systématiquement mises en doute dans une posture toute fouriériste<sup>1</sup>.

La troisième et dernière raison est beaucoup plus personnelle puisqu'elle réfère à mon ascendance maternelle, là où le mémoire précédent se consacrait à mes origines paternelles<sup>2</sup>. Ainsi, je dédie plus particulièrement cette production à mon bisaïeul Louis JOURDAN et à son frère jumeau Henri nés en 1886<sup>3</sup> de parents abandonnés dès leurs premières heures de vie à Lyon avant d'être placés chez des paysans ardéchois<sup>4</sup>.

De là, a émergé la question de savoir ce que Louis et Henri avaient de différent de leurs aînés Victor et Casimir ? Plus encore, cet épisode familial déterminait la problématique ici traitée : **la gémellité, si elle existe, est-elle singulière ? Et si singularité il y a, la retrouve-t-on signalée et démontrée en généalogie et sciences connexes ?**

Dès lors, nous avons cherché à répondre à ce questionnement central en nous procurant des ouvrages de référence sur le sujet ainsi que toute une kyrielle d'articles scientifiques. Mais en guise de réponses univoques, ces diverses publications expertes apportaient leur lot d'approximations et de contradictions de nature à aiguïser notre esprit cartésien et critique. Dans ces conditions et avec l'aval de notre Directeur de mémoire<sup>5</sup>, nous avons décidé d'axer notre propos sur les limites actuelles de la connaissance alors que les jumelles et jumeaux intéressent pourtant les chercheurs depuis longtemps.

A ces lectures troublantes mais néanmoins captivantes, s'ajoute l'exploitation d'une base de données comportant plus de 220 000 naissances constituée<sup>6</sup> et mise à notre disposition pour exploitation par l'association Généalogie 43<sup>7</sup> via Monsieur Michel PERROT<sup>8</sup> que nous

---

<sup>1</sup> Prendre à rebours toutes les idées reçues selon la méthode de Charles FOURIER (1771-1837 philosophe français) de l'écart absolu et du doute absolu

<sup>2</sup> *Les DUVER-T entre paysannat et domesticité en Haut-Vivarais 1670-1920* Serge DUVER -2022 non publié

<sup>3</sup> Registre des naissances Commune de Désaignes AD07 en ligne cote NC 17116 vues 35 et 36

<sup>4</sup> Archives municipales de Lyon registre des Hospices Civils de la Ville

<sup>5</sup> Monsieur Stéphane COSSON courriels des 11 01 et 26 03 2023

<sup>6</sup> Extraction d'une base comprenant au 01 04 2023, 2 666 620 actes altiligériens issus des registres paroissiaux d'Ancien Régime et de l'état-civil

<sup>7</sup> Association créée en 2015

remercions chaleureusement. Sans cet homme aussi brillant que modeste et généreux, nous n'aurions pu enrichir ce mémoire de nos propres investigations.

A l'issue des différentes observations et analyses, ressortent des déductions et hypothèses restituées, par souci de clarté, de façon chronologique en 4 parties :

- La Partie 1 inaugurera le propos en questionnant la **réalité du fait gémellaire** : sa relative rareté (chapitre 1), sa mythification (chapitre 2) et son interprétation culturelle et artistique (chapitre 3) ;
- A la suite de cette présentation générale, la Partie 2 cherchera à comprendre les spécificités de la **grossesse gémellaire** (chapitres 4, 5 et 6) ;
- Dans la continuité, la Partie 3 explorera les spécificités de la **naissance gémellaire** (chapitres 7, 8 et 9) ;
- Logiquement, la Partie 4 clôturera l'exposé en se penchant sur les spécificités de **l'existence gémellaire** (chapitres 10, 11 et 12).

**Les développements infra s'attachent ainsi à vérifier la singularité de la gémellité en convoquant pour ce faire, la généalogie et les autres sciences mobilisées en la matière.**

Pour la bonne intelligibilité de ces développements, afin de prévenir toute ambiguïté sémantique et éviter des débats lexicographiques interminables, le lecteur comprendra plus loin les termes *gémellité*, *jumelles-jumeaux* et *généalogie* dans le sens suivant, sauf acception différente signalée dans le texte le cas échéant :

- *Gémellité* : terme entendu au sens propre, id est "*le cas où se présentent des jumeaux*"<sup>9</sup>. Et non l'extension figurative et populaire qui entend par gémellité "*le caractère de deux choses exactement semblables*"<sup>10</sup> ;
- *Jumelles-jumeaux* : issu du latin *gemellus*<sup>11</sup>, le terme *jumeau* désignait originellement "*deux enfants qui sont nés d'une même ventrée*"<sup>12</sup> alors qu'aujourd'hui, l'adjectif qualifie "*deux ou plusieurs enfants nés du même accouchement*"<sup>13</sup> ; nous retiendrons la première définition, compte tenu du fait que notre sujet ne traite pas des naissances multiples mais qu'il focalise exclusivement sur les naissances "doubles" ; employé dans sa forme plurielle, le terme "*jumeaux*" désignera indistinctement les jumeaux des deux sexes ;
- *Généalogie* : terme compris dans le sens procédural de la science historique et de la technique pratique des généalogistes professionnels et amateurs.

Enfin, nous remercions :

- La communauté des enseignants et des cadres de l'Université de Nîmes qui nous aura permis de beaucoup apprendre et de découvrir des univers insoupçonnés ;
- Stéphane COSSON en sa double qualité de Directeur de mémoire et d'expert très accessible ;
- Isabelle RENARD qui, par son talent, a su illustrer ce mémoire de façon imagée et pédagogique par des sketchnotes<sup>®</sup> colorées<sup>14</sup> ;
- Laurence SARAGOSSA qui, comme lors du D.U. 2022, aura nourri un échange intellectuel stimulant et enrichissant.

---

<sup>8</sup> Anciennement enseignant-chercheur à l'Université de Bordeaux ; par ailleurs, créateur et responsable de la rubrique Tables indexées du site web GENEAL 43

<sup>9</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales -CNRTL

<sup>10</sup> Dictionnaire en ligne de l'Académie Française 2023

<sup>11</sup> Dictionnaire étymologique Albert DAUZAT, Jean DUBOIS et Henri MITTERRAND Edition Larousse 1964

<sup>12</sup> Dictionnaire de l'Académie Française 1<sup>ère</sup> édition 1694

<sup>13</sup> Dictionnaire en ligne de l'Académie Française 2023

<sup>14</sup> Tous droits réservés

# Partie 1

## Le fait gémellaire : une réalité troublée



*“ Nous sommes deux sœurs jumelles  
Nées sous le signe des gémeaux  
Mi fa sol la mi ré, ré mi fa sol sol sol ré do  
Toutes deux demoiselles  
Ayant eu des amants très tôt  
Mi fa sol la mi ré, ré mi fa sol sol sol ré do ”*

La chanson des jumelles 1967

Auteur compositeur : Michel LEGRAND

Interprètes : Catherine DENEUVE et Françoise DORLEAC

# Partie 1

## Le fait gémellaire : une réalité troublée

Cette première partie s'efforce de clarifier la réalité du fait gémellaire, tant celle-ci est troublée par les prismes déformants de l'amplification (**chapitre 1**), du mythe (**chapitre 2**) et de l'art (**chapitre 3**). Or, de cette vision faussée, le fait gémellaire ressort comme un objet intrigant tant pour les individus que pour la société. De là, des doutes, des inquiétudes ou des questionnements qui peuvent germer dans l'esprit des personnes directement concernées et qui peuvent accessoirement devenir sujets de recherches scientifiques ou d'accompagnements thérapeutiques.

### Chapitre 1 Relativité de la rareté gémellaire

A l'issue du parcours bibliographique précédant l'écriture de ces lignes, se dégage l'impression d'une rareté gémellaire quelque peu artificielle et fabriquée par certains des chercheurs et auteurs lus. Comme si ces derniers validaient l'idée populaire selon laquelle les naissances doubles seraient extraordinaires.

Tandis qu'au contraire, d'autres auteurs s'interrogent sur la rareté du phénomène<sup>15</sup> ou relativisent beaucoup cette rareté<sup>16</sup>.

En réalité, si indéniablement, les grossesses sont très majoritairement unipares, celles gémellaires ou multiples existent et suffisent à comprendre que le genre humain en ce qu'il a de plus beau, peut accoucher de plusieurs enfants en même temps. Dès lors et sans anticiper sur le Chapitre 2, il paraît illégitime de qualifier le fait gémellaire de surnaturel. Et ce d'autant moins que quantitativement, les naissances gémellaires ne sont pas réellement rares comme en attestent les marqueurs suivants :

- La planète enregistre une hausse spectaculaire du nombre de jumeaux au cours de la période 1980-2015 telle que relevée par une étude amplement diffusée en 2021<sup>17</sup> ;
- La notion de rareté peut, sans confondre la gémellité avec une pathologie, être empruntée au repère utilisé en épidémiologie consistant à considérer comme rare une maladie qui touche, tous âges confondus, moins d'une personne sur 2 000<sup>18</sup> ; or, la gémellité affiche un taux mondial de 12‰ bien supérieur à cette prévalence et en nette progression au cours de la période précitée<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> *Le syndrome du jumeau perdu* Alfred et Bettina AUSTERMANN Collection Nature&grandir Editions Le souffle d'or Seconde édition revue et augmentée 2022 où les auteurs posent cette question de la rareté gémellaire mais, finalement, sans y répondre (Chapitre 1 pages 13 s.)

<sup>16</sup> *L'architecte invisible* Robert PLOMIN Edition Les Presses de la Cité Perrin 2023 "Une personne sur 350 étant un jumeau identique, il y a donc de fortes chances que vous connaissiez personnellement au moins une paire de jumeaux MZ" (pages 40 et 41)

<sup>17</sup> *Twin peaks : more twinning in humans than ever before* Christiaan MONDEN, Gilles PISON et Jeroen SMITS Revue Human Reproduction Volume 36 juin 2021

<sup>18</sup> Définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé -OMS

<sup>19</sup> Etude précitée *Twin peaks : more twinning in humans than ever before*



Seulement, un examen plus attentif de cette étude internationale largement médiatisée<sup>20</sup> interpelle quant à sa méthode et ses résultats :

- L'évolution haussière de 30% de la proportion de naissances gémellaires est observée sur un intervalle de temps de 30 ans seulement qui ne permet pas de savoir si l'on se trouve face à une tendance de fond durable. Effectivement, si l'on procède de la sorte avec la base constituée pour ce mémoire<sup>21</sup>, l'on va inévitablement identifier une hausse équivalente, voire supérieure, au cours de 3 décennies successives sans qu'il y ait de confirmation ou d'amplification par la suite. De sorte qu'in fine, l'honnêteté intellectuelle conduit à conclure que ce type de constat statistique n'a rien de significatif ;
- Les chercheurs expliquent néanmoins que cet essor résulte, pour l'essentiel, du recours aux procréations médicalement assistées et de l'âge plus tardif des parturientes ; tout en considérant que les écarts intercontinentaux tiendraient à des facteurs génétiques<sup>22</sup>. En réalité, la causalité reste floue et les raisons avancées doivent être prises pour de simples hypothèses.

Sur ce dernier aspect, l'incertitude autorise d'autres hypothèses étiologiques<sup>23</sup>, ni plus, ni moins valides a priori que celles avancées supra tant elles sont dénuées de preuves scientifiques irréfutables :

- La cause qui tiendrait à l'âge des mères devrait être relativisée par le fait que nombre de naissances gémellaires interviennent à l'issue d'un long parcours préparatoire avec des fécondations in vitro -FIV infructueuses qui retardent de facto le premier enfantement ; de plus, si l'on réfère à l'Histoire et à la base de données constituée pour ce mémoire, l'âge semble être une explication irrecevable compte tenu qu'aux siècles passés, l'on observe des taux égaux ou supérieurs aux taux actuels alors que les mamans d'alors sont plus jeunes que nos contemporaines ;
- Néanmoins, l'âge pourrait avoir indirectement un lien si l'on admet comme cause possible, une origine hormonale. Il s'avère que le taux d'hormone FSH<sup>24</sup> croît avec l'âge et augmenterait la probabilité de grossesse multiple<sup>25</sup> ;
- Cette piste nous conduit à poser la question de l'impact hormonal et plus largement chimique, des modes et environnements de vie. Pourraient-ils venir durablement perturber les métabolismes et l'expression des gènes de sorte à conditionner une division ovulaire dans le cas des jumeaux monozygotes -MZ (appelés aussi homozygotes) ou une propension accrue à la fécondation des ovules par les spermatozoïdes dans le cas de jumeaux dizygotes -DZ (vulgairement appelés faux jumeaux) ? La question sans réponse que nous soulevons ici relève de l'épigénétique<sup>26</sup> ;

---

<sup>20</sup> Par exemple ici la Radio Télévision Suisse -RTS [Les naissances de jumeaux n'ont jamais été aussi nombreuses dans le monde - rts.ch - Sciences-Tech](https://www.rts.ch/sciences-tech/les-naissances-de-jumeaux-n-ont-jamais-ete-aussi-nombreuses-dans-le-monde), ou des institutions tel l'INED en France [Pic de jumeaux : le taux de naissances gémellaires n'a jamais été aussi élevé dans le monde - Espace presse - Ined - Institut national d'études démographiques](https://www.ined.fr/fr/actualites/pic-de-jumeaux-le-taux-de-naissances-gemellaires-na-jamais-ete-aussi-eleve-dans-le-monde)

<sup>21</sup> Voir les détails de cette étude en annexe qui recouvre 26 localités altiligériennes et 222 563 naissances dont 1.02% de naissances gémellaires entre 1579 et 1913

<sup>22</sup> Un des 3 auteurs, Christiaan MONDEN, chercheur à l'Université d'Oxford, à propos du taux de gémellité plus élevé en Afrique qu'ailleurs : *"Cela s'explique sans doute par des disparités génétiques entre les Africains et les populations des autres continents"* source : BBCnews relayé par Courrier International

<sup>23</sup> Etiologie : se définit comme la *recherche des origines et de la signification des choses* selon le dictionnaire Oxford Languages consulté le 07 04 2023

<sup>24</sup> Follicle Stimulating Hormone ou Hormone Folliculo-Stimulante

<sup>25</sup> *Journal des Femmes* en ligne article du 02 03 2022

<sup>26</sup> Selon Christophe DE LA ROCHE SAINT-ANDRE dans son opuscul *Quand l'épigénétique s'en mêle* (page 10), l'épigénétique est la discipline de la biologie qui étudie la nature des mécanismes modifiant de manière

- Parmi ces facteurs externes, certains avancent l'alimentation mais sans démonstration crédible. Par exemple, on peut lire çà et là que la consommation de produits laitiers et de patates douces multiplierait les chances d'avoir des jumeaux. Tout comme le surpoids (indice de masse corporelle > 30) de la femme qui, associé à une grande taille, favoriserait les ovulations multiples<sup>27</sup> ; dans ces conditions, il est difficile de comprendre la réalité gémellaire subsaharienne qui détient le record mondial de naissances doubles avec un taux de 17‰ relevé en 2010<sup>28</sup> ;
- Tandis que d'autres encore, rapportent une corrélation entre endogamie et fréquence gémellaire sur une période longue 1751-2000 en Suède<sup>29</sup>. Sauf qu'une endogamie tout aussi forte dans les localités altiligériennes étudiées (cf. annexe 3), notamment dans celles divisées entre communauté catholique et communauté protestante, ne génère pas un taux de naissances gémellaires supérieur à la moyenne communément relevée.

Si les chiffres indiquent une relativité de la rareté gémellaire, ils ne nous permettent pas en revanche de comprendre :

- Ni les variations dans le temps du taux de naissances doubles ;
- Ni les variations dans l'espace de ces naissances atypiques.

Ou alors faudrait-il avec les compétences requises que nous ne détenons pas, vérifier qu'il n'y ait pas, tout simplement, une probabilité mathématique qui aboutirait mécaniquement à ces variations spatiotemporelles. Par exemples :

- la base de données constituée pour le présent mémoire, affiche un taux global de naissances gémellaires de 10.20‰ mais avec des oscillations importantes et inexplicables dans le temps et des écarts simultanés notables dans l'espace alors que les localités mises en confrontation présentent un environnement socioéconomique identique notamment caractérisé par une forte homogamie, voire endogamie<sup>30</sup> dictée par des considérations sociales et/ou confessionnelles ; à titre illustratif, le taux est de 12.50‰ au cours de la dizaine d'années précédant la Grande Guerre tandis qu'il n'est que de 9.50‰ au cours du dernier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec durant cette période des écarts annuels et intercommunaux marqués tels les 16.80‰ relevés en 1783 et 1797 versus 2.50‰ en 1799 ;
- la paroisse catholique de Pouzilhac dans le Gard affiche un taux de naissances gémellaires exorbitant de 17.60‰ entre 1698 et 1791 mais plusieurs années manquent et la cohorte étudiée n'est que de 794 naissances<sup>31</sup> ;
- les données longitudinales françaises de l'INED<sup>32</sup> indiquent un taux moyen entre 1902 et 2021 de 12‰ avec une quasi-linéarité de 10‰ jusqu'au milieu des années 80. Ensuite, l'assistance médicale à la procréation propulsera ce taux à des niveaux

---

*réversible, transmissible (lors des divisions cellulaires) et adaptative, l'expression des gènes sans en changer la séquence nucléotidique (ADN)*

<sup>27</sup> Selon le site web [bébés&mamans](https://www.bebes&mamans.fr/) 20 minutes consulté le 08 04 2023 qui cite une étude validée par le congrès américain de gynécologie obstétrique [Quelle est la probabilité d'avoir des jumeaux ? - Bébé et Mamans \(20minutes.fr\)](https://www.bebes&mamans.fr/actualites/20minutes/20minutes-2023-04-08-quelle-est-la-probabilite-d-avoir-des-jumeaux-20minutes.fr)

<sup>28</sup> Selon Adama OUEDRAOGO auteur de la thèse intitulée Démographie et santé des jumeaux en Afrique subsaharienne soutenue en 2020 sous l'autorité notamment de Gilles PISON susnommé

<sup>29</sup> *Temporal variation in rates of multiple maternities in Sweden* par Johan FELLMAN (Finlande) -2014

<sup>30</sup> Homogamie et endogamie désignent le fait de se marier entre membres d'un même groupe social ; obligatoire dans le cas de l'endogamie, usuel dans le cas de l'homogamie (source : Dictionnaire Le Robert en ligne consulté le 07 04 2023)

<sup>31</sup> Base communiquée par le Cercle de généalogie en Uzège et Gard

<sup>32</sup> Institut National d'Etudes Démographiques -INED Naissance multiples octobre 2022 [Accouchements multiples - Naissance, fécondité - France - Les chiffres - Ined - Institut national d'études démographiques](https://www.ined.fr/fr/actualites/naissances-multiples-2022)

jamais mesurés mais pas forcément inédits. L'écart entre les deux extrêmes va quasiment du simple au double avec un taux de 8.90‰ en 1972 vs 17.50‰ en 2015.

Notons ici que les naissances multiples engendrées par les techniques artificielles de procréation sont sources de problématiques auxquelles les couples et les individus ne sont pas toujours préparés et qui peuvent, paradoxalement, aboutir à mettre au monde un enfant non désiré alors que l'intention première des intéressés était pourtant d'avoir une descendance. Sous réserves de remplir les conditions légales<sup>33</sup>, la réduction embryonnaire permettra de prévenir une naissance multiple non souhaitée et de juguler le nombre de naissances gémellaires dans les pays où elle se pratique<sup>34</sup>.

Du point de vue généalogique enfin, la connaissance de la réalité gémellaire à un endroit donné et à un moment donné permet de mettre en contexte la survenance de jumeaux dans une famille. Et ainsi de mieux imaginer ce que cette naissance pas comme les autres pouvait avoir d'original et ce qu'elle pouvait susciter comme réactions individuelles, conjugales ou communautaires. Tout particulièrement, lorsque plusieurs paires de jumeaux survenaient dans un même couple ; à titre illustratif, 152 couples se trouvent dans ce cas parmi tous ceux figurant dans la base de données, dont certains enregistrent une succession de trois paires gémellaires.

**En résumé, la rareté gémellaire apparaît comme toute relative, ne serait-ce que par sa permanence. Le taux de naissances gémellaires restait globalement inchangé en France depuis des siècles jusqu'au milieu des années 1980 mais il montre des variations dans le temps et des écarts simultanés dans l'espace. Au niveau mondial, les résultats d'études en trompe-l'œil montrent néanmoins que la fréquence gémellaire diffère selon les points du globe observés, sans que la science puisse expliquer pourquoi. A défaut de mieux, faut-il admettre que la variabilité de la fréquence gémellaire relève du hasard ? De toutes ces études conduites sur le sujet à grand renfort de statistiques bancales parce que circonscrites dans un espace temporel et géographique trop limité, n'est-il pas illusoire dans l'immédiat de tirer des conclusions sérieuses ?**

## Chapitre 2 Mythification de la gémellité

Le chapitre 1 a tenté de gommer l'idée selon laquelle il y aurait une rareté gémellaire ; idée qui est elle-même source de croyances plus que de certitudes malgré le ton assertif de scientifiques patentés. Le chapitre 2 prolonge cet examen en explorant le trouble porté sur la gémellité par des croyances ancestrales et la mythologisation<sup>35</sup> du sujet.

Les recherches préparatoires à l'écriture de ce chapitre rapportent que la mythification de la gémellité est très répandue à travers le monde. Pour Fabrice BAK<sup>36</sup>, "*la gémellité est sujet de mythe dans toutes les civilisations ou ethnies*", soit positivement avec des cultes de

<sup>33</sup> Article L.2213—1 II. du Code de la Santé Publique -CSP issu de la loi 2021-1017 du 02 août 2021 relative à la bioéthique

<sup>34</sup> C'est le cas en France après 2015 selon les chiffres de l'INED

<sup>35</sup> Selon le dictionnaire en ligne Oxford Languages consulté le 08 04 2023, la mythologisation est *le fait de donner un caractère mythologique [à quelque chose ou à quelqu'un]*

<sup>36</sup> Fondateur et directeur du premier cabinet français de consultations en psychologie cognitive appliquée, spécialisé dans les troubles des acquisitions scolaires chez l'enfant et l'adolescent ; il est en outre gémellologue et membre du conseil scientifique de la gémellité

vénération, soit négativement avec un rejet pouvant aller jusqu'au sacrifice d'un des deux enfants<sup>37</sup>. Tandis que Sylvie MULLIE-CHATARD nuance le propos en écrivant que *“l’imaginaire a investi le terrain depuis fort longtemps [...] et que dans la plupart des sociétés, ce « caprice de la nature » suscite depuis toujours une certaine fascination [...]”*.<sup>38</sup>

Cette volonté de donner à la gémellité une dimension plus grande que nature, persiste en 2023 avec plus ou moins de force selon le niveau de connaissances objectives des sociétés ou peuplades. Indiscutablement, la croyance recule là où la science avance. Sauf qu'en la matière, force est d'admettre que malgré d'innombrables études<sup>39</sup>, la gémellité conserve encore une part de mystère propice à la vivacité des légendes. De la même façon que les approximations et contradictions contenues dans ces travaux accréditent l'idée que la gémellité relève de l'innommable, du surnaturel ou du paranormal.

Parce qu'il serait ici illusoire et vain de vouloir dresser un panorama complet des mythes gémellaires, seuls quelques exemples illustratifs et révélateurs seront examinés infra, qu'ils soient empruntés aux traditions populaires ou aux récits écrits et oraux de certaines civilisations.

Le premier exemple provient de la ville yoruba<sup>40</sup> d'Igbo-Ora située à 80 kilomètres au nord de Lagos capitale du Nigéria, pays le plus peuplé du continent africain. Autoproclamée capitale mondiale des jumeaux par ses presque 300 000 habitants, cette cité de l'Etat d'Oyo détiendrait un taux inégalé de naissances gémellaires autour des 45 à 50 naissances pour 1000<sup>41</sup>. Il est intéressant de noter que si rien ne permet d'affirmer assurément que la réalité gémellaire soit actuellement de cette ampleur-là, il n'empêche que la population a fait sienne cette prétendue réalité. Ainsi, une recherche facile sur le web conduit à des dizaines de résultats montrant l'enthousiasme des ménages autochtones. Un festival fédérateur a lieu tous les ans pour, selon les autorités locales, célébrer et reconnaître les *ibejis*<sup>42</sup>. Interviewé par des journalistes occidentaux, un des participants explique que *“les ibejis sont des enfants spéciaux et des cadeaux de Dieu”* tandis que des mascarades, personnages représentant les esprits, défilent au rythme des percussions<sup>43</sup>.

Cette considération bienveillante et mystique à l'égard des jumeaux par l'ethnie yoruba tranche avec celle d'autres tribus du Nigéria ou d'ailleurs<sup>44</sup> qui véhiculent le mythe de l'enfant diabolique et ainsi, abandonnent, marginalisent ou éliminent les jumeaux, parfois un seul, parfois les deux. Dans tous les cas, bénédiction ou malédiction, l'accueil des jumeaux procède, sous ces latitudes, d'une forme de mythologisation. Et ce processus ritualisé conduit à vouloir expliquer de façon totalement irrationnelle la survenance des grossesses

---

<sup>37</sup> Emission *La Méthode scientifique* diffusée par France Culture le 26 06 2017

<sup>38</sup> *La gémellité dans l'imaginaire occidental* Sylvie MULLIE-CHATARD Edition L'Harmattan 2011 (page 9)

<sup>39</sup> Selon l'animateur de l'émission *La Méthode scientifique* diffusée par France Culture le 26 06 2017, il y avait à cette date de nombreuses études en cours dans 28 pays différents et 1.5 million d'individus analysés

<sup>40</sup> Selon Wikipédia consulté le 08 04 2023, les Yorubas ou Yoroubas sont un grand groupe ethnique d'Afrique, surtout présents au Nigeria, sur la rive droite du fleuve Niger [Yoruba \(peuple\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yoruba_(peuple))

<sup>41</sup> Etude *The factors that influence twinning rates* du Docteur Patrick NYLANDER gynécologue conduite entre 1972 et 1980 rapportée par le National Center for Health Statistics américain et publiée en 1981

<sup>42</sup> *Ibeji* signifie jumeau en idiome vernaculaire et renvoie, selon le roi local, à une sorte de divinité qui “annonce généralement la paix, le progrès, la prospérité et porte chance aux parents”

<sup>43</sup> Micro-trottoir et reportage du quotidien Le Monde et de l'Agence France Presse datés du 16 10 2019 et consulté ici [En pays Yoruba, on fête la « bénédiction » des jumeaux du Nigeria \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/16/en-pays-yoruba-on-fete-la-benediction-des-jumeaux-du-nigeria_6058112_3216.html) le 08 04 2023

<sup>44</sup> Deux ethnies malgaches abandonnent les nouveau-nés jumeaux en raison d'une malédiction entretenue par les rois locaux et en dépit de la loi nationale. Des organisations non gouvernementales telle FANATENANE (signifie *Espoir*) viennent en aide aux familles qui dérogent à cette coutume et leur proposent un accompagnement familial au long cours

multiples. C'est ainsi qu'avec conviction, la vox populi yoruba attribue le phénomène à la consommation d'eau et surtout à l'ingestion d'une mixture contenant de l'igname sauvage réputée contenir une hormone naturelle (phytoœstrogène) censée favoriser la fertilité. Cette croyance tenace ne résiste pourtant pas au fait que cette alimentation prétendument vertueuse ne produit pas les mêmes effets partout. Mais cette croyance perdure vu qu'aucun scientifique n'a élucidé le pourquoi de cette proportion gémellaire extraordinaire<sup>45</sup>.

Le deuxième exemple renvoie aux mythologies grecques et romaines qui, comme la légende maya et ses héros Hunahpu et Xbalanque<sup>46</sup>, placent des jumeaux dans leur récit. Ainsi, l'on rencontre des jumeaux divins :

- dans la mythologie grecque, l'on peut citer sans être exhaustif : les frères ennemis Proïtos et Acrisios dont Apollodore d'Athènes nous raconte que *“tous deux étaient encore dans le ventre de leur mère [et] que déjà ils se querellaient”*<sup>47</sup> ; mais aussi la rivalité entre Atrée et Thyeste<sup>48</sup> ou encore Amphion le musicien et Zéthos chargé de l'élevage<sup>49</sup> et qui symbolisent la complémentarité entre culture et nature ;
- dans la mythologie romaine, l'on peut citer les célèbres Rémus et Romulus passés à la postérité avec la fondation de Rome et la représentation de la louve les allaitant après que leur mère les eut abandonnés ; selon certains historiens, le pouvoir impérial dans son souci de légitimer sa politique nataliste référait volontiers aux jumeaux mythiques, notamment aux Dioscures (enfants de Sylla, de Drusus le Jeune, de Marc-Aurèle)<sup>50</sup>, asseyant ainsi leur autorité temporelle sur des créatures spirituelles.

Ce dernier aspect, hautement symbolique, rejoint la comparaison à laquelle procède Sylvie MULLIE-CHATARD via un rapprochement de nature isomorphique entre *“la cellule utérine et la cellule-œuf originelle, la cellule étant entendue ici comme le produit de la conception”*. Et d'ajouter que *“l'œuf est aussi le lieu d'incubation des jumeaux divins Castor et Pollux et de leurs sœurs Hélène et Clytemnestre. Dès lors, le ventre nourricier devient « saint des saints », la partie sacrée du temple de l'origine. Enfin, n'oublions pas que le sacré relève du mystère. Mystère de ce que la raison humaine ne peut atteindre. Or, le phénomène gémellaire préserve sa part de secret”*<sup>51</sup>. Le point de vue exprimé par l'auteure est séduisant et entretient finalement le caractère mythologique de la gémellité, voire son caractère mystique ou, à tout le moins, mystérieux.

De là, le troisième exemple, cette fois-ci issu des religions :

- de la Bible qui narre la lutte de pouvoir entre Esaü et Jacob (ou Israël), premiers jumeaux à apparaître dans la Vulgate si l'on exclut Caïn et Abel dont la gémellité reste controversée. Ces frères jumeaux, également présents dans le Coran, sont fils de Rebecca et d'Isaac et se déchirent avant même d'être nés. Le texte sacré explique que *“les enfants se heurtaient en elle [leur mère]”*<sup>52</sup>. Interloquée par la situation, Rebecca se tourne vers Dieu qui lui répond : *“Il y a deux nations en ton sein, deux*

---

<sup>45</sup> Ibidem

<sup>46</sup> Jumeaux doués de pouvoirs magiques et de la volonté de venger la mort de leur père Hun Hunahpu selon [Mythologie maya : Hunahpú et Xbalanqué \(mythologica.fr\)](http://mythologica.fr) consulté le 08 04 2023

<sup>47</sup> *La bibliothèque d'Apollodore* vers le II<sup>ème</sup> siècle, extrait rapporté par Sylvie MULLIE-CHATARD dans son ouvrage *La gémellité dans l'imaginaire occidental* déjà cité (page 173)

<sup>48</sup> Ibidem

<sup>49</sup> Ibidem

<sup>50</sup> *Jumeaux, jumelles dans l'Antiquité grecque et romaine* Véronique DASEN Edition Akanthus 2005 (pages 242 à 244)

<sup>51</sup> *La gémellité dans l'imaginaire occidental* Sylvie MULLIE-CHATARD Edition L'Harmattan 2011 (page 74-75)

<sup>52</sup> Livre de la Genèse chapitre 25 verset 22

*peuples issus de toi se sépareront, un peuple dominera un peuple, l'aîné servira le cadet*<sup>53</sup>. Ce passage pose la question prosaïque qui tortura nombre de juristes aux siècles passés, de savoir lequel des enfants devait être considéré comme l'aîné pour pouvoir bénéficier des droits attachés à ce statut avantageux<sup>54</sup> ;

- de l'hindouisme dans ses origines védiques primitives où l'on retrouve, les frères jumeaux ashvins venus répandre le bonheur chez les humains<sup>55</sup>.

Ainsi, ces trois exemples empruntés aux croyances et à la mythologie accordent une place particulière aux jumeaux dans la sphère spirituelle et divine. Manifestement, il n'y est pas toujours question de symbiose à l'instar de la façon contrastée dont sont accueillis les jumeaux selon les traditions et rites pluriséculaires encore pratiqués en 2023.

Ces mêmes exemples sont intéressants en eux-mêmes mais aussi lorsqu'on les met en perspective. En ce sens, des praticiens et intellectuels nous ouvrent un champ de vision et de réflexion plus large :

- pour Jacques BARRIER<sup>56</sup> qui s'intéresse notamment aux conséquences psychosociales de la gémellité, *"l'étude de la gémellité est une mise en perspective passionnante de la richesse des cultures africaines, à confronter à la vision occidentale parfois ambiguë"*<sup>57</sup>. L'on comprend ici que la façon dont est traitée la gémellité en Afrique instruit sur l'Histoire du continent et sa mosaïque de peuples, là où d'aucuns estiment que *"le peuple africain n'est pas assez entré dans l'Histoire"*<sup>58</sup> ;
- pour René GIRARD<sup>59</sup>, les jumeaux font peur et conduisent à des sociétés sacrificielles parce qu'ils *"évoquent et paraissent annoncer le péril majeur de toute société primitive, la violence indifférenciée"*<sup>60</sup>. C'est en rapprochant les frères jumeaux des frères ennemis, on observera au passage que les jumelles sont exclues de la discussion, que l'auteur parvient à la conclusion que *"l'universalisation des doubles, l'effacement complet des différences qui exaspère les haines mais les rend parfaitement interchangeables, constitue la condition nécessaire et suffisante de l'unanimité violente. Pour que l'ordre puisse renaître, il faut d'abord que le désordre arrive à son comble, pour que les mythes puissent se recomposer, il faut d'abord qu'ils soient entièrement décomposés. Là où, quelques instants plus tôt, il y avait des conflits particuliers, mille couples de frères ennemis isolés les uns des autres, il y a de nouveau une communauté, tout entière unie dans la haine que lui inspire un de ses membres seulement. Toutes les rancunes éparpillées sur mille individus différents, toutes les haines divergentes, vont*

---

<sup>53</sup> Livre de la Genèse chapitre 25 verset 23

<sup>54</sup> Sur la question, on peut lire Jacques GELIS dans son livre L'arbre et le fruit, la naissance dans l'Occident moderne XVI<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècles

<sup>55</sup> Nasatya et Dasra apportent la félicité à l'humanité et symbolisent la force et l'énergie. Nés du soleil et de la déesse des nuages Saranyu, les Ashvins épousèrent tous deux des filles de la lumière ; source consulté le 13 04 2023 [Mythologie hindoue : les Ashvins \(mythologica.fr\)](http://mythologica.fr)

<sup>56</sup> Professeur émérite de l'Université de Nantes, ancien Président du Conseil pédagogique de la CIDMEF, de la Fédération des Spécialités Médicales et représentant du groupe de réflexion COVID Afrique U et qui a accompli de nombreuses missions sanitaires en Afrique

<sup>57</sup> Propos lus sur [Détours des Mondes: La dimension mythique et sociale des jumeaux en Afrique \(typepad.com\)](http://typepad.com) consulté le 08 04 2023

<sup>58</sup> Extrait du discours de Dakar écrit par Henri GUAINO et prononcé par Nicolas SARKOZY le 26 07 2007 reprenant la pensée du poète Aimé CESAIRE (1913-2008)

<sup>59</sup> René GIRARD (1923-2015) anthropologue, historien et philosophe

<sup>60</sup> *La violence et le sacré* René GIRARD ouvrage couronné par le Prix de l'Académie Française et publié aux Editions Grasset et Fasquelle, 1972 et Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2010 (page 89)

*désormais converger vers un individu unique, la victime émissaire*<sup>61</sup>. Après avoir relié mythes et rites, l'un générant l'autre et réciproquement, René GIRARD clôt son propos par la caractérisation de l'humanité : "*La violence fondatrice constitue réellement l'origine de tout ce que les hommes ont de plus précieux et tiennent le plus à préserver. C'est bien là ce qu'affirment, mais sous une forme voilée, transfigurée, tous les mythes d'origine qui se ramènent au meurtre d'une créature mythique par d'autres créatures mythiques. Cet événement est perçu comme fondateur de l'ordre culturel de la divinité morte d'où proviennent non seulement les rites, mais les règles matrimoniales, les interdits, toutes les formes culturelles qui confèrent aux hommes leur humanité*"<sup>62</sup> ;

Cette mise en perspective de la gémellité mystifiée doit aussi être transposée en généalogie. En effet, il semble utile dans une mise en contexte, de replacer l'avènement gémellaire dans des époques et des sociétés imprégnées de mythes plus ou moins ancrés dans les esprits individuels et l'inconscient collectif avec tout ce que les mythes vivaces pouvaient, ou peuvent encore sous certaines latitudes ou certains toits, dicter de comportements irrationnels et de sentiments vis-à-vis de ces enfants a priori particuliers.

**En résumé, les jumelles et jumeaux n'échappent pas à une mythification qui a pour origine, tant la mythologie des civilisations anciennes que les textes sacrés. Selon leur niveau de crédulité ou de croyance, les individus adhèrent plus ou moins à ces récits légendaires qui, majoritairement, dépeignent négativement ces enfants, comme si la norme et l'harmonie sociales étaient celles du singleton façonné à l'image du Dieu unique des religions monothéistes<sup>63</sup>. Il n'en demeure pas moins que les jumeaux, aujourd'hui encore, conservent une dimension extraordinaire fantasmée et soutenue en cela par les gémeaux célestes observés en cosmologie et en astrologie.**

### Chapitre 3 Interprétation artistique de la gémellité

Nulle réalité n'échappe à un traitement artistique et encore moins lorsque cette réalité se drape de mystère. De ce point de vue, la gémellité avec sa mythification pénétrée par le chapitre précédent offre un sujet fascinant et inépuisable pour les créateurs, quel que soit le mode d'expression utilisé. Il est intéressant ici de comprendre en quoi l'interprétation artistique, via plusieurs illustrations caractéristiques, participe à troubler la réalité gémellaire de sorte à fausser la perception du plus grand nombre.

Le roman de George SAND (1804-1876), *La Petite Fadette*, constitue une première illustration instructive. Pour la rédaction de ce chapitre 3, nous avons relu près de 40 ans après (1985), cette œuvre naturaliste et romantique. Parmi les personnages principaux, apparaissent les jumeaux (bessons en parler berrichon) Landry et Sylvinet BARBEAU que la plume de l'auteure relie, selon Maurice TOESCA "*par la plus tyrannique tendresse, qui inhibe le premier et projette le second dans le torrent du suicide*"<sup>64</sup>. De toute évidence,

---

<sup>61</sup> Ibidem (page 122)

<sup>62</sup> Ibidem (page 141)

<sup>63</sup> A l'opposé de mon élucubration, le psychanalyste Otto RANK (1884-1939) qui a théorisé *le traumatisme de la naissance* dans son livre éponyme paru en 1924, explique que les jumeaux sont issus dans les mythes d'une filiation divine non sexuelle et que les jumeaux MZ incarnent un double complémentaire de la mortalité et de l'immortalité d'un même Moi

<sup>64</sup> Commentaires in *La Petite Fadette* édition Le Livre de Poche 1984 (page 252)

l'autrice emprunte à la mythologie et au duel dramatiquement fratricide<sup>65</sup>. Cette inspiration montre la durabilité du mythe que le talent d'Aurore DUPIN DE FRANCUEIL<sup>66</sup> prolonge encore puisque ce roman connaîtra un succès populaire considérable.

Ce faisant et de façon plus ou moins délibérée, l'interprétation de la gémellité par l'artiste va toucher des millions de lecteurs et faire germer dans leur esprit conquis une certaine idée de la gémellité. L'écrivaine nous renseigne d'ailleurs sur ses intentions lorsqu'elle écrit en juillet 1848, année de parution du roman, à son ami Ernest PERIGOIS<sup>67</sup> : *“La littérature veut idéaliser la vie. Eh bien, elle n'y parvient pas, elle ment, elle doit mentir, puisque l'art est une fiction, ou tout au moins une interprétation”*. Cet aveu d'impuissance doit être replacé dans le contexte littéraire et social de son temps, bien que l'on puisse lui attribuer une valeur universelle et intemporelle en rapport avec les affres de la création.

Le contexte littéraire et, plus largement artistique, est celui du romantisme et de l'exaltation des sentiments, les tourments de l'âme, le feu des passions et un certain mal de vivre qui transparaissent des œuvres majeures de cette époque, tel le récit autobiographique *La confession d'un enfant du siècle* qu'Alfred DE MUSSET, amant de George SAND, publie en 1826.

Le contexte social est celui d'une société essentiellement rurale et pauvre et dont la pré-industrialisation encore timide n'a profité qu'à quelques-uns. Ainsi, George SAND peine à s'extirper de la réalité spartiate d'une famille paysanne dans laquelle survient cette paire de jumeaux qui :

- surajoute aux préoccupations prosaïques ; *“Le père Barbeau fut un petit peu étonné, quand il revint du marché, de voir deux petites têtes dans le berceau. – Oh ! Oh ! fit-il, voilà un berceau qui est trop étroit. Demain matin, il me faudra l'agrandir”*<sup>68</sup> ;
- et qui, en même temps, suscite des craintes psychoaffectives. Ainsi, bien avant la conflictualité adulte, la sage-femme Sagette tente de rassurer la mère inquiète : *“Fiez-vous à moi, ces deux bessons-là vivront bel et bien et ne seront pas plus malades que d'autres enfants. Il y a cinquante ans que je fais le métier de sage-femme, et que je fais naître, vivre ou mourir tous les enfants du canton. Ce n'est donc pas la première fois que je reçois des jumeaux. D'abord, la ressemblance ne fait rien à leur santé. Il y en a qui ne se ressemblent pas plus que vous et moi et souvent il arrive que l'un est fort et l'autre faible ; ce qui fait que l'un vit et l'autre meurt ; mais regardez les vôtres, ils sont chacun aussi beau et bien incorporé que s'il était fils unique. Ils ne se sont donc pas fait dommage l'un à l'autre dans le sein de leur mère ; ils sont venus à bien tous les deux sans trop la faire souffrir et sans souffrir eux-mêmes. Ils sont jolis à merveille et ne demandent qu'à vivre”*<sup>69</sup>. Ce discours supposé de vérité et émanant d'une professionnelle pragmatique et expérimentée ne suffit pas à contrer totalement la vision fantasmée qu'a la mère des jumeaux et qui explique *“qu'on [lui] a dit qu'il n'y avait rien de plus chanceux et de plus malaisé à élever que des bessons. Ils se font tort l'un à l'autre, et presque toujours, il faut qu'un des deux périsse pour que l'autre se porte bien”*<sup>70</sup>. Et le père de renchérir : *“j'ai ouï dire que les bessons prenaient tant d'amitié l'un pour l'autre, que*

---

<sup>65</sup> Par exemple, Hippodamie la reine de Mycènes qui ressent dans son ventre l'antagonisme futur d'Atrée et de Thyeste qui s'agitent en son sein

<sup>66</sup> Vraie identité de George SAND

<sup>67</sup> Homme politique (1819-1906)

<sup>68</sup> *La Petite Fadette* édition précitée (page 20)

<sup>69</sup> Ibidem pages 21 et 22

<sup>70</sup> Ibidem page 21



*quand ils se quittaient ils ne pouvaient plus vivre et qu'un des deux, tout au moins, se laissait consumer par le chagrin jusqu'à en mourir*<sup>71</sup>.

Ces extraits témoignent de la force de la croyance populaire face à l'esprit cartésien incarné d'une certaine façon par la maïeuticienne. En donnant ainsi la parole à ses personnages sans contredire leurs propos, George SAND semble attester de leur véracité, y compris lorsque ces dires se mâtinent de mythification. De facto, dans son impossibilité d'échapper au réel, l'artiste véhicule durablement ce que le réel a de troublé par le mythe.

La deuxième illustration du traitement artistique de la gémellité et plus spécialement encore de celui de la confusion inhérente aux jumeaux identiques, monozygotes et siamois, ressort de plusieurs œuvres au fil des siècles. La production est tellement prolifique, qu'il est raisonnablement impensable de vouloir en dresser l'inventaire complet<sup>72</sup>. Aussi, l'exposé se bornera à une sélection de trois créations caractéristiques :

- Pierre Paul RUBENS (1577-1640) ressuscite l'histoire de Romulus et Rémus avec une toile qu'il peint en 1614 et sur laquelle figurent, aux côtés des célèbres jumeaux, leur mère la vestale Rhéa Silvia et Mars, leur père, Dieu de la guerre que le maître représente sous les traits d'un pic-vert<sup>73</sup>. Après avoir primitivement inspiré le sculpteur inconnu de La Louve capitoline<sup>74</sup>, la légende romaine a continué et continue encore d'alimenter la création artistique comme en témoigne l'exploitation iconographique et cinématographique qui en est faite<sup>75</sup> ;
- William SHAKESPEARE (1564-1616), contemporain de RUBENS et père des jumeaux Judith et Hammet nés en 1585, traite des jumeaux identiques dans *La Comédie des Erreurs* écrite aux alentours de 1592-1594<sup>76</sup> et directement inspirée de l'œuvre de PLAUTE (254 av. J.-C. – 184 av. J.-C.) intitulée *Les Ménechmes*<sup>77</sup>. Le dramaturge livre ici une comédie burlesque mettant en scène deux couples de vrais jumeaux : Antipholus d'Éphèse et Antipholus de Syracuse, tous deux fils de d'Ægéon et d'Aemilia ainsi que des jumeaux que lesdits parents acquièrent d'une famille incapable de pourvoir à leur éducation. Plus tard et postérieurement à la mort de son fils Hammet en 1696, SHAKESPEARE écrit *La nuit des rois* dont les protagonistes centraux sont une fille et un garçon jumeaux, Viola et Sébastien qui, comme dans la pièce précédente, sont en proie à un naufrage et l'un va éprouver la perte de l'autre. C'est ainsi que Viola la survivante va se vêtir comme son frère décédé s'habillait et tente ainsi, par l'image des apparences, d'incarner celui qui n'est plus. L'on peut raisonnablement penser que SHAKESPEARE lui-même a voulu, par son médium artistique, faire revivre Hammet et lui conférer une forme d'éternité ;
- Georges REMI (1907-1983), alias Hergé, brouille quelque peu les pistes avec ses personnages des *Dupond et Dupont*, aussi appelés *les Dupondt*. Considérés par certains comme des jumeaux et par d'autres comme de simples sosies vu que leur patronyme diffère par une lettre terminale particulière, le mystère demeure quant à leurs origines. Il s'avère que ces deux policiers se retrouvent dans la quasi-totalité des albums de Tintin et que le père de Hergé, Alexis REMI, avait un frère jumeau

---

<sup>71</sup> Ibidem page 22

<sup>72</sup> Voir la bibliographie et filmographie sélective de Sylvie MULLIE-CHATARD in *La gémellité dans l'imaginaire occidental* cité supra (pages 203 à 2013)

<sup>73</sup> Page web consultée le 09 04 2023 [Romulus et Rémus \(Rubens\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Romulus_et_R%C3%A9mus_(Rubens))

<sup>74</sup> Page web consultée le 09 04 2023 [Louve capitoline — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louve_capitoline)

<sup>75</sup> Ibidem

<sup>76</sup> *Mythes et littérature, sous le signe des jumeaux* de Jean PERROT Edition PUF 1976

<sup>77</sup> *La gémellité dans l'imaginaire occidental* Sylvie MULLIE-CHATARD Edition L'Harmattan 2011 (page 119)

homozygote, Léon REMI. Or, les deux hommes portaient la moustache, s'habillaient de façon identique avec les mêmes accessoires (chapeau melon ou canotier, parapluie et canne)<sup>78</sup>. L'on peut présumer que l'ascendance de l'auteur de bandes dessinées a guidé son esprit et sa main pour faire passer à la postérité deux êtres qui étaient chers à son cœur et qui avaient eux aussi leur part de mystère lié à l'anonymat de leur géniteur<sup>79</sup>. Il est ainsi possible que l'artiste ait voulu transposer dans ses vignettes à la ligne claire une partie sombre de son histoire qui faisait sens pour lui.

Le cas de Hergé montre aussi comment un artiste va pouvoir interpréter une gémellité qui lui est très proche, voire personnelle. En ce sens, l'on va rencontrer les jumeaux qui embrassent ensemble une carrière artistique, tels les frères GIBB<sup>80</sup>. Mais l'on va rencontrer aussi des artistes hantés par la mort venue amputer un binôme finalement impossible :

- Soit un binôme de vie fabriqué mais vécu comme une véritable gémellité. Telle est l'histoire des sœurs et actrices Françoise DORLEAC (1942-1967) et Catherine DENEUVE nées à un an et demi d'écart mais qui incarneront à l'écran des sœurs jumelles fusionnelles et nées de père inconnu dans le film de Jacques DEMY *Les Demoiselles de Rochefort* sorti dans les salles obscures en 1967, quelques semaines avant que Françoise DORLEAC ne meurt dans un accident de voiture. Catherine DENEUVE dira que ce long métrage aura permis aux deux sœurs de se retrouver avant qu'il ne devienne un souvenir douloureux<sup>81</sup> ;
- Soit un binôme naturel comme celui d'Elvis PRESLEY (1935-1977) venu au monde 35 minutes après son frère jumeau Jesse Garon PRESLEY mort-né<sup>82</sup>. Le King sera profondément affecté par ce traumatisme : le psychologue Peter WHITMER écrit dans son livre *"Inner Elvis"* paru en 1996, que pour le chanteur, la mort de Jesse était *"une tragédie qui a déclenché un processus qui a fait de son frère décédé le substrat de son art"* et que Jesse était *"la force motrice singulière de sa vie, un esprit agité qui a finalement hanté toutes les relations d'Elvis"*<sup>83</sup>. Naturellement, le fait qu'il soit devenu enfant unique à la naissance a créé une relation étroite avec ses parents : selon *The Wrap*, Gladys croyait que son seul enfant survivant avait hérité de l'âme de Jesse ; un sentiment renforcé par une fausse couche ultérieure. Selon le site web *Elvis.com*, son père Vernon partageait le point de vue de son épouse et déclarait *"Je peux seulement dire que Dieu a parlé à mon cœur et m'a dit qu'Elvis était le seul enfant que nous aurions jamais et le seul enfant dont nous aurions jamais besoin"*<sup>84</sup>. Cette histoire sensible touchera un certain Bruno FUMARD qui prendra pour pseudonyme et nom de scène Jesse Garon en mémoire et incarnation du jumeau inanimé<sup>85</sup>. Ce jeune artiste connaîtra le succès avec le tube de style rockabilly *"C'est lundi"* en 1983 et le slow *"Nous deux"* sorti l'année suivante sur une mélodie rappelant *"Love me tender"* d'Elvis PRESLEY. L'on comprend ainsi comment le Dieu vivant qu'était Elvis PRESLEY s'accompagnait d'un autre mythe personnifié qui impacta sa vie d'homme, de père et d'artiste mais qui marqua aussi la vie de ses parents et celle d'un jeune auteur-compositeur-interprète français.

---

<sup>78</sup> Site officiel de Tintin consulté le 09 04 2023 [Dupond et Dupont — Tintin.com](#)

<sup>79</sup> *Tintin et le secret d'Hergé* Serge TISSERON aux Presses de la Cité 1993 réédité en 2009

<sup>80</sup> Fondateurs du groupe *The Bee Gees*, les trois frères Gibb, Barry (né en 1946) et les jumeaux Maurice (1949-2003) et Robin (1949-2012) ne purent réellement continuer de jouer après la mort subite de Maurice

<sup>81</sup> *Elle s'appelait Françoise* Catherine DENEUVE et Patrick MODIANO Canal+ Editions 1996 (page 90)

<sup>82</sup> Selon le site web History visité le 09 04 2023 [7 Fascinating Facts About Elvis Presley \(history.com\)](#)

<sup>83</sup> Témoignages et extraits livresques rapportés sur le site web consulté le 09 04 2023 [The Tragic Story Of Elvis Presley's Twin Brother \(nickiswift.com\)](#)

<sup>84</sup> Ibidem

<sup>85</sup> Page web lue le 09 04 2023 [Jesse Garon — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

D'un point de vue généalogique, il n'est pas inintéressant de replacer dans le contexte artistique et culturel, la survenance d'une gémellité dans une famille. En référant particulièrement à la littérature, l'on parvient à mieux cerner la perception d'une époque quant à ce phénomène tout en prenant un peu de recul grâce au traitement distancié que l'auteur peut faire du sujet.

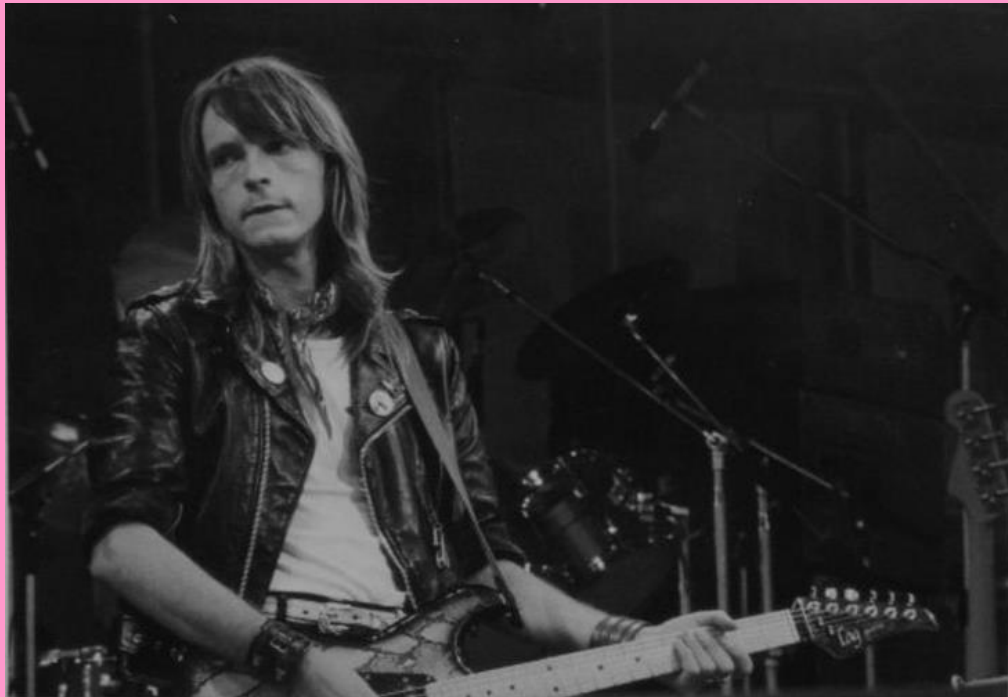
**En résumé, l'interprétation artistique de la gémellité emprunte beaucoup à la mythologie et au mystère. Or, étymologiquement, les origines grécolatines de ces deux termes signifient, *légende* pour l'un, *secret* pour l'autre<sup>86</sup>. Des notions que l'on peut également appliquer à la création artistique et aux artistes eux-mêmes qui, souvent, se distinguent du commun des mortels par un statut de demi-dieu et des élans fantasmagoriques. L'on voit aussi comment plusieurs artistes empruntent à leur propre existence ou expérience pour traiter de la gémellité. Quelle que soit leur source d'inspiration, l'angle tragique et déformant domine, comme si la dualité était vouée à l'échec telle une schizophrénie qui dépasserait la simple ambivalence et que l'artiste aurait besoin d'exorciser.**

---

<sup>86</sup> Dictionnaire étymologique Albert DAUZAT, Jean DUBOIS et Henri MITTERRAND Edition Larousse 1964

## Partie 2

# La grossesse gémellaire : une réalité troublante



*« C'est qu'son p'tit bonhomme qu'arrive en décembre  
Elle le protège comme une louve  
Même le chat pépère elle en dit du mal  
Sous prétexte qu'y perd ses poils  
Elle veut plus l'voir traîner autour du paddock  
Depuis qu'elle est en cloque »*

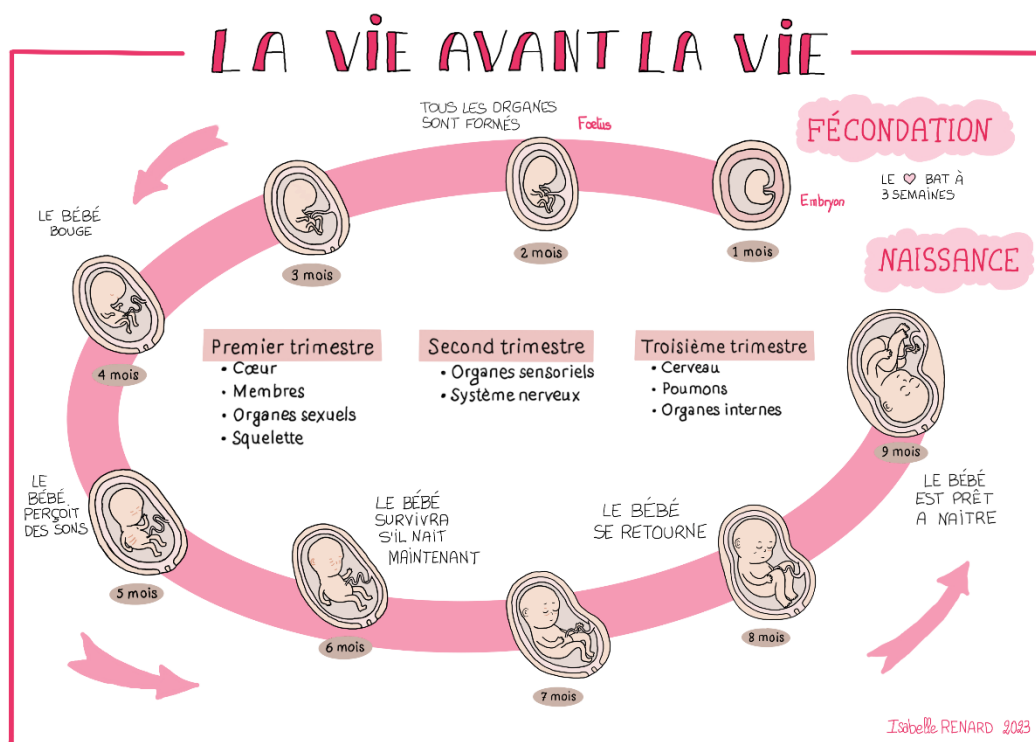
En cloque 1983

Auteur compositeur interprète : Renaud SECHAN

## Partie 2

# La grossesse gémellaire : une troublante réalité

Après la Partie 1 qui corrigeait le prisme déformant la gémellité, la Partie 2 s'intéresse à ce que la gémellité a de troublant et qui peut venir épaissir les brumes qui voilent le sujet et le regard que l'on porte dessus, malgré les nombreuses études qui, à travers le monde, ont exploré la conception gémellaire (**chapitre 4**), le vécu de la maternité gémellaire (**chapitre 5**) et la vie in utero des jumeaux (**chapitre 6**).



Sketchnote originale par Isabelle Renard Tous droits réservés

## Chapitre 4 Causalité méconnue de la grossesse gémellaire

Le chapitre 1 effleurait la question de l'origine de la conception gémellaire pour tenter de comprendre pourquoi, à certains endroits et/ou à certains moments, la proportion de naissances gémellaires variait de façon remarquable. En réalité, si ces comparaisons dans le temps et l'espace sont dénuées d'intérêt véritable, elles n'évident pas pour autant la question fondamentale de savoir ce qui déclenche une grossesse gémellaire. Une question à laquelle les jumeaux ou parents de jumeaux interrogés de façon informelle<sup>87</sup> en préparation du présent mémoire, ne savent pas répondre ou répondent mais en ignorant qu'ils se trompent le plus souvent.

<sup>87</sup> Libres échanges avec des personnes de notre entourage amical et social

Rechercher l'origine d'une grossesse gémellaire demande en réalité de distinguer les jumeaux dizygotes -DZ des jumeaux monozygotes -MZ<sup>88</sup>, vulgairement qualifiés de faux et vrais jumeaux.

Concernant les premiers qui constituent entre les deux tiers et les trois quarts de la population gémellaire<sup>89</sup>, la grossesse résulte de la fécondation de deux ovules distincts par deux spermatozoïdes différents. En pareil cas, chaque embryon évolue dans sa poche amniotique avec son placenta<sup>90</sup> ; la grossesse est dite bi-amniotique et bi-choriale<sup>91</sup>. Ce processus bien identifié provient ainsi de la mère qui, durant le cycle menstruel, relâche deux éléments de fertilisation, deux ovules au lieu d'un qui est pourtant la norme chez la femme comme chez d'autres mammifères.

Pour connu qu'il soit, ce processus interroge précisément sur son caractère "hors normes". Pourquoi en effet, certaines femmes, une fois ou plusieurs fois dans leur vie, vont présenter cette opportunité ? A titre d'illustration, la base constituée pour le présent mémoire et dont la synthèse statistique se trouve en annexe fait état de 152 couples qui enregistrent chacun deux ou trois naissances gémellaires (3 couples dans ce dernier cas). Comment cela s'explique-t-il ? Car contrairement à ce qu'estiment certains chercheurs<sup>92</sup>, la cause primitive de ces grossesses dizygotiques n'est pas absolument identifiée. Certes, une étude<sup>93</sup> rapporte en 2016 la découverte des premiers gènes de la gémellité non identique, à savoir des gènes récessifs intuitifs qui commandent le relâchement des ovules. Plus précisément, les chercheurs néerlandais, australiens, américains, finnois, britanniques, suédois et islandais observent ensemble deux variations génétiques susceptibles d'augmenter la probabilité pour une femme d'avoir spontanément des jumeaux dizygotes :

- La première variation génétique se situe à proximité d'un gène appelé FSHB, qui est associé à un taux élevé de l'hormone FSH<sup>94</sup> ; ainsi, la concentration anormalement élevée de l'hormone folliculo-stimulante agirait sur les ovaires ;
- La seconde variation génétique porte sur le gène SMAD3 qui n'a pas de conséquence sur les concentrations de FSH mais influe sur la réponse des cellules ovariennes à l'action de la FSH ; ainsi, la sensibilité accrue des ovaires permettrait d'accueillir plus largement les FSH avec tous les effets<sup>95</sup> qu'on leur connaît (conversion des androgènes en œstrogènes, croissance des follicules, ovulation en fragilisant la paroi de l'ovaire).

---

<sup>88</sup> Zygote : nom scientifique donné à l'œuf fécondé, c'est-à-dire à la cellule vivante, encore non divisée, résultant d'une fécondation, tant chez les plantes que chez l'Homme et les animaux selon le dictionnaire Larousse en ligne consulté le 11 04 2023 [Définitions : zygote - Dictionnaire de français Larousse](#)

<sup>89</sup> La proportion varie selon les cohortes étudiées compte tenu qu'il n'existe pas de recensement mondial exhaustif des jumelles et jumeaux

<sup>90</sup> Réseau PERINAT Nouvelle Aquitaine page mise à jour le 03 09 2021 et lue le 11 04 2023 [Les grossesses multiples : jumeaux et plus... - RPNA - Réseau Perinat Nouvelle-Aquitaine : RPNA – Réseau Perinat Nouvelle-Aquitaine](#)

<sup>91</sup> La Science CQFD sur Twitter relayé par Radio France [La Science, CQFD sur Twitter : "\[#Infographie\] Les jumeaux mono et dizygotes en pourcentages #LaMethSci https://t.co/S1nMSXhKuD" / Twitter](#)

<sup>92</sup> Par exemple, Sylvie MULLIE-CHATARD écrit dans l'ouvrage déjà cité "*la conception des jumeaux dizygotes est aisément expliquée par l'embryologie*" (page 75)

<sup>93</sup> *Identification of Common Genetic Variants Influencing Spontaneous Dizygotic Twinning and Female Fertility* par Hamdi MBAREK, Dorret I. BOOMSMA, Stacy STEINBERG, Dale R. NYHOLT,, Hreinn et Kari STEFANSSON 2016 [Identification of Common Genetic Variants Influencing Spontaneous Dizygotic Twinning and Female Fertility: The American Journal of Human Genetics \(cell.com\)](#)

<sup>94</sup> Follicle Stimulating Hormone : anglicisme pour désigner l'hormone folliculo-stimulante [FSH levels: Normal ranges, symptoms of high and low, and more \(medicalnewstoday.com\)](#)

<sup>95</sup> Page Wikipédia lue le 11 04 2023 [Hormone folliculo-stimulante — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

A l'issue de leurs relevés, les scientifiques estiment que la probabilité d'avoir des jumeaux dizygotes serait majorée de 9%, 18% et 29% selon que la femme est porteuse du variant SMAD3, du variant FSHB ou des deux variants réunis. Cette étude, pourtant assise sur une large base statistique et conduite par des experts de renom dont il serait malvenu, faute de compétences, de venir démolir les travaux, mériterait néanmoins une confirmation ou, à tout le moins, une consolidation.

En effet, il est difficile de se satisfaire d'une explication des gémellités dizygotiques qui reposerait sur des indices de prévalence et de probabilité aussi faibles.

De la même façon, il est intellectuellement difficile d'admettre que la causalité soit génétique dans tous les cas de grossesses dizygotiques, tout du moins que ce soit ces seules deux mutations qui expliquent la double ovulation. Sinon, comment expliquer que sur plusieurs générations d'une même famille en ligne patrilinéaire directe, figurent des fraternal twins<sup>96</sup> ? Sauf à prouver que, des siècles durant, les hommes d'une même lignée épousent tous des femmes présentant cette double mutation engendrant des jumeaux DZ ?

L'on comprend aisément ici que la causalité identifiée en 2016 ne peut suffire pour élucider ce qui demeure finalement un mystère... jusqu'à ce que la science n'aboutisse. A moins que l'explication par défaut que l'on pourrait avancer faute de mieux, tienne en de la stochastique pure tout comme les recombinaisons et brassages génétiques qui s'apparentent à une loterie<sup>97</sup>.

Concernant la seconde catégorie de jumeaux, ceux dits monozygotes, son origine primitive reste elle aussi méconnue. Quantitativement, les jumeaux MZ représentent entre un quart et un tiers de l'ensemble des jumeaux. Mais ils ne forment pas un tout homogène puisqu'il en existe trois types<sup>98</sup>, voire quatre selon le moment où l'œuf (le zygote ou embryon) se divise et selon leur environnement utérin :

- 30% environ des jumeaux MZ évoluent dans un environnement bi-chorial et bi-amniotique ;
- 70% environ des jumeaux MZ baignent dans un environnement mono-chorial et bi-amniotique ;
- 1% environ se trouve dans un environnement mono-chorial et mono-amniotique ;
- Les jumeaux conjoints<sup>99</sup> constituent le quatrième type de jumeaux homozygotes et demeurent rarissimes.

Quel que soit le type, le processus consiste en la scission d'un ovocyte unique fécondé par un seul et même spermatozoïde. La question qui se pose dès lors est celle de savoir ce qui provoque cette division. Plusieurs pistes ont été explorées sans pouvoir parvenir à une réponse certaine. De sorte qu'en 2023 nul ne sait la raison pour laquelle cette division intervient et pourquoi elle se retrouve plus fréquemment dans certaines familles ou dans certains lieux que dans d'autres.

---

<sup>96</sup> Anglicisme pour distinguer les jumeaux dizygotiques des identical twins

<sup>97</sup> Cours de généalogie génétique n°6 Didier RAMELET-STUART 23 04 2023

<sup>98</sup> Bruno REVERSADE Directeur de Recherches au sein de l'Institut du Génome de Singapour interviewé dans l'émission *La Méthode scientifique* diffusée par France Culture le 26 06 2017

<sup>99</sup> Classiquement appelés enfants siamois

Parmi les voies investiguées, l'on retrouve :

- La génétique et l'hérédité : à l'instar de certains mammifères<sup>100</sup>, un gène prédisposerait à la gémellité identique chez l'homme. L'on apercevrait ainsi un gène dominant sur le chromosome 4 avec une pénétrance variable qui conduirait à ce que se développent ou non des jumeaux, selon la sécrétion ou l'absence de sécrétion d'une hormone spécifique. Ce qui signifierait que tous les embryons qui ont cette allèle, ce gène, ne donneraient pas forcément des jumeaux. Le conditionnel est de rigueur ici car le scientifique qui parle du sujet le fait en 2017 au moment où l'étude qu'il dirigeait se poursuivait et qu'elle n'était pas parvenue à ses conclusions définitives<sup>101</sup>. A noter qu'en 2023 cette étude ne figure toujours pas dans la liste des publications de son auteur<sup>102</sup> ;
- L'épigénétique avec des facteurs qui favoriseraient la division spontanée de l'œuf, notamment une exposition des femmes à des molécules favorables. Mais là encore rien n'est sûr en dépit d'études fouillées telle celle islandaise menée en 2021 sur une base conséquente d'individus dont 387 paires de jumeaux MZ<sup>103</sup> ;
- La consanguinité évoquée sans étalement scientifique mais plus simplement amenée comme une question ouverte, notamment au vu de certains phénomènes localisés<sup>104</sup> ; en ce sens, s'expriment des scientifiques, tel Didier DUBOULE<sup>105</sup>.

Dans le même esprit mais sans les compétences requises, nous avançons l'hypothèse d'une dégénérescence ancienne et continue de l'espèce au travers d'un appauvrissement de la fertilité masculine et féminine qui aboutirait à la difficulté, de plus en plus répandue, des couples à avoir des enfants<sup>106</sup>. Et avant cela, cette involution aurait fait progressivement s'éloigner l'espèce de la normalité qui pourrait être celle originellement de la portée gémellaire et non celle de la grossesse unipare. A l'appui de cette conjecture, nous apportons deux éléments :

- Le premier tient à ce que les femelles chez les mammifères disposent, généralement, d'un nombre de glandes mammaires en rapport avec leur grossesse multipare... inutile de faire ici un dessin ;
- Le second élément qui, comme le précédent, doit être pris comme purement réflexif, tient à ce que la survenance de jumeaux apparaît en proportion plus élevée chez les femmes où, naturellement ou avec une assistance médicale, la capacité biologique à concevoir un enfant est grande et contribue à élever le taux de fécondité du pays où elles vivent. En ce sens, l'on remarquera que les pays affichant les plus forts taux de fécondité<sup>107</sup> sont ceux qui présentent également un taux de gémellité élevé (Afrique vs Asie, Nigéria vs Japon)<sup>108</sup>.

---

<sup>100</sup> Exemple : le tatou à 9 bandes donne systématiquement des quadruplés

<sup>101</sup> Bruno REVERSADE dans le média susmentionné

<sup>102</sup> Genome Institute of Singapore

<sup>103</sup> *Differences between germline genomes of monozygotic twins* étude islandaise parue dans *Nature Genetics* en 2021 <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33414551/>

<sup>104</sup> Exemple : cité brésilienne de Candido Godoi tel que raconté par l'hebdomadaire *Le Point* [Brésil : une ville intrigue pour son taux de naissance... de jumeaux \(lepoint.fr\)](#)

<sup>105</sup> Généticien et professeur à l'Université de Genève et l'EPFL Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne -EPFL

<sup>106</sup> Pour la France cf. le résumé de situation établi par l'Assurance Maladie sur son site web AMELI consulté le 12 04 2023 [Baisse de la fertilité et de la fécondité : pourquoi ? | ameli.fr | Assuré](#)

<sup>107</sup> Taux de fécondité mesure le nombre moyen d'enfants par femme

<sup>108</sup> Données 2018 de la CIA rapportées par Wikipédia et lues le 12 04 2023 [Liste des pays par taux de fécondité — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)



D'un point de vue généalogique, la causalité gémellaire rejoint la recherche des origines sous un angle complémentaire à celui des dates et des liens filiaux. Combien de familles et d'individus désignent en effet les jumeaux par leur qualité de jumeaux plus que par leur prénom individuel où l'on entend fréquemment dans les fratries, énumérer les membres qui la composent par leur prénom respectif, les uns après les autres, tandis que les jumeaux n'apparaissent dans la liste que sous le vocable impersonnel et pluriel de "jumelles" ou "jumeaux". Si la question enfantine et précoce de savoir comment naissent les bébés amène une réponse tout aussi naïve (cigognes, choux, roses...), elle apparaît comme une question plus délicate encore lorsque les adultes sont interpellés par des jumelles ou jumeaux. Ainsi, la quête des origines au cœur de la généalogie est une question existentielle que tout individu se pose mais qui, dans le cas des jumelles et jumeaux, se pose avec une acuité particulière.

**En 2023, l'origine de la grossesse gémellaire continue de défier et de fasciner la science qui lui consacre des moyens non négligeables. Pour les besoins de ses recherches et restitutions, la science catégorise les jumeaux sur la base d'éléments objectifs et descriptifs. Mais tous ces jumeaux présentent cependant le point commun de leur conception inconnue. Peut-être que l'humanité a consciemment ou inconsciemment besoin de cette part troublante du mystère de la naissance sur une planète qui, en 2023, n'a jamais porté autant d'humains simultanément.**

## Chapitre 5 Vécu spécifique de la grossesse gémellaire

D'emblée, il convient de resituer l'évolution de la grossesse gémellaire dans le contexte énigmatique décrit aux 4 chapitres précédents. Ensuite, entre le moment de la connaissance par la mère de cette grossesse particulière et le moment où l'accouchement se profile, la future maman et son entourage peuvent nourrir des doutes et des craintes qui, pour certains sont fondés en fonction de tout un ensemble d'aléas tandis que d'autres reposeront sur le fait que la grossesse gémellaire reste, a priori et de façon générale, une grossesse à risque en dépit des améliorations apportées au dépistage et au suivi.

Ces améliorations médicales complétées d'un accompagnement psychologique et pédagogique par les professionnels idoines contribuent fortement à un vécu gravidique serein et à ce qu'in fine, l'évolution et l'aboutissement de la grossesse gémellaire se passent correctement.

Bien qu'à notre sens, les comparaisons internationales ou celles faites dans le temps dans un même pays soient hasardeuses, compte tenu notamment de variables physiologiques et métaboliques, force est de constater que les progrès scientifiques et techniques ont drastiquement et indiscutablement réduit les complications chez les parturientes comme chez les futurs bébés. Toutes les études sur le sujet montrent que la baisse de la mortalité utérine et infanto-juvénile vaut pour les grossesses unipares et progénitures simples comme pour celles multipares et doubles. Et qu'à l'inverse, là où le système sanitaire est défaillant, l'on constate une surexposition aux risques des grossesses gémellaires<sup>109</sup>.

---

<sup>109</sup> Pour exemple, Haïti où le taux de naissances gémellaire de 17‰ est le plus élevé de la zone Amérique Latine Caraïbes et où le quotient de mortalité infanto-juvénile des jumeaux est 3.3 fois supérieur à celui des singletons. Les auteurs plaident dans leurs conclusions pour le développement étatique de services obstétricaux et pédiatriques accessibles et essentiels à la prise en charge des grossesses gémellaires ; source :

Si l'on cantonne le propos à la France, les progrès considérables accomplis en matière de prophylaxie et d'asepsie comme en matière de gynécologie et d'obstétrique, aboutissent à ce que la surmortalité gémellaire, tant chez la mère que chez les enfants nés ou à naître, est passée d'un niveau très élevé sous l'Ancien Régime<sup>110</sup> à une valeur résiduelle aujourd'hui.

Pour autant cette réalité ne saurait occulter les spécificités de l'évolution de la grossesse gémellaire. Or, le premier constat que l'on peut aisément faire est celui de l'absence de recommandations de bonnes pratiques professionnelles -RBPP émanant de l'institution qui œuvre en la matière, à savoir la Haute Autorité de Santé -HAS. Un examen depuis son site web<sup>111</sup> permet de voir que la grossesse gémellaire comme plus globalement, les grossesses multiples, est traitée accessoirement ou incidemment par des publications génériques consacrées à la prévention des risques chez la femme enceinte. Que faut-il voir dans cette carence ? Simplement l'inutilité d'une RBPP dans la mesure où les praticiens du secteur ont édicté leurs propres codes<sup>112</sup> et protocoles<sup>113</sup> ? Ou la prudence de ne pas diffuser des préconisations ou normes souples sur un sujet pas totalement maîtrisé avec toutes les conséquences éthiques et juridiques potentielles ? Ou d'autres raisons encore, nul ne sait.

Quoi qu'il en soit, la grossesse gémellaire de par ses spécificités interpelle encore sur plusieurs points troublants.

Le premier point est celui des complications auxquelles s'expose la grossesse gémellaire<sup>114</sup> :

- Côté maternel : hypertension artérielle -HTA, prééclampsie ou éclampsie<sup>115</sup>, diabète gestationnel, accouchement prématuré, césarienne, hémorragie du post-partum -HPP ;
- Côté fœtal : nouveau-né petit pour son âge gestationnel -PAG, prématurité, mort fœtale in utero, malformations fœtales.

Le deuxième point extrait du premier est celui de la prématurité qui menace la survie des jumeaux ; c'était le cas hier, c'est encore le cas en 2023 dans une moindre mesure. La durée de gestation reste un sujet de dissensus entre les praticiens et experts, notamment depuis qu'une étude sortie en 2016<sup>116</sup> préconise une durée de gestation idéale de 37 semaines, soit 3 semaines avant le terme théorique. Cette conclusion étonnante n'a pas modifié fondamentalement la pratique qui continue de discriminer le suivi de la grossesse et son aboutissement en fonction du type de jumeaux attendus (cf. chapitre 4 supra la distinction entre hétérozygotes et monozygotes avec 3 sous-types parmi ces derniers).

---

*Facteurs associés à la surmortalité infanto-juvénile des jumeaux à Haïti* par Adama OUEADROGO et David Jean SIMON dans Santé Publique volume 34 paru en février 2022 (pages 275 à 287)

<sup>110</sup> Par exemple, l'étude *Les accouchements multiples dans la France ancienne* d'Hector GUTIERREZ et Jacques HOUDAILLE parue dans Population n°3 38<sup>ème</sup> année 1983 (pages 479 à 490) restitue une surmortalité de 50% chez les bébés et enfants jumeaux et une mortalité 3 fois supérieure chez les mères de jumeaux

<sup>111</sup> [Haute Autorité de Santé - Professionnels \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr) consulté le 11 avril 2023

<sup>112</sup> *Recommandations pour la pratique clinique Les grossesses gémellaires* par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français -CNGOF décembre 2009

<sup>113</sup> Par exemple procédure de *Prise en charge des grossesses gémellaires* par le Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière à Paris du 29 01 2018

<sup>114</sup> Ibidem

<sup>115</sup> La prééclampsie est une maladie fréquente de la grossesse, associée à une hypertension artérielle et à l'apparition de protéines dans les urines selon l'INSERM sur son site web consulté le 14 04 2023

<sup>116</sup> *Prospective risk of stillbirth and neonatal complications in twin pregnancies: systematic review and meta-analysis* par un collectif de 22 chercheurs et publiée dans le British Medical Journal -BMJ

Le troisième point amené par le précédent est celui de la mortalité néonatale du ou des jumeaux. Selon le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français -CNGOF, ce drame frappe 5% des grossesses gémeillaires<sup>117</sup> dans un contexte général de hausse de la mortalité néonatale qui, abstraction faite des disparités régionales, s'établit en 2019 à 2 enfants morts pour 1000 naissances vivantes (vs 1.6‰ en 2010)<sup>118</sup> alors que le taux de mortalité infantile s'établit globalement à un peu moins de 4 enfants décédés avant leur premier anniversaire pour 1000 enfants nés vivants<sup>119</sup>.

Le quatrième et dernier point concerne ce qui va retirer son caractère gémeillaire à la grossesse :

- Tout d'abord, il existe des cas de déni de grossesse gémeillaire comme l'on en trouve pour des gestations ordinaires ; le déni peut aussi ne porter que sur le caractère gémeillaire et pas sur le fait d'être enceinte ;
- Ensuite, il existe des grossesses gémeillaires inconscientes, durant les premières semaines tout au moins, parce qu'invisibles du fait que la parturiente n'a pas eu d'imagerie ou que cette imagerie n'a vu qu'un chorion et pas le second. Parfois, la révélation de la gémeillité ne survient pas avant le moment de la délivrance, y compris et aussi curieux que cela puisse paraître, dans des cabinets utilisant des échographes hypersensibles<sup>120</sup> ;
- Également, sur des indications très précises et compte tenu de tout un ensemble de paramètres médicaux et éthiques, la gémeillité peut être stoppée par l'interruption médicale sélective de grossesse consistant en un fœticide pratiqué sur le jumeau malade afin de préserver le jumeau sain ; cette pratique délicate pose notamment la question de son retentissement psychologique sur l'enfant survivant<sup>121</sup> et sur sa génitrice ; sachant que dans certaines indications, une chirurgie in utero pourrait remédier aux malformations et autres anomalies majeures détectées mais ce geste invasif demeure encore peu pratiqué<sup>122</sup> ;
- Dans le même ordre d'idée, la mort fœtale in utero interroge sur ses répercussions sensibles chez le jumeau vivant.

Ce dernier point mérite un traitement plus approfondi. Selon une étude déjà ancienne<sup>123</sup>, 12% des grossesses naturelles peuvent être gémeillaires en leur début. Au sein de cette proportion, un cas sur huit se conclut par la disparition d'un jumeau, aboutissant en définitive à une naissance unique. Plus récemment, Jean-Guy SARTENAER<sup>124</sup> atteste qu'en début de grossesse, il voit à l'échographie plusieurs embryons dans 8 à 10% des cas mais que seul 1% débouche sur la naissance de jumeaux vivants ; soit un rapport de 1 à 10 entre le début et le terme de la gestation.

---

<sup>117</sup> Tel que rapporté par Le Figaro Santé sur son site web consulté le 14 04 2023 [Trente-sept semaines, le meilleur terme pour des jumeaux \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr/santé/30-septembre-2022-trente-sept-semaines-le-meilleur-terme-pour-des-jumeaux-20220930.html)

<sup>118</sup> Rapport de surveillance de la santé périnatale en France par Santé Publique France 2022

<sup>119</sup> Selon l'INSEE chiffres provisoires 2022 tel qu'indiqués sur son site web consulté le 14 04 2023 [Taux de mortalité infantile | Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1511144?geo=FRANCE&geo2=FRANCE&geo3=FRANCE&geo4=FRANCE&geo5=FRANCE&geo6=FRANCE&geo7=FRANCE&geo8=FRANCE&geo9=FRANCE&geo10=FRANCE&geo11=FRANCE&geo12=FRANCE&geo13=FRANCE&geo14=FRANCE&geo15=FRANCE&geo16=FRANCE&geo17=FRANCE&geo18=FRANCE&geo19=FRANCE&geo20=FRANCE&geo21=FRANCE&geo22=FRANCE&geo23=FRANCE&geo24=FRANCE&geo25=FRANCE&geo26=FRANCE&geo27=FRANCE&geo28=FRANCE&geo29=FRANCE&geo30=FRANCE&geo31=FRANCE&geo32=FRANCE&geo33=FRANCE&geo34=FRANCE&geo35=FRANCE&geo36=FRANCE&geo37=FRANCE&geo38=FRANCE&geo39=FRANCE&geo40=FRANCE&geo41=FRANCE&geo42=FRANCE&geo43=FRANCE&geo44=FRANCE&geo45=FRANCE&geo46=FRANCE&geo47=FRANCE&geo48=FRANCE&geo49=FRANCE&geo50=FRANCE&geo51=FRANCE&geo52=FRANCE&geo53=FRANCE&geo54=FRANCE&geo55=FRANCE&geo56=FRANCE&geo57=FRANCE&geo58=FRANCE&geo59=FRANCE&geo60=FRANCE&geo61=FRANCE&geo62=FRANCE&geo63=FRANCE&geo64=FRANCE&geo65=FRANCE&geo66=FRANCE&geo67=FRANCE&geo68=FRANCE&geo69=FRANCE&geo70=FRANCE&geo71=FRANCE&geo72=FRANCE&geo73=FRANCE&geo74=FRANCE&geo75=FRANCE&geo76=FRANCE&geo77=FRANCE&geo78=FRANCE&geo79=FRANCE&geo80=FRANCE&geo81=FRANCE&geo82=FRANCE&geo83=FRANCE&geo84=FRANCE&geo85=FRANCE&geo86=FRANCE&geo87=FRANCE&geo88=FRANCE&geo89=FRANCE&geo90=FRANCE&geo91=FRANCE&geo92=FRANCE&geo93=FRANCE&geo94=FRANCE&geo95=FRANCE&geo96=FRANCE&geo97=FRANCE&geo98=FRANCE&geo99=FRANCE&geo100=FRANCE)

<sup>120</sup> Témoignage de Barbara SCHLOCHOW sage-femme suisse rapporté dans *Le syndrome du jumeau perdu* d'Alfred et Bettina AUSTERMANN Seconde édition revue et augmentée aux Editions Le Souffle d'Or Collection Naître&grandir 2022 (page 43)

<sup>121</sup> *Interruption médicale sélective de grossesse : quel devenir pour le jumeau sain ?* Mémoire signé Linda YACOUBI sage-femme 2019

<sup>122</sup> Article paru dans Le Figaro Santé en ligne article du 27 01 2015 lu le 14 04 2023 [La chirurgie in utero progresse mais reste une exception \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr/santé/27-janvier-2015-la-chirurgie-in-utero-progresse-mais-reste-une-exception-20150127.html)

<sup>123</sup> *Survival probability of human conceptions from fertilization to term* Charles BOKLAGE 1990

<sup>124</sup> Interview de Jean-Guy SARTENAER gynécologue-obstétricien belge dans *Le syndrome du jumeau perdu* d'Alfred et Bettina AUSTERMANN Seconde édition revue et augmentée aux Editions Le Souffle d'Or Collection Naître&grandir 2022 (page 17)

Dès lors, comment savoir si un individu a perdu une sœur ou un frère durant sa vie utérine ? Encore récemment, cette question était sans réponse convaincante, hormis la preuve par l'image médicale. Puis une équipe internationale de chercheurs a réussi à développer un test, génétique fiable à 60-80 %, permettant de savoir si une personne a déjà eu un jumeau identique avant sa naissance. L'on observera la robustesse toute relative de cette technique et son champ limité aux jumeaux MZ<sup>125</sup>.

Mais qu'importe l'absence de preuves absolues puisque pour certains spécialistes reconnus ou autoproclamés, les témoignages et convictions intimes saupoudrées de pseudos signes cliniques du jumeau disparu suffisent pour expliquer et devoir soigner, à grand renfort de prestations payantes (consultations, formations, conférences, livres...), "*un profond sentiment de nostalgie, de mal-être ou de culpabilité*"<sup>126</sup>. L'acidité de notre plume est proportionnelle à l'ineptie de ce que nous avons pu lire sur le sujet qui s'affranchit de toute rigueur scientifique. Ce qui ne signifie pas que la disparition de l'autre in utero et que l'anthropophagie in utero soient dénuées de conséquences psychologiques chez celui qui survivra. Nier ce traumatisme lorsqu'il est réellement vécu comme tel serait manquer de respect et d'empathie à celles et ceux qui souffrent dans leur chair de ce deuil originel<sup>127</sup>. Tout comme il faut considérer avec sérieux les interactions qui se jouent entre les deux êtres en devenir dans le ventre de leur maman (cf. chapitre 6 infra).

D'un point de vue généalogique, le vécu de la grossesse gémellaire étant de plus en plus documenté dans le cadre de la surveillance prénatale, il sera intéressant de lire les dossiers médicaux et autres archives médicales afin de mieux appréhender comment la mère a traversé cette période. Ce à quoi, s'ajoutera le cas échéant le vécu psychique du jumeau survivant avec les éventuels traumatismes afférents à sa condition, sous réserves que la science démontre les troubles engendrés par la perte.

**Le vécu de la grossesse gémellaire demeure particulier, tant du côté de la mère que des enfants et des professionnels de santé. Indéniablement, il soulève des interrogations et conserve une part d'inconnu bien spécifique qui repose sur des réalités biologiques mais aussi sur des fondements plus discutables et qui paraissent directement dériver des mythes et croyances, quand ils ne sont pas trivialement fabriqués par un charlatanisme cupide. Dans ces conditions, de nombreuses enseignes commerciales, directement ou de façon déguisée, cherchent à vendre des produits spécialement conçus pour les grossesses gémellaires. Mais ce marketing a peu de chance d'atteindre sa cible lorsque, comme nous l'avons entendu et lu au cours de nos recherches, la femme explique qu'elle ne se savait pas enceinte d'une paire ou qu'elle a vécu sa grossesse gémellaire comme celle des singletons qu'elle a eus avant ou après. De sorte que le caractère particulier du vécu gravidique gémellaire doit être relativisé.**

---

<sup>125</sup> *Identical twins carry a persistent epigenetic signature of early genome programming* par un collectif de chercheur publié dans Nature Communications 2021

<sup>126</sup> Sous-titre du livre déjà cité *Le syndrome du jumeau perdu*

<sup>127</sup> Témoignage par exemple de Virginie DARIES dans son livre *Jumeaux dans l'au-delà* Tome 1 *L'empreinte de la vie in utero* aux Editions Première Chance 2019

## Chapitre 6 Vie et interactions gémellaires utérines

De tout ce qui distingue les jumeaux des autres êtres humains, la vie à deux in utero nous paraît être la singularité majeure si nous laissons de côté les autres grossesses multipares<sup>128</sup>. Ce chapitre 6 s'intéresse à la vie utérine et ne reviendra pas sur la mort fœtale et les interactions associées à celle-ci. Il évitera par ailleurs de trop se fourvoyer dans les fantasmes mythologiques et psychanalytiques<sup>129</sup> éloignés de toute réalité objective.

La vie embryonnaire et fœtale prend une dimension toute particulière avec les jumeaux. Mais avant de l'investir spécifiquement, il est nécessaire de se donner quelques points de repère<sup>130</sup> :

- La période embryonnaire couvre les soixante premiers jours de la vie intra-utérine avec, durant le premier mois, une individualisation de l'embryon au sein de l'œuf ;
- Au 7<sup>ème</sup> jour seulement, le bouton embryonnaire se dote de deux ensembles cellulaires : l'ectoblaste et l'endoblaste. L'ectoblaste va former l'épiderme, les ongles, l'émail des dents, le tissu nerveux (cerveau, moelle épinière, une partie de l'œil et de l'hypophyse) et les membranes de l'œuf. L'endoblaste donne les glandes digestives et l'épithélium qui tapisse le tube digestif et les voies respiratoires ;
- Au 18<sup>ème</sup> jour, l'embryon mesure un millimètre ;
- Au 22<sup>ème</sup> jour, ébauche auditive, optiques et cardiaques ;
- Au cours de la 4<sup>ème</sup> semaine, ébauche du système nerveux et développement des membres supérieurs et des reins ;
- Au 32<sup>ème</sup> jour, l'utérus présente la taille d'une mandarine et les membres inférieurs se développent ainsi que les organes digestifs et respiratoires ;
- Le 2<sup>ème</sup> mois est celui de la formation des organes (organogenèse) et du modelage de l'aspect extérieur (morphogenèse) avec notamment la bouche, les oreilles, les yeux, les paupières, le cœur, la moelle épinière, le système vasculaire, l'individualisation des doigts et des orteils, la différenciation sexuelle en ovaires ou testicules ;
- A 51 jours de vie, l'embryon mesure presque 30 mm ;
- Au cours du 3<sup>ème</sup> mois, le visage prend une forme humaine et à la fin de ce 1<sup>er</sup> trimestre le fœtus mesure déjà 10 cm, pèse 45 grammes et commence à bouger visiblement à l'échographie mais de façon encore imperceptible pour la mère ;
- Le mois suivant, les premiers cheveux apparaissent et un duvet (lanugo) recouvre la peau ; laquelle par sa transparence laisse voir les vaisseaux sanguins. Tandis que les os se fortifient et que le cœur bat à 140-150 pulsations/minute ;
- Pendant le 5<sup>ème</sup> mois, le corps est entièrement vascularisé et les premières circonvolutions cérébrales se dessinent ;
- Durant le 6<sup>ème</sup> mois, le fœtus suce son pouce. Il dort 18 à 20 heures par jour sinon il gigotte sans cesse. Son visage est pratiquement terminé. Il pèse 1100 g et mesure 31 cm ;

---

<sup>128</sup> Illustration extraordinaire de grossesse multipare parvenue à terme avec succès : les nonuplés mis au monde par Halima CISSE une malienne de 25 ans le 04 05 2021 à Casablanca [Maroc : l'incroyable histoire des « nonuplés » maliens – Jeune Afrique](#)

<sup>129</sup> Voir le dieu Osiris et la déesse Isis dans le panthéon égyptien, jumeaux de jumeaux, qui se marieront entre frère et sœur après avoir eu des relations sexuelles incestueuses dans le ventre de leur mère Nout épouse de Geb

<sup>130</sup> Je reproduis ici, quasiment in extenso, l'article du 31 12 2009 intitulé *Développement de l'embryon et du fœtus* et signé par les Dr Jacqueline ROSSANT-LUMBROSO Médecin généraliste et Dr Lyonel ROSSANT Pédiatre (1952-2016) publié sur le site [Développement de l'embryon et du fœtus - Symptômes et traitement - Doctissimo](#) consulté le 15 04 2023

- Durant le 7<sup>ème</sup> mois, les yeux s'ouvrent mais le milieu dans lequel le fœtus baigne est obscur. Il entend les bruits intérieurs (cœur de sa mère, voix, gargouillis intestinaux...) et extérieurs à l'utérus. Il commence à se sentir à l'étroit dans l'utérus. Le 7<sup>ème</sup> mois est aussi celui de l'élaboration des nerfs. Les circonvolutions cérébrales sont de plus en plus nombreuses et profondes ;
- Durant le 8<sup>ème</sup> mois, le bébé grossit de 250 g par semaine. Le fœtus bascule et sa tête se place en bas ;
- Durant le 9<sup>ème</sup> mois, la formation de l'enfant est terminée. Tout est prêt pour l'accouchement.

Ce calendrier montre comment les organes indispensables à la vie biologique, sensorielle et sociale se mettent progressivement en place. Parmi eux, figure le développement du système nerveux qui débute assez tôt et se poursuit tout au long de la vie fœtale ainsi qu'au cours des premières années de vie extra-utérine.

Le système nerveux<sup>131</sup> comprend le système nerveux central -SNC (cerveau et moelle épinière), le système nerveux périphérique (nerfs crâniens et nerfs des membres) et le système nerveux végétatif. Les fonctions assurées par l'ensemble de ce système sont :

- conscience ;
- veille et sommeil ;
- fonctions intellectuelles ;
- communication et langage ;
- comportements ;
- contrôle des mouvements ;
- perceptions sensorielles ;
- sensibilité à la douleur ;
- régulation des organes.

Nous avons donc affaire ici à un dispositif absolument capital pour ce qui est des échanges entre les jumeaux in utero. Sans le SNC, la communication existe mais s'exprime de façon autre et plus réduite<sup>132</sup>.

Sur le plan sensoriel, il est admis que l'oreille se développe dès la 6<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhées avant-même le cœur et le cerveau<sup>133</sup> ; l'embryon entend dès lors "*les bruissements du sang, le cœur et les bruits de digestion de sa mère, de même que les bruits de son environnement*"<sup>134</sup>. Parallèlement, les embryons bien que séparés entre eux d'une membrane ovulaire, peuvent enregistrer les bruits l'un de l'autre car cette paroi est trop fine pour empêcher la diffusion des sons<sup>135</sup> qui seront ainsi captés par les deux mais en étant toutefois déformés par le liquide amniotique<sup>136</sup>.

<sup>131</sup> Fédération Française de Neurologie sur son site web consulté le 15 04 2023 [Qu'est ce que la neurologie? | Fédération Française de Neurologie \(ffn-neurologie.fr\)](https://www.ffn-neurologie.fr/)

<sup>132</sup> A titre d'exemple, la communication avérée entre les arbres ; article lu le 15 04 2023 [Comment les arbres communiquent-ils entre eux et à quoi ces échanges servent-ils ? - Sciences et Avenir](#)

<sup>133</sup> Selon notamment Joachim Ernst BEHRENDT (1922-2000) journaliste, compositeur et musicologue allemand

<sup>134</sup> Interview de Jean-Guy SARTENAER déjà cité gynécologue-obstétricien belge dans *Le syndrome du jumeau perdu* d'Alfred et Bettina AUSTERMANN Seconde édition revue et augmentée aux Editions Le Souffle d'Or Collection Naître&grandir 2022 (page 18)

<sup>135</sup> Ibidem (page 19)

<sup>136</sup> Article précité des Dr ROSSANT-LUMBROSO et ROSSANT

Les prémices du toucher, premier sens acquis in utero et dernier sens conservé jusqu'au terme de l'existence humaine, apparaissent dès le troisième mois de vie utérine alors que les êtres en devenir ne mesurent que 10 centimètres et pèsent seulement 60 grammes<sup>137</sup>. Mais, à ce stade, ils remuent déjà beaucoup et leur langage corporel montre des mouvements de plus en plus fréquents et variés<sup>138</sup>.

Grâce à ce bagage biologique, peut donc s'instaurer une communication, non plus seulement entre l'enfant et sa mère, mais directement entre les deux enfants qu'elle porte et dont elle décèle par la position, les mouvements et les réactions vis-à-vis du monde extérieur, la "singularité" de chacun outre ce que lui révèle l'échographie. Mais que sait-on vraiment de ces communications utérines en dehors des extrapolations oiseuses lues çà-et-là et qu'il est préférable de passer sous silence ?

Avant de tenter une réponse à cette question ambitieuse, il convient de préciser :

- d'une part, que ces interactions et la trace éventuelle qui pourrait en rester après la naissance, évoluent avec le développement intra-utérin et cesseront avec l'accouchement qui, dans le cas des grossesses doubles, peut survenir prématurément et entraîner l'arrêt de ces échanges intra-utérins plus ou moins perfectionnés ;
- d'autre part, que chaque jumeau a son comportement propre résultant de "*facteurs génétiques mais aussi (...) de la position [que chacun occupe] par rapport à l'utérus, au placenta et à son jumeau. Très mobiles dans leurs poches amniotiques respectives, les fœtus ne reçoivent pas des informations sensori-motrices identiques*"<sup>139</sup>.

Un suivi échographique permet d'observer la relation in utero et sa progression au fil du temps. Ainsi, "avant 13 semaines d'aménorrhées (deux mois et demi de grossesse), les jumeaux semblent s'ignorer, chacun ayant une "*chambre à soi*" selon le Docteur François FARGES<sup>140</sup> qui constate "*qu'à partir de 17 semaines d'aménorrhées (trois mois et demi de grossesse), les comportements d'une apparente recherche de « l'autre » apparaissent (sic). Le mouvement de la main se glisse dans la membrane pour palper, taper, caresser le jumeau. On observe des contacts des têtes, des pieds, de la bouche*"<sup>141</sup>.

L'on devine en creux que l'individuation débute in utero avec un comportement et un rapport à l'autre différent tout comme l'adaptation à l'environnement diffère entre les deux jumeaux, y compris ceux monozygotes. Manifestement, le mimétisme ou l'imitation ne sont pas à l'œuvre à ce stade.

D'une façon plus globale, cela pose la double question de savoir :

- de quoi procèdent les interactions entre les co-jumeaux dans le ventre maternel
- et en quoi ce contact précoce avec autrui, à la différence des autres enfants à naître, entraîne et prépare les jumeaux dans l'exercice présent et à venir de leur rapport à autrui.

---

<sup>137</sup> *Le mystère des jumeaux* livre et film de Marie-Noëlle HIMBERT et Niels TAVERNIER aux Editions Perrin et sur <https://www.youtube.com/watch?v=lyXACIV2Ge0> visionné le 15 04 2023

<sup>138</sup> *La fratrie in utero Des frères et sœurs dans la chambre obscure* de François FARGES gynécologue-obstétricien et échographiste et Nicole FARGES psychanalyste paru dans SPIRALE n°81 -janvier 2017 (page 59)

<sup>139</sup> Ibidem (page 60)

<sup>140</sup> Ibidem (page 60)

<sup>141</sup> Ibidem (pages 61 et 62)

En cherchant à répondre à cette interrogation et après avoir balayé les nombreux sophismes et spéculations sur le sujet, teintés parfois d'arrière-pensée idéologique et politique, nous ne retenons en définitive que les conclusions d'une étude publiée en 2010<sup>142</sup> selon laquelle l'exécution des mouvements vers le co-jumeau n'est pas accidentelle : dès la 14<sup>ème</sup> semaine de gestation, les fœtus jumeaux exécutent des mouvements spécifiquement destinés au co-jumeau. Ainsi, l'équipe dirigée par Stefania ZOIA conclut que le contact intra-paire résulte d'une planification motrice plutôt que du résultat accidentel de la proximité spatiale. En d'autres termes, le fœtus montrerait une propension naturelle à aller vers l'autre, étant constaté qu'au fur-et-à-mesure de l'avancée dans le temps, le jumeau privilégie ses contacts avec l'autre plutôt que ses contacts auto-dirigés et ceux orientés vers la paroi utérine. Depuis sa publication, cette étude n'a été ni confirmée ni infirmée. En tout cas, elle est troublante car elle semble attester que l'altérité s'incarne dès la première rencontre et que la gémellité dans l'espace utérin est propice à la conscience de soi et aux débuts de l'intentionnalité<sup>143</sup>, bien avant que le singleton ne vive de telles expériences.

Cette étude, pour intéressante qu'elle soit, suscite néanmoins le doute. Bien que la méthode employée ait été validée, sa base étriquée de travail est discutable puisqu'elle n'est constituée que de seulement cinq mamans porteuses de jumeaux. Ensuite, comment cette étude peut-elle démontrer absolument une intention, et non un simple réflexe, dans les postures des fœtus alors que le système nerveux est encore en construction ? Comment peut-on déduire des clichés échographiques, la mise en place d'une relation conjugale entre les jumeaux qui préfigurerait, en avance sur les enfants uniques, leur relation fusionnelle et leurs liens sociaux à venir ?

A bien y réfléchir, les conclusions de cette étude ne sont peut-être pas totalement affranchies du mythe gémellaire et de son lot d'idées reçues. Afin d'essayer de clarifier la connaissance, nous suggérons d'approfondir les investigations en mobilisant de nouveaux moyens probatoires telle que la mesure comparative du taux de sécrétion de l'ocytocine chez un groupe de nouveau-nés singuliers et un groupe de nouveau-nés pluriels.

Bien qu'une étude récente<sup>144</sup> soit venue édulcorer ou contredire certaines assertions précédentes issues de 30 000 publications sur le sujet, la molécule d'ocytocine reste considérée comme une hormone active des relations sociales. *«Allant au-delà de l'attachement entre adultes et de tout ce qui amène à la formation d'un couple, elle est également indispensable pour le lien social, source d'empathie, de confiance, de générosité, de défense du groupe. Avec l'ocytocine, [les scientifiques] ont vu un large éventail de fonctions diverses, la nature utilise cette hormone pour associer le plaisir, voire la dépendance à tout ce qui est nécessaire à la survie de l'espèce»*<sup>145</sup>.

---

<sup>142</sup> *Wired to Be Social : the ontogeny of Human interaction* par Umberto CASTIELLO, Cristina BECCHIO, Stefania ZOIA, Cristian NELINI, Luisa SARTORI, Laura BLASON, Giuseppina D'OTTAVIO, Maria BULGHERONI, Vittorio GALLESE 2010 [Wired to Be Social: The Ontogeny of Human Interaction | PLOS ONE](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0157001)

<sup>143</sup> Sur ses différentes notions, voir [L'émergence de la conscience de soi - Psychologue.net](https://www.psychologue.net/actualites/lemergence-de-la-conscience-de-soi) consulté le 15 04 2023

<sup>144</sup> Une étude américaine publiée en janvier 2023 montre que les campagnols des prairies sont capables de former des relations durables avec d'autres individus et de fournir des soins parentaux sans que la voie de signalisation ocytocinergique ne soit active. *Oxytocin receptor is not required for social attachment in prairie voles* Berendzen, K. M., Sharma, R., Mandujano, M. A., Wei, Y., Rogers, F. D., Simmons, T. C., Devanand MANOLI et al. in *Neuron*, 111, 787-796 [http://doi.org/10.1016/j.neuron.2022.12.011](https://doi.org/10.1016/j.neuron.2022.12.011)

<sup>145</sup> Selon les propos du 05 11 2021 de Marcel HIBERT professeur émérite au Laboratoire d'innovation thérapeutique de l'Université de Strasbourg [Ocytocine, « Une molécule qui nous veut du bien » - Université de Strasbourg - Recherche \(unistra.fr\)](https://www.unistra.fr/recherche/ocytocine)



Enfin, la compréhension des échanges gémellaires intra-utérins permettrait de mieux décrypter les conséquences psychologiques, voire traumatiques, et la capacité de résilience du jumeau en cas de relations contrariées : mort in utero avec persistance de ce jumeau jusqu'à sa biodégradation totale, réduction embryonnaire, incident du transfuseur-transfusé où la masse sanguine de l'un est détournée vers l'autre qui peut en mourir<sup>146</sup>, jumeau parasite appelé aussi *fœtus in fœtu*<sup>147</sup> ou encore attachement et détachement des siamois issus d'une division trop tardive de l'œuf (au-delà de 10 jours environ).

D'un point de vue généalogique et biographique, la vie gémellaire intra-utérine mérite une attention particulière si l'on veut bien admettre que cette tranche de vie est significative du particularisme gémellaire et imprime quelque chose d'à part dans l'existence des intéressés.

**En résumé, la vie à deux in utero déroge au schéma classique du temps précédant la naissance. Mais sans que l'on sache véritablement ni ce qui s'y joue sur l'instant, ni l'empreinte psychique et psychosociale durable qui en résulte, les travaux publiés restent trop sujets à caution.**

---

<sup>146</sup> Sur ce sujet [Syndrome transfuseur-transfusé — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome_transfuseur-transfusé)

<sup>147</sup> Sur ce sujet [foetus in foetu : zoom sur le jumeau parasite - Magicmaman.com](http://magicmaman.com/foetus-in-foetu-zoom-sur-le-jumeau-parasite/)

## Partie 3

# La naissance gémellaire : une réalité discrète



*“ Le premier cri que j’ai poussé  
C’était un cri de nouveau-né  
Le jour où ma mère me mit bas  
Nu, sanglant, entre des draps  
L’éclat du soleil me fit peur, me fit peur ”*  
Quelques cris 1999

Auteure : Françoise SAGAN Compositeur : David HALLYDAY Interprète : Johnny HALLYDAY

## Partie 3

# La naissance gémellaire : une réalité discrète

Après la Partie 2 qui scrutait la grossesse gémellaire, la Partie 3 vient tout naturellement regarder la phase suivante : celle de la naissance gémellaire. Laquelle n'allait pas de soi aux siècles passés avec tous les risques (**chapitre 7**) qui entouraient la grossesse et l'accouchement, tant chez la parturiente que chez les jumeaux eux-mêmes. En 2023, elle demeure compliquée dans plusieurs Etats caractérisés par un système de santé défaillant<sup>148</sup>. Au pire, la révélation des risques identifiés a priori aboutit à la mort de la mère et/ou à celle des jumeaux<sup>149</sup>. Dans ce cas sinistre, plus encore qu'en cas de délivrance heureuse, la naissance gémellaire apparaît comme une réalité discrète, peu tracée (**chapitre 8**) et transparente en généalogie (**chapitre 9**), peut-être en raison du fait qu'elle fut longtemps incertaine, précaire et paradoxalement synonyme de menace de mort.

## Chapitre 7 Accouchement gémellaire risqué

Comme pour la grossesse gémellaire, l'accouchement qui la couronne apparaît discrètement dans les recommandations institutionnelles françaises. La Haute Autorité de Santé -HAS qui œuvre en la matière diffuse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles -RBPP concernant les accouchements qu'elle qualifie de "normaux"<sup>150</sup> et ne consacre aucune RBPP spécifique aux accouchements gémellaires. Il est possible que cette carence résulte d'une doctrine privilégiant "*un accompagnement personnalisé à des pratiques systématiques*"<sup>151</sup>. En tout cas, c'est une posture exprimée par des praticiens chevronnés comme les Professeurs Philippe BLOT (1938-2019) et Olivier SIBONY ou encore le gynécologue-obstétricien Jean-François OURY<sup>152</sup> qui, ensemble, estiment "[devoir] continuer à raisonner en termes de grands principes obstétricaux adaptés à chaque cas particulier et non en fonction de protocoles immuables, établis parfois en fonction d'un cas et ne représentant en fait qu'une fausse sécurité pour le praticien. Il est fondamental que nous continuions à enseigner les manœuvres obstétricales de l'accouchement des gémellaires et aussi à évaluer notre pratique obstétricale française et cela, non dans le

---

<sup>148</sup> Par exemple, *L'accouchement des grossesses gémellaires et pronostic materno-fœtal dans un Centre Universitaire Tunisien de niveau 3 : étude rétrospective à propos de 399 cas étudiés en 2014* par Chekib ZEDINI, Rania BANNOUR, Imen BANNOUR, Badra BANNOUR, Majdi JLASSI, Leila GOUL et Hedi KHAIRI 2021 [L'accouchement des grossesses gémellaires et pronostic materno-fœtal dans un Centre Universitaire Tunisien de niveau 3 : étude rétrospective à propos de 399 cas - PMC \(nih.gov\)](#)

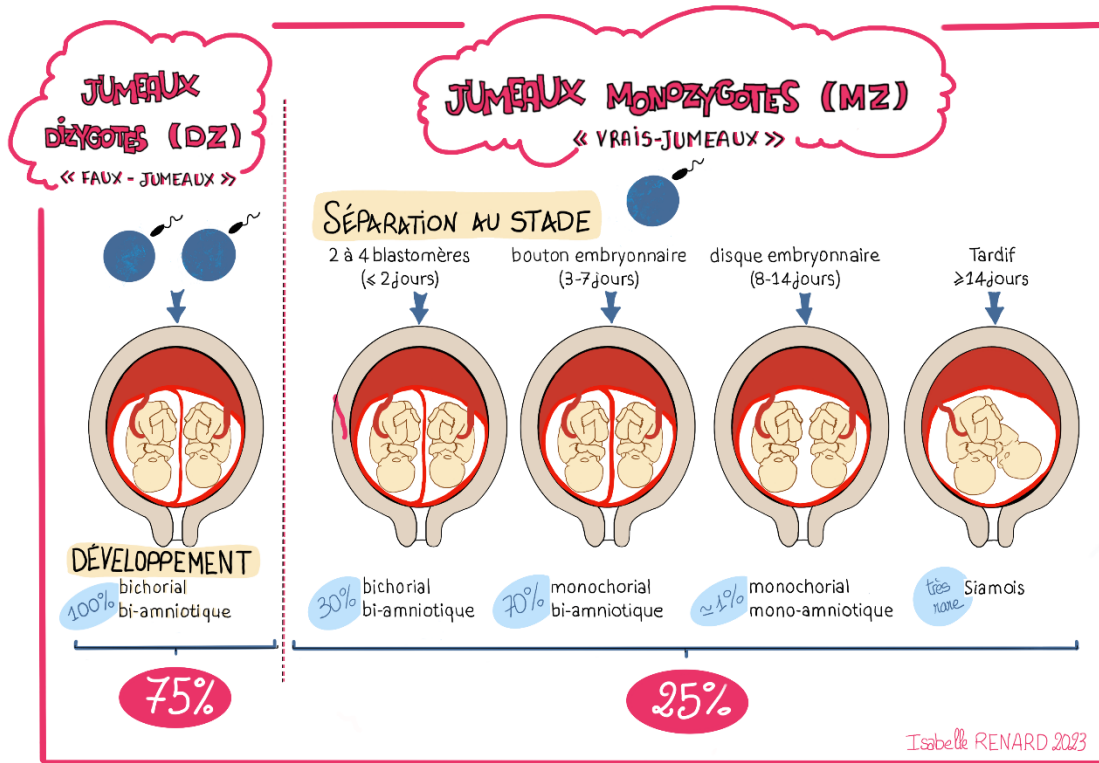
<sup>149</sup> A titre d'exemple, le 12 05 1698 sont baptisés à Saint-Arcons-de-Barges (Haute-Loire) Michel et Marie SAUZET enfants jumeaux de Dominique SAUZET et de feu Jeanne AZEMARD qui sera inhumée le lendemain selon le registre paroissial en ligne sur le site web des Archives Départementales consulté le 17 04 2023 [E-dépôt 159/3 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>150</sup> RBPP *Accouchement normal : accompagnement de la physiologie et interventions médicales* Haute Autorité de Santé 2018

<sup>151</sup> RBPP *Mieux accompagner les femmes lors d'un accouchement* Haute Autorité de Santé 2018

<sup>152</sup> Les trois praticiens nommés ici exercent ou exerçaient à l'Hôpital Robert DEBRÉ à Paris

sens d'une illusoire spécificité à la française, mais dans le but d'influer sur l'homogénéisation inéluctable des recommandations européennes dans le sens qui nous semble le plus pertinent et adapté à nos patientes"<sup>153</sup>. Tandis que le CNGOF semble déplorer l'absence de normes quant à la question de savoir où suivre et faire accoucher les mères, il répond d'emblée que ce suivi est "mal codifié en France"<sup>154</sup>.



Sketchnote originale par Isabelle Renard Tous droits réservés

Cet encadrement minimal des accouchements gémellaires alors qu'ils présentent a priori des risques majorés par rapport à une grossesse unipare reflète sans doute aussi la diversité des cas et des complications potentielles. Sans entrer dans le détail médico-technique, les experts distinguent, ne serait-ce que cela, les grossesses bichoriales des grossesses monochoriales<sup>155</sup> en insistant sur l'importance d'un diagnostic réalisé le plus tôt possible afin d'identifier le type dont il s'agit<sup>156</sup>. Comme ils discriminent selon que la grossesse est mono ou bi-amniotique<sup>157</sup>.

En résumé, l'accouchement ne s'envisage pas de la même façon selon le type de jumeaux attendu et selon la posture collégiale retenue en fonction d'une culture professionnelle particulière et/ou du niveau du plateau technique mobilisable. En ce sens et à titre purement illustratif, dans notre vie professionnelle précédente de cadre dirigeant d'un établissement de santé privé à but non lucratif comprenant à l'époque plusieurs services actifs et une des plus petites maternités de l'hexagone, l'équipe médicale composée de

<sup>153</sup> In *La lettre de gynécologie* n°330 parue en mars 2008 (page 31)

<sup>154</sup> Extrait des mises à jour en gynécologie et obstétrique *Recommandations pour la pratique clinique* Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français -CNGOF (page 616)

<sup>155</sup> Adjectif dérivé du mot *Chorion*, une grossesse gémellaire *bichoriale* est celle caractérisée par le fait que les jumeaux se trouvent chacun dans un placenta tandis que celle dite *monochoriale* est celle où les jumeaux sont dans un placenta unique. Le chorion est la membrane périphérique qui entoure l'embryon puis le fœtus

<sup>156</sup> Extrait des mises à jour en gynécologie et obstétrique *Recommandations pour la pratique clinique* Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français -CNGOF (page 613)

<sup>157</sup> Ibidem

gynécologues-obstétriciens, d'anesthésistes-réanimateurs et de sages-femmes avait, après un dissensus ancien sur le sujet, fini par renoncer à accoucher les parturientes multipares du fait notamment de l'absence de service de réanimation néonatale in situ mais tout en conservant une surveillance rapprochée en pré et post-partum.

Dans tous les cas, l'accouchement gémellaire présente a priori les risques inhérents à la prématurité mais aussi celui d'une hémorragie sévère du postpartum influencée notamment par le poids des bébés<sup>158</sup>. Globalement, les jumeaux ne sont pas plus fragiles que les singletons sauf s'ils naissent trop tôt ; sauf également si l'on a affaire à des jumeaux monochoriaux selon le Professeur Yves VILLE<sup>159</sup>. Malgré tout, des précautions s'imposent et conduisent beaucoup plus fréquemment que pour les grossesses simples, à des accouchements dystociques<sup>160</sup>.

L'accouchement gémellaire reste ainsi une affaire délicate à traiter malgré les progrès fantastiques de l'épidémiologie et de la gynécologie-obstétrique, de l'hygiène et de l'imagerie. Mais cette réalité des pays développés contraste fortement avec celle des régions du monde où attendre des jumeaux nourrit des angoisses terribles, y compris dans les territoires où les jumeaux sont pourtant considérés comme un cadeau du ciel.

La situation actuelle de certains pays nous éclaire sur ce que devait être la perspective d'un accouchement gémellaire en France aux siècles précédents<sup>161</sup>, si tant est que les femmes concernées savaient ou comprenaient qu'elles se trouvaient enceintes de jumeaux. Dans la majorité des cas, la gestation suivait son processus naturel sans aucune surveillance particulière, pas plus qu'il n'y avait d'assistance au moment de l'accouchement. Quand bien même la parturiente n'était pas seule et qu'elle pouvait recourir à une ventrière<sup>162</sup>, il arrivait que l'accouchement révèle une gémellité ignorée jusque-là. C'est ce que narre François MAURICEAU<sup>163</sup> dans ses Observations<sup>164</sup> portant sur ce qu'il nomme les cas "contre-nature" : *"Observation CCCXXV De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfants qui avoit eû les deux lèvres de la partie fort tumefiées  
Le 10 janvier 1683 j'ay accouché une femme de deux gros enfans masles, qui se portoient tres-bien, nonobstant la delicatesse de la mere, qui estoit si maigre qu'elle en paroissoit*

---

<sup>158</sup> Sur le sujet, cette page web bien documentée et lue le 18 04 2023 [Chez les femmes avec une grossesse gémellaire, le risque d'hémorragie du postpartum sévère augmente avec le poids de naissance des jumeaux - EPOPé \(xn--epop-inserm-ebb.fr\)](#)

<sup>159</sup> Interview du Pr Yves VILLE chirurgien-obstétricien à l'Hôpital NECKER à Paris dans les pages du site DOCTISSIMO lues le 18 04 2023 [Risques associés aux grossesses de jumeaux - Doctissimo](#)

<sup>160</sup> Par opposition aux accouchements eutociques qui désignent les délivrances par voie basse naturelle, les accouchements dystociques regroupent les accouchements par voie haute (césariennes pratiquées dans 25 à 40% des cas gémellaires vs 10-15% chez les grossesses simples) et ceux pratiqués par voie basse instrumentale

<sup>161</sup> *For a History of Prematurity in Infant and Child Mortality in the Past* par Jacques DUPAQUIER ed. by A. BIDEAU, B. DESJARDINS and H. PEREZ-BIGNOLI, Oxford, Clarendon Press 1997

<sup>162</sup> Le mot *Ventrière* absent de tous les dictionnaires de l'Académie Française depuis la première édition de 1694, désignait la sage-femme selon Nathalie SAGE-PRANCHERE, docteure en histoire contemporaine, archiviste-paléographe, professeure en lycée et chercheuse associée au CRM (Paris-Sorbonne et CNRS), dans sa thèse de Doctorat en Histoire 2017 intitulée *L'Ecole des sages-femmes : naissance d'un corps professionnel 1786-1917*

<sup>163</sup> François MAURICEAU (1637-1709) maître chirurgien et père fondateur ou précurseur de l'obstétrique ou art des accouchements

<sup>164</sup> François MAURICEAU compile en 1694 ses retours d'expériences obstétricales dans un ouvrage intitulé *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveaux* ; cet ouvrage sera enrichi en 1708 d'un addendum intitulé *Dernières observations sur la grossesse*

*toute étiquée<sup>165</sup>. Ces enfans avoient leur arriérefaix si entièrement séparés l'un de l'autre, qu'après la sortie du premier enfant, je délivrai la mère de l'arriérefaix<sup>166</sup> de ce premier enfant aussy facilement que si elle n'eust pas eû encore un autre enfant dans le ventre, dont je m'apperceus néanmoins aussy-tost, par le ventre de la mère qui restoit encore tres-gros. Cette femme avoit vidé les eaux de ce premier enfant quatre ou cinq jours avant que d'accoucher, nonobstant quoy je l'en délivrai tres-heureusement aussy-bien que du second, dont les eaux n'estoient pas encore écoulées. Mais incontinent<sup>167</sup> après la sortie du premier, je rompis les membranes du second, accélérant par ce moyen sa sortie. Ces enfans se présentèrent tous deux dans la posture naturelle, & vinrent au terme de huit mois et demy ; la mère ayant eû durant un mois ou deux, les levres de la partie fort tumefiées, & les jambes enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Si après avoir accouché cette femme de son premier enfant, je n'eusse porté la main sur son ventre, dont l'extrême grosseur me fit aussy-tost connoître qu'il y en avoit encore un second, j'aurois pû la laisser sans la délivrer de ce second enfant, comme je l'ay vû arriver plusieurs fois à des Sagefemmes, qui ayant accouché & délivré des femmes d'un enfant et de son arriérefaix, leur en ont laissé par inadvertance un second dans le ventre, qui n'ayant pas esté secouru dans le temps, est venu à y perir, & à mettre la mère en grand danger de la vie. C'est pourquoy il faut toujours incontinent après avoir accouché une femme d'un enfant porter la main sur son ventre, pour reconnoître s'il n'y en a pas encore un second ; & principalement si l'on voit que l'enfant qui est sorti n'est que de mediocre grosseur, comme tous les jumeaux sont ordinairement ; quoy faisant on ne fera jamais la faute de laisser ainsi un second enfant dans le ventre d'une femme accouchée<sup>168</sup>*

Dans ses récits qui ressemblent parfois à des comptes rendus opératoires, François MAURICEAU aborde maintes fois, sous sa double casquette de clinicien et de scientifique, les accouchements gémellaires. Ce que résume fidèlement Marine LAVILLE en ces termes : *“// [François MAURICEAU] remarque que les grossesses de jumeaux sont particulièrement difficiles, les mères sont plus indisposées par le poids des enfants, souffrent de membres enflés. Le dernier trimestre leur est particulièrement pénible et elles accouchent souvent avant terme. De plus, la présence de deux enfants favorise le risque de complications pendant la grossesse et l'accouchement. MAURICEAU établit que ces grossesses gémellaires sont souvent courantes dans une même famille. Enfin, il note que les enfants peuvent partager un placenta ou avoir chacun le leur<sup>169</sup>.”*

Les archives de MAURICEAU permettent aussi de conscientiser ce que pouvait représenter dans les esprits le fait, pour la mère et ses petits, d'avoir survécu à l'accouchement là où la majorité périssait<sup>170</sup>. A l'inverse, il convient d'imaginer la douleur d'une femme et d'un couple dont les grossesses gémellaires à répétition échouent en enfantement de petits êtres mort-nés ou non viables. Qui plus est dans un temps où la grossesse, simple ou

<sup>165</sup> *Étique* signifie, en Médecine, atteint d'étiisie c'est-à-dire un état pathologique entraînant une maigreur extrême

<sup>166</sup> *Arriérefaix* pour arrière-faix, c'est-à-dire l'ensemble du placenta et des membranes restant dans l'utérus

<sup>167</sup> L'adverbe *incontinent* signifie tout-de-suite

<sup>168</sup> *Observation n°325* intégralement reproduite ici dans sa version originelle avec l'orthographe, la ponctuation et l'accentuation de 1694 ; source GALLICA [Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez ... par François Mauriceau, ... | Gallica \(bnf.fr\)](#)

<sup>169</sup> *Accoucher au XVII<sup>ème</sup> siècle Les Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes et sur leurs maladies, et celle des enfans nouveau-nés du chirurgien-accoucheur François MAURICEAU* par Marine LAVILLE sous la Direction de Mr le Professeur Maurice DAUMAS juin 2014

<sup>170</sup> *Les naissances gémellaires du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours Approche familiale dans les campagnes de la région lyonnaise* par Alain BIDEAU, Guy BRUNET et Fabrice FORONI Annales de démographie historique 2004/2 n°108 Editions Belin (pages39 à 52)

multiple, était vécue de façon plutôt négative avec son lots d'infections, de maladies, de tabous et de secrets<sup>171</sup>. En écrivant ce paragraphe, nous ne pouvons nous empêcher de penser à ce que dut être la venue au monde, dans une mesure isolée du Haut-Vivarais, de l'arrière-grand-père Louis JOURDAN et de son frère dizygote Henri JOURDAN portés par une mère alors âgée de 42 ans et dont le précédent rejeton allait allègrement vers ses 17 ans<sup>172</sup>.

Au-delà de cette histoire familiale, l'accouchement gémellaire justifie d'une attention particulière en généalogie, tellement il dit de ce qu'était la condition des femmes enceintes en d'autres lieux et d'autres temps que l'occident du XXI<sup>ème</sup> siècle. Une condition discrète dans le secret des alcôves, le silence de souffrances inavouables et l'incertitude ineffable d'une issue hésitant entre la vie et la mort.

**En résumé, l'accouchement gémellaire conserve une part de risques certains induits par sa nature-même et qui sont plus ou moins importants selon l'endroit où les jumeaux s'apprêtent à naître. Mais la discrétion qui entourait jadis la grossesse et l'accouchement gémellaires est moins vraie en 2023 en raison notamment de la traçabilité hospitalière, du développement des réseaux sociaux et des sites d'information en ligne.**

## Chapitre 8 Traçabilité partielle des naissances gémellaires

La traçabilité des naissances gémellaires, qu'elles soient féminines, masculines ou mixtes varie selon les supports utilisés et selon le scribe qui y procède, tant sous l'Ancien Régime qu'au cours de la période postrévolutionnaire. La base utilisée en préparation du présent mémoire montre une traçabilité hétérogène parmi les plus de 200 000 actes compilés avec deux grandes catégories qui se dégagent : les actes qui soulignent la gémellité et ceux qui la traitent de façon elliptique.

La première catégorie d'actes semble accorder une importance particulière à ces naissances pas comme les autres. Ainsi, celui qui saisit l'information des déclarants va, de lui-même ou à la demande spéciale ou insistante de la personne faisant diligence (le père dans l'immense majorité des cas), noter formellement que les enfants qu'on lui signale ou qu'on lui présente sont jumeaux. Ainsi, retrouve-t-on plusieurs formulations :

- *“De même ventrée”*, une locution particulièrement usitée au XVII<sup>ème</sup> siècle et que l'on retrouve dans la définition que l'Académie Française donne du terme *jumeau* dans son premier dictionnaire daté de 1694<sup>173</sup> ; c'est ainsi que le 05 mars de cette même année, le prêtre catholique ROUDIL identifie les frères baptisés Jean et Jean-Pierre NOUNET fils d'autre Jean-Pierre NOUNET et de Catherine DUBOIS de Saint-Etienne-du-Vigan (Haute-Loire)<sup>174</sup> ;

---

<sup>171</sup> *Le vécu de la grossesse aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles en France* par Emmanuelle BERTHIAUD in *Histoire, Economie et Société* n°2009/4 Editions Armand COLIN 2009 (pages 35 à 49) ; de la même auteure : *La santé maternelle et infantile (Europe, XVI<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècles) : état des lieux historiographique et bibliographique* paru dans les *Annales de la Démographie historique* n°139 janvier 2020 (pages 27 à 90) ici [La santé maternelle et infantile \(Europe, XVIe-XIXe siècles\) : état des lieux historiographique et bibliographique | Cairn.info](#)

<sup>172</sup> Jeanne Marie SAVOIE et Désiré JOURDAN eurent 4 enfants : Victor Désiré Marius en 1868, Casimir Marius Prosper en 1870 et les jumeaux en 1886 avec un garçon mort-né en 1881Registre des naissances Commune de Désaignes AD07 en ligne

<sup>173</sup> [jumeau, melle | Dictionnaire de l'Académie française | 1e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#)

<sup>174</sup> BMS Saint-Etienne-du-Vigan AD43 vue 59 [E-dépôt 123/1 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

- “*De même couche*” semble, au vu des registres BMS, de plus en plus employée au fur-et-à-mesure de l'évolution de l'obstétrique moderne impulsée avec une sémantique renouvelée par François MAURICEAU ; on retrouve cette mention dans la marge de l'acte de baptême par le curé TEYSSIER des triplés Marianne, Joseph et Marie RYOU, enfants de Louis RYOU et de Louise FARGIER habitant Les Estables (Haute-Loire)<sup>175</sup> ; cet acte est par ailleurs intéressant parce qu'il précise que la première née apparaît le 11 janvier 1783 à 19 heures suivie des deux autres le lendemain à midi. Les trois décéderont la nuit d'après ;
- “*Nés(ées) l'un(e) et l'autre*” fait partie des formules utilisées pour désigner indirectement des paires. Comme par exemple dans cette déclaration d'un couple protestant du Chambon-sur-Lignon qui, à la faveur de l'Edit de Tolérance signé par le Roi Louis XVI le 29 novembre 1787<sup>176</sup>, signale leur union scellée par contrat notarié du 29 janvier 1787 et la naissance le 13 décembre 1788 de leurs enfants Jean et Marie<sup>177</sup> ;
- “*Jumelle*”, “*jumeau*” ou “*géméaux*” selon les cas ; parfois les deux individus sont réunis en un seul acte<sup>178</sup> ou au contraire, un acte indépendant est établi pour chacun ; ce sera définitivement le cas avec les formulaires individuels d'état-civil<sup>179</sup>.

Le second type d'actes consigne la naissance des jumelles et jumeaux mais sans préciser ce caractère particulier. Des milliers d'actes<sup>180</sup> sont muets et la gémellité ne peut être alors que déduite par le fait que les individus sont nés de mêmes parents le même jour ou à quelques heures d'intervalle sur deux jours consécutifs. Cela vaut, quel que soit le rang social<sup>181</sup> et quelle que soit la période.

A ces deux types d'actes, s'ajoutent les situations des enfants jumeaux mort-nés qui ne feront l'objet que d'un acte de sépulture ou de décès ; que les deux membres de la paire soient décédés<sup>182</sup> ou qu'un des deux seulement ait succombé<sup>183</sup>.

En France, en 2023, les actes de naissance ne mentionnent pas la qualité de jumeau des nouveau-nés, semblant ainsi s'aligner sur le vide juridique qui entoure la gémellité dans l'ensemble du Droit positif (cf. chapitre 10 infra). Sans vouloir surinterpréter cette lacune, l'on peut concevoir que l'individualisation des actes et la suppression du droit d'ainesse n'accordent plus d'importance à cette spécificité. C'est ce que déduit la circulaire<sup>184</sup>

<sup>175</sup> BMS Les Estables AD43 vue 358 [6 E 99/2 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>176</sup> [L'édit de tolérance \(29 novembre 1787\) - Musée protestant \(museeprotestant.org\)](#)

<sup>177</sup> BMS Le Chambon-sur-Lignon AD43 vue 16 [6 E 54/1 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>178</sup> Exemple du baptême catholique d'Alexandre et Jean MANIAN au Chambon-sur-Lignon le 13 mai 1752 AD43 vue 88 [E-dépôt 128/2 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>179</sup> Exemple des déclarations de naissance des enfants Jacques et Marie GARNIER nés le 08 juin 1868 à Yssingeaux AD43 vues 23 et 24 [6 E 299/35 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>180</sup> Par exemple, le baptême catholique de Marguerite et Pierre ARCHAMBEAU le 08 novembre 1796 établi en 2 actes distincts sans mention du caractère gémellaire Registre de catholicité Brioude AD43 vue 18 [V-dépôt 135/1 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>181</sup> Exemple de deux jumelles de sang bleu nées à Tence le 13 décembre 1691 et baptisées le surlendemain AD43 vue 322 [E-dépôt 11/3 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>182</sup> Exemple de deux jumelles ondoyées à Saint-Arcons-de-Barges le 03 07 1790 AD43 vue 492 [E-dépôt 159/3 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>183</sup> Exemple, le 12 11 1897, de l'enfant REYNAUD de sexe masculin porté uniquement dans les actes de décès tandis que Baptiste REYNAUD son jumeau figure dans les actes de naissances de Saint-Paul-de-Tartas AD43 vue 144 [6 E 241/10 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>184</sup> Circulaire du 30 juin 2006 de présentation de l'ordonnance n° 759-2005 du 04 juillet 2005 portant réforme de la filiation Bulletin Officiel du Ministère de la Justice n°103



d'application de l'ordonnance n° 759-2005 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation<sup>185</sup> qui ne prévoit aucune mention particulière de jumeaux, pas même une inscription marginale, et qui clarifie la question en signifiant que le rang de naissance des enfants ne doit plus être indiqué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Mais en d'autres temps et suivant d'autres mœurs, la qualité de rédaction des actes de baptême et/ou de naissance qui horodataient l'évènement ou précisaient le premier et/ou dernier jumeau né<sup>186</sup> pouvait revêtir une importance déterminante lorsqu'il s'agissait de désigner l'héritier universel d'un homme riche de patrimoine et de pouvoirs<sup>187</sup>. Cependant, cette question subsiste actuellement au sein des familles royales et des monarchies constitutionnelles telles que celles du Danemark et de la Principauté de Monaco<sup>188</sup>.

En toute occurrence, cette complétude demeure intéressante pour le généalogiste car elle lui permet de repérer plus facilement et plus rapidement la présence de jumeaux. Notamment, lorsque les jumeaux naissent à plusieurs jours d'intervalle, voire plusieurs semaines d'écart<sup>189</sup>.

Par ailleurs, la venue au monde des jumeaux vivants ou morts n'échappe pas, comme pour les singletons, aux omissions parentales. Ainsi, peut-on voir des jumeaux inconnus surgir dans des actes formels postérieurs à leur naissance, qu'il s'agisse d'actes religieux (mariage, obsèques), civils (minutes notariales), militaires (recensement) ou judiciaires (jugement de notoriété). Rien d'original à cela, si ce n'est que l'on peut présumer que la surmortalité néonatale et infantile des jumeaux ne se retrouve pas totalement tracée dans les actes.

Comme ne sont pas originales les lacunes archivistiques qui privent définitivement le généalogiste de données précieuses. Enfin, pour les jumeaux comme pour les autres nouveau-nés, des aléas extérieurs peuvent entraver et différer leur baptême ou déclaration de naissance. Par exemple, les mesures de confinement prises lors de l'épisode de peste de 1720-1722 conduisent les paroissiens à reporter ou à déporter le baptême des chérubins ; il en allait ainsi en 1721 avec des familles du village de Lespéron (Ardèche) ou de Saint-Paul-de-Tartas (Haute-Loire) qui viennent à Pradelles en Vivarais demander le premier sacrement chrétien car elles sont empêchées de le faire chez elles à cause du cordon sanitaire<sup>190</sup>.

Pour pallier ces manques, la naissance gémellaire va pouvoir se lire dans d'autres supports outre les actes ultérieurs énumérés supra :

- livres de mémoire ou de raison tenus par les nobles ou leurs intendants (régisseurs, chapelains) ;

---

<sup>185</sup> Ici [Ordonnance n° 2005-759 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2005/07/04/759)

<sup>186</sup> Exemple lors du batême de Joseph et Jacques FAYOLLE nés le 10 05 1735 à Yssingeaux BMS catholiques AD43 vue 313 [3 Num 114/29 - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](https://www.archives43.fr/ark:/47539/s0059f364a7788fb/59f364a7a5923.fiche=arko_fiche_6165802addb00.moteur=arko_default_616fd22b91d20)

<sup>187</sup> *Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire* par la sociologue Muriel DARMON In *Famille et individualisation : Etre soi d'un âge à l'autre* Tome 2-ch7 : 99-114 par François DE SINGLY Editions L'Harmattan 2001.

<sup>188</sup> [Jumeaux princiers - Quand les monarchies voient double \(parismatch.com\)](https://www.parismatch.com)

<sup>189</sup> Parmi les exemples médiatisés [Des jumeaux peuvent-ils naître à plusieurs jours d'intervalle ? - Ça m'intéresse \(caminteresse.fr\)](https://www.caminteresse.fr)

<sup>190</sup> Registre BMS catholiques Pradelles AD43 vue 107 [https://www.archives43.fr/ark:/47539/s0059f364a7788fb/59f364a7a5923.fiche=arko\\_fiche\\_6165802addb00.moteur=arko\\_default\\_616fd22b91d20](https://www.archives43.fr/ark:/47539/s0059f364a7788fb/59f364a7a5923.fiche=arko_fiche_6165802addb00.moteur=arko_default_616fd22b91d20)

- les dossiers médicaux des mères et des enfants qui permettent de suivre l'ensemble de la prise en soins dès les premiers mois de grossesse jusqu'à la délivrance ; en France, ces dossiers sont de mieux en mieux documentés et donnent à voir, outre les éléments purement cliniques, la psychologie de la future maman et celle du couple face à l'annonce d'une grossesse gémellaire, les choix faits à ce moment-là, le cas échéant avec le degré d'implication du père en pré-partum ainsi que son éventuelle présence lors de l'accouchement ;
- autres archives médicales instructives :
  - les registres de naissance ou de maternité<sup>191</sup> qui, pour chaque accouchement, décrivent le déroulement de celui-ci, comment les enfants sont apparus, les premiers soins qui leur ont été prodigués...
  - les registres et comptes rendus opératoires lorsque la naissance des jumeaux requiert une chirurgie telle une césarienne
  - les comptes rendus des séances préparatoires à l'accouchement, qu'elles soient individuelles ou groupales

Les archives médicales et hospitalières renseignent ainsi sur les jumeaux et sur les individus de façon plus générale, avant-même qu'ils soient nés. Elles offrent ainsi une connaissance précoce de l'environnement familial, social et psychologique dans lequel arrivent les jumeaux.

Au-delà des recherches généalogiques, l'ensemble de ces sources constitue, pour les scientifiques et chercheurs, une mine d'informations qui, par recoupement de données, permet de conduire des études de grande ampleur. A cet égard, l'étude *Twins Early Development Study -TEDS* conduite au Royaume-Uni et sur laquelle la Partie 4 reviendra, en est l'archétype : cette étude longitudinale s'appuie en effet sur l'ensemble des registres de naissances afin d'identifier exhaustivement les jumeaux nés en 1994, 1995 et 1996, soit plus de 20 000 paires ; sachant qu'en 1993, ces registres "*venaient tout juste d'être informatisés, date à laquelle on avait également commencé à consigner les naissances gémellaires*"<sup>192</sup>. L'on observera ici comment, de l'autre côté de la Manche, la caractéristique gémellaire d'une naissance figure distinctement sur les actes.

**En résumé, la naissance des jumelles et jumeaux ne se distingue plus de celle des singletons dans l'état-civil français. Ainsi, le double s'efface derrière l'individu. Signe d'une époque où l'individualisme prévaut, la dualité de la naissance n'existe pas. Pour la trouver formellement, il convient alors d'aller dans des espaces où elle est considérée comme une réalité humaine signifiante, en France (établissements de santé, laboratoire d'analyses médicales...)<sup>193</sup> ou à l'étranger.**

<sup>191</sup> Cours de généalogie médicale n°2 par Madame Aurélie LEROY le 07 03 2023

<sup>192</sup> *L'architecte invisible Comment l'ADN façonne notre personnalité* Robert PLOMIN Editions Les Presses de La Cité Perrin 2018 (page 43)

<sup>193</sup> Par exemple, certains laboratoires d'analyses histologiques et cytologiques se préoccupent systématiquement de savoir si le patient a un jumeau, une case est prévue à cet effet dans leurs questionnaires et anamnèses individuels standardisés

## Chapitre 9 Transparence des naissances gémellaires en généalogie

Découlant des carences déplorées par le chapitre 8 et d'une certaine forme d'indifférence ou de banalisation, les naissances gémellaires ne font pas l'objet d'un traitement spécifique dans les supports généalogiques classiques : arbres manuscrits ou informatisés, bases de données amatrices<sup>194</sup> ou professionnelles, indexations et autres traitements, sites internet<sup>195</sup>. Bien qu'interpellés par certains utilisateurs et abonnés, les grands du secteur n'intègrent pas véritablement la caractéristique gémellaire dans leurs formulaires de saisie ; tout au plus, trouve-t-on la possibilité de cocher "*naissance multiple*"<sup>196</sup>.

Ce n'est donc qu'exceptionnellement que l'on va trouver mentionnée la naissance gémellaire. Comme par exemple dans la base des baptêmes protestants célébrés par le Pasteur BLACHON à Désaignes (Ardèche) entre 1745 et 1751 tenue par l'association VIVELAY<sup>197</sup> et qui permet de facilement retrouver les actes correspondants et d'exploiter les données à des fins généalogiques, historiques ou statistiques.

Cette transparence en généalogie pourrait être corrigée, moyennant un réflexe systématique des releveurs à titre particulier, professionnel ou bénévole. Pour les actes déjà traités, il faudrait en revanche beaucoup plus de temps pour compléter les relevés de la mention gémellaire ; d'autant plus qu'une reconnaissance par date commune à deux individus nés dans la même localité ne présage pas de leur gémellité puisque nombre de fois il s'agira d'une simple mais confondante homonymie paternelle.

Ce dernier point invite à se pencher sur l'anthroponymie comme discipline accessoire de la généalogie. Beaucoup de patronymes se sont consolidés en France et en Europe occidentale à partir du XII<sup>ème</sup> siècle<sup>198</sup>. Or, parmi les noms de famille qui se cristallisent à ce moment-là ou plus tardivement, figurent ceux issus de la naissance gémellaire de leurs membres fondateurs. Il en va ainsi de : JUMEAU un peu partout en France, de BESSON et BESSOU en Pays d'Oc<sup>199</sup> et Provence ou de GUEVEL en Bretagne<sup>200</sup>. Mais aussi de TWIN dans les pays anglophones<sup>201</sup>, de GEMELLO en Italie ou encore TWEELING en flamand, GEMEO au Portugal, BLIZNIAK en Pologne et GEAMAN en Roumanie<sup>202</sup>. L'on peut déduire de ces étymologies, l'intérêt qu'accordaient à la naissance gémellaire les individus du Vieux Continent médiéval.

Ailleurs dans le monde, l'onomastique<sup>203</sup> montre que les naissances gémellaires transparaissent dans la désignation des personnes. Par exemple, les hōxōs vénérés tels

---

<sup>194</sup> La constitution de la base réalisée pour le présent mémoire a demandé à Michel PERROT un important travail de repérage des jumelles et jumeaux non identifiés initialement en tant que tel dans les tablettes de l'association

<sup>195</sup> FILAE, GENEANET, HEREDIS ONLINE

<sup>196</sup> HEREDIS

<sup>197</sup> Expoactes géré par l'association VIVELAY ouverte à tous les généalogistes intéressés par le secteur à cheval entre le Vivarais et le Velay, particulièrement les personnes enquêtant sur leur ascendance huguenote

<sup>198</sup> Cours d'anthroponymie n°2 par Isabelle ORTEGA le 14 01 2022 s'appuyant notamment sur les travaux de Monique BOURIN

<sup>199</sup> *Les vieux patronymes du Vivarais* Georges MASSOT Edition Septéditions 2020 (page 53)

<sup>200</sup> GENEANET et [www.fr.brezhoneg.bzh](http://www.fr.brezhoneg.bzh)

<sup>201</sup> Recoupement des informations glanées sur REVERSO (traducteur en ligne) et GENEANET

<sup>202</sup> Ibidem

<sup>203</sup> Etude des noms propres

des Dieux vivants au Bénin<sup>204</sup> seront prénommés de façon particulière et célébrés par les autorités locales selon la tradition populaire ou de façon plus officielle avec des manifestations culturelles spéciales qui, pour certaines, sont soutenues par des pays étrangers comme la France<sup>205</sup> qui, pourtant, ne fait pas grand cas de la naissance gémellaire à l'intérieur de ses frontières.

Concernant le choix des prénoms à la naissance des jumeaux, certains couples décident de marquer du sceau de la gémellité la désignation des enfants : paire fille-garçon avec un prénom féminin qui est le pendant du masculin (Victoire et Victor par exemple)<sup>206</sup>, paire unisexe avec des prénoms proches masculins (Victor et Victorien par exemple)<sup>207</sup> ou féminins (Anne Marie et Jeanne Marie par exemple)<sup>208</sup>.

Pouvant, comme l'anthroponymie, être considérée comme une discipline complémentaire de la généalogie, l'analyse transgénérationnelle situe de façon évidente la gémellité dans le dessin des génogrammes<sup>209</sup> où les enfants issus d'une même grossesse y figurent symbolisés par une balance d'équilibre qui les relie à leur père et mère<sup>210</sup>. Cet arbre sensible que constitue un génogramme offre ainsi une forte lisibilité et accorde un sens particulier à la naissance et aux liens gémellaires à l'inverse du mutisme généalogique classique.

**En résumé, la généalogie n'a que très peu investi la naissance gémellaire tandis qu'autour d'elle, des disciplines renseignent sur l'impact individuel et collectif du fait de naître jumeau. Que ce soit dans le nom dont l'individu hérite ou que ce soit dans le sens qu'il lui attribue, la naissance gémellaire en elle-même et avec tout ce qui la précède, ne peut pas être, a priori, totalement neutre dans l'existence psychique et sociale de la personne. La dernière partie du présent mémoire cherchera à vérifier cet *a priori*.**

---

<sup>204</sup> [Bénin : « Hôxô Kablikodjoe », le culte des jumeaux ! \(afrik.com\)](#)

<sup>205</sup> [Présentation - La France au Bénin \(ambafrance.org\)](#)

<sup>206</sup> Naissance le 02 12 1829 à Pradelles de Joseph Victor et Marie Victoire FAYE Actes de naissances AD43 vue 54 [6 E 175/7-B - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>207</sup> Naissance le 23 10 1907 à Saint-Etienne-du-Vigan de Victor et Victorien BRUSCHET Actes de naissances AD43 vue 79

[https://www.archives43.fr/ark:47539/s00548e212888cc3/548e2128da044.fiche=arko\\_fiche\\_61657e772b005.moteur=arko\\_default\\_616fd22b91d20](https://www.archives43.fr/ark:47539/s00548e212888cc3/548e2128da044.fiche=arko_fiche_61657e772b005.moteur=arko_default_616fd22b91d20)

<sup>208</sup> Naissance le 11 06 1714 au Mazet-Saint-Voy d'Anne Marie et Jeanne Marie ROIER Actes de naissances AD43 vue 13 [E-dépôt 432/1-B - Rechercher dans l'état civil de la Haute-Loire \(archives43.fr\)](#)

<sup>209</sup> Défini par Florence DEGUEN comme "la cartographie du système familial sur plusieurs générations sur laquelle le psychogénéalogiste va s'appuyer pour accompagner son client. Mais également un support qui va permettre à la personne en thérapie de « visualiser » son histoire, au-delà d'elle-même. De mettre chacun à sa place, d'identifier les âges-clés, les prénoms ou les métiers qui se répètent, de représenter les liens, de nommer ce qui a été tu"

<sup>210</sup> Cours de psychogénéalogie n°4 par Florence DEGUEN le 03 04 2023

## Partie 4

# L'existence gémellaire : une réalité discréditée



*“ Prendre un enfant comme il vient  
Et consoler ses chagrins  
Vivre sa vie des années, puis soudain  
Prendre un enfant par la main  
En regardant tout au bout du chemin  
Prendre un enfant pour le sien ”*  
Prendre un enfant par la main 1977  
Auteur compositeur interprète : Yves DUTEIL

# Partie 4

## L'existence gémellaire : une réalité discréditée

Cette 4<sup>ème</sup> et dernière partie pourrait être, à certains égards, la conclusion générale de ce mémoire, tant ce que l'on lit et comprend discrédite la réalité gémellaire, au point de se demander si la gémellité existe en tant que telle ; le doute est permis. Pourtant, placée chronologiquement après une grossesse et une naissance victorieuses de diverses menaces létales<sup>211</sup>, l'existence gémellaire devrait pouvoir bénéficier d'un traitement objectif ; or, ce n'est clairement pas le cas.

Il s'avère au contraire que l'existence gémellaire baigne encore dans des récits fictionnels de toute nature : mythologique et artistique comme parcourus au chapitre 1 mais aussi technique. Que la littérature continue de cultiver des héritages légendaires à propos de l'existence gémellaire n'a rien de surprenant ou de contestable. Tout objet ou sujet de curiosité étant amené à être retraité par le talent des auteur(e)s, la gémellité n'échappe pas à ce destin particulier<sup>212</sup>. Mais qu'en revanche, le traitement de l'existence gémellaire par les sciences puisse confiner à la fiction alors qu'il est censé être technique, porte à notre sens un discrédit sur celle-ci.

Incidentement, les chapitres suivants mettront en lumière ce discrédit issu du Droit (**chapitre 10**), de la psychanalyse et psychologie comportementale (**chapitre 11**) ainsi que de la génétique et de la gémellologie<sup>213</sup> elle-même (**chapitre 12**).

### Chapitre 10 Existence gémellaire et quasi-mutisme juridique

Il se peut que notre formation initiale de juriste nous amène à traiter de l'existence gémellaire sous l'angle juridique. Mais l'on admettra, dans tous les cas, que dans un Etat de Droit, toute personne physique ou morale, bénéficie d'une existence légale, outre celle biologique.

En France, comme esquissée au chapitre 8, la gémellité ne justifie pas d'un traitement particulier s'agissant de la déclaration de naissance des intéressés. Il en va de même de l'existence gémellaire.

---

<sup>211</sup> Un exemple d'étude consacrée à la surmortalité des jumeaux : *Morbidité et mortalité périnatale des jumeaux et influence de la chorionicité : expérience de 10 ans dans le Sud-Réunion. Étude de 775 grossesses* par A.-S. OGER, Pierre-Yves ROBILLARD, Georges BARAU, Hanitra RANDRIANAIVO, Francesco BONSANTE, Silvia IACOBELLI et Malik BOUKERROU 2013

<sup>212</sup> Parmi les œuvres récentes, citons *Les bienveillantes* de Jonathan LITTELL Prix Goncourt 2006 Edition Gallimard qui emprunte aux Atrides jumeaux sanguinaires, *Les danseurs de l'aube* de Marie CHARREL aux Editions du Livre de Poche 2023 et signalé par mon ami Jean-Philippe VURPILLOT que je remercie ici

<sup>213</sup> La gémellologie est l'étude des jumeaux ; le terme est forgé par le Dr Luigi GEDDA (1902-2000) en 1952

Le silence du Droit positif laisse raisonnablement penser que la société et ses représentants en France ainsi que dans les régimes démocratiques, y compris ceux qui sacralisent les jumeaux<sup>214</sup>, ne considèrent pas la gémellité comme un sujet ou objet requérant un traitement particulier. Autrement dit, la gémellité n'a pas d'existence juridique.

De façon concrète, cela signifie que la vie des jumeaux doit se dérouler dans le cadre social commun, sans droits et/ou obligations différents des autres citoyens. A titre d'exemple, l'accompagnement scolaire des jumeaux ne diffère pas de celui des autres enfants selon le Gouvernement interpellé sur cette question par une députée en ces termes : “[J] attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la scolarisation de jumeaux ou de triplés. La scolarisation dans le domaine public des jeunes enfants de deux ans et demi est bien souvent impossible et conduit les parents à les scolariser dans le domaine privé. Cela entraîne bien sûr un coût financier énorme pour les familles. Les parents d'enfants multiples assument un travail d'éducation difficile et fatigant. Aussi, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour favoriser l'accueil de ces enfants avant l'âge de trois ans d'une façon prioritaire”<sup>215</sup>. L'interlocuteur saisi de la question rappelle quelles sont les autorités que les parents peuvent solliciter pour un accueil précoce à l'école maternelle et ajoute “La situation des enfants jumeaux ou triplés doit être examinée avec le seul souci de leur intérêt, en fonction de leur développement. Le fait qu'ils soient jumeaux ou triplés ne saurait leur conférer une priorité, sauf besoins particuliers repérés par les assistantes sociales ou les intervenants de la prévention médicale et infantile, comme pour d'autres enfants”<sup>216</sup>. Dans ces conditions où l'on comprend qu'il est question d'éducation tant en milieu scolaire ou périscolaire que parental, le Droit par la voie politique n'opère aucune distinction entre la vie de parents de jumeaux et celle des autres parents.

Cependant et toujours en matière d'éducation, la gémellité suscite un regard spécifique et bienveillant du Droit via la jurisprudence et la doctrine. Révélatrice de cette posture, la Défenseure des Droits<sup>217</sup> avec ses relais départementaux veille aux intérêts supérieurs des jumeaux scolarisés. A ce titre, la décision rendue en 2021<sup>218</sup> est instructive à plusieurs niveaux :

- d'abord, elle confirme implicitement qu'il n'existe aucune disposition dans le Droit Français dédiée aux jumeaux ;
- par incidence, elle vise la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant dans ses articles 3 1.<sup>219</sup> et 12<sup>220</sup> ;

---

<sup>214</sup> Par exemple, le Code des personnes et de la Famille promulgué par la République du Bénin en 2002 ne consacre aucun article ou alinéa à la gémellité

<sup>215</sup> Question écrite n°37029 du 06 12 2001 – 11<sup>ème</sup> législature publiée dans le Journal Officiel du Sénat du 06 12 2001 - page 3824

<sup>216</sup> Réponse apportée en séance du Sénat le 30 01 2002 – 11<sup>ème</sup> législature publiée dans le Journal Officiel du Sénat du 31 01 2002 - page 307

<sup>217</sup> Madame Claire HÉDON nommée Défenseure des Droits en 2020 veille, dans le cadre de l'article 71-1 de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République, au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public, ou à l'égard duquel la loi organique lui attribue des compétences

<sup>218</sup> Décision de la Défenseure des Droits n° 2021-008 du 29 janvier 2021

<sup>219</sup> Article 3 1. de la Convention de New-York énonce : Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale

<sup>220</sup> Article 12 de cette même convention indique 1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité 2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative

- ensuite, elle résume le pourquoi de la saisine : l'opposition d'un couple à ce que ses jumelles âgées de 5 ans soient affectées dans des classes distinctes de moyenne section à la rentrée suivante alors que jusqu'ici elles étaient dans la même classe ;
- la séparation des jumeaux par cette Directrice est systématique, relève la Défenseure des Droits ; la décisionnaire expliquant que *“la séparation favorise une bonne intégration à l'école et l'individualisation de chacun des jumeaux et leur autonomie afin qu'ils ne soient pas réduits à une globalité”*<sup>221</sup>; alors que la Défenseure des Droits entend le témoignage absolument contraire d'une psychologue clinicienne qui témoigne que les fillettes vivent fort mal la séparation qu'elles subissent depuis 5 semaines et à laquelle elles ne s'habituent pas, ni l'une ni l'autre, et que cela se manifeste par de multiples symptômes émotionnels et psychologiques, de jour comme de nuit ; laquelle professionnelle alerte sur les conséquences délétères qu'entraînerait le maintien de cette séparation (phobie scolaire, dépression) et conseille à titre préventif et *“a minima que soient assurés des temps ensemble quotidiens et réguliers afin d'essayer de contribuer à restaurer un lien d'attache sécuritaire qui leur est encore nécessaire”* ;
- suite à quoi, la Défenseure des Droits résume la situation en estimant que *“la situation s'apparente à une forme de violence institutionnelle alors même que la nécessité pour le développement du petit enfant d'évoluer dans un climat bienveillant, sécurisant et affectueux a largement été établie par les études scientifiques”*<sup>222</sup> ;
- puis, la Défenseure des Droits prend favorablement acte de l'intervention de l'académie auprès des directrices des écoles maternelle et élémentaire concernées, tendant à rappeler que la séparation systématique des jumeaux n'apparaît pas constituer une position cohérente, et que l'accueil de jumeaux implique une concertation avec les parents et les enfants, ainsi qu'une évaluation préalable et une analyse des besoins individuels de chaque enfant conformément à l'article 3 1. susvisé.
- dans le même sens, la décision de la Défenseure des Droits s'appuie sur la jurisprudence issue du Conseil d'Etat<sup>223</sup> et selon laquelle est contestable en justice la décision d'affectation scolaire séparée d'enfants jumeaux durant leur vie scolaire compte tenu des spécificités et conséquences d'ordre psychologique chez ces très jeunes enfants<sup>224</sup> ;
- également, elle renvoie à une réponse ministérielle privilégiant la concertation entre les parties et, si nécessaire, l'adossement à un avis externe (pédiatre, médecin scolaire, psychologue scolaire) ; étant entendu selon le Ministère *“qu'en l'absence de vérité scientifique sur la scolarisation des enfants jumeaux, il n'appartient pas au directeur d'imposer une position contre l'avis des parents sauf si la solution préconisée par eux crée des difficultés avérées de fonctionnement”*<sup>225</sup> ;

---

l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale

<sup>221</sup> [Répartition des élèves et des classes - SNUDI-FO 53 \(snudifo-53.fr\)](#) Selon cette source syndicale consultée le 23 04 2023, dans plusieurs écoles, non seulement d'un point de vue psychologique, mais également pédagogique, les maîtres préfèrent séparer des jumeaux surtout lorsqu'un des frères/sœurs est un élément moteur et que l'autre reste passif en classe

<sup>222</sup> Rapport annuel enfant, Défenseur des droits *De la naissance à 6 ans : au commencement des droits* 2018

<sup>223</sup> Conseil d'Etat Arrêts HARDOIN et MARIE du 17 02 1995

<sup>224</sup> Cour administrative d'appel de Versailles, 1<sup>ère</sup> chambre, 17 février 2005, n° 03VE02976

<sup>225</sup> Réponse ministérielle du 03 02 2005 Journal Officiel de l'Assemblée Nationale n°5 page 847



- in fine, la Défenseure des Droits recommande à la Directrice d'école de concerter les enfants concernés par une décision susceptible de les affecter et d'influer sur leur scolarité et leur comportement, d'évaluer la situation ex ante et l'application de la décision en vertu de l'intérêt supérieur de chaque enfant.

Cette décision de la Défenseure des Droits est particulièrement intéressante parce qu'elle cherche à objectiver la particularité de l'existence gémellaire en tentant de s'appuyer sur la science afin de protéger les enfants contre une décision délétère et dogmatique. Sauf que, et le chapitre 12 reviendra sur ce point, la gémellologie en tant que science n'apporte pas de vérité absolue. Tant est si bien que la décision contestée peut être recevable a priori, tout autant que la décision contraire de maintenir ensemble les fillettes... à un détail près, celui qui tient au traumatisme qu'inflige cette décision autoritaire à ces fillettes-là et peut-être pas à d'autres jumeaux puisque semble-t-il, la décision décriée de séparer les écoliers jumeaux vaut ordre général depuis une quinzaine d'années sans que nul n'ait eu à déplorer de préjudice consécutif à son application.

Par ailleurs et la décision analysée ici le relate, les jumeaux réapparaissent parfois dans le Droit, particulièrement dans son versant prétorien. Mais sans que les magistrats ne leur accordent de traitement différent des autres justiciables français et étrangers.

Ainsi, en Droit national, les juges regarderont les jumeaux mineurs comme les autres enfants du même âge, à savoir selon une appréciation in concreto (au cas par cas) en application du Code Civil<sup>226</sup>.

Tandis qu'au niveau supranational, l'on observe que la Cour Européenne des Droits de l'Homme -CDEH<sup>227</sup> a plusieurs fois été saisie par des requérants jumeaux ; la dernière affaire publiée date du 06 12 2022 et confronte des mineurs jumeaux nés d'un père danois et d'une mère porteuse ukrainienne moyennant plus de 32 000 euros qui, avec l'épouse de leur père, attaquent l'Etat danois qui refuse à ladite épouse le statut d'adoptante. Les 7 juges de la CDEH, tous de nationalité différente, y compris danoise et turque, consentent à cela en se fondant sur l'article 8 de la convention européenne des Droits de l'Homme relatif au respect de la vie privée, en l'espèce celle des jumeaux et de la femme avec qui ils vivent depuis leur arrivée dans le pays. Soucieuse de préserver les liens affectifs entre les enfants et le couple et voulant sécuriser leur existence juridique, notamment en matière d'héritage à venir, la Cour estime que l'adoption des jumeaux par l'épouse de leur père et géniteur ne rompt pas "*l'équilibre [nécessaire] entre l'intérêt des jumeaux et l'intérêt pour la société de limiter les conséquences négatives de la gestation pour autrui commerciale*"<sup>228</sup>. Finalement, les magistrats condamnent le Danemark à verser 5 000 euros à chaque jumeau, alors âgé de 9 ans, au titre du dommage moral causé.

Enfin, le Droit n'ignore pas totalement l'existence gémellaire et ce qu'elle induit pour les familles concernées. Lesquelles bénéficient effectivement de congés, aides et allocations spécifiques contribuant au bon entretien et à la bonne éducation des enfants. En ce sens, le

<sup>226</sup> En vertu de l'article 373-2-6 alinéa 1<sup>er</sup> du Code Civil, le juge règle les questions qui lui sont soumises en veillant spécialement à la sauvegarde des intérêts des mineurs

<sup>227</sup> La Cour européenne des droits de l'homme créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 connaît des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950

<sup>228</sup> Affaire K.K. et autres c. Danemark requête n° 25212/21 introduite le 21 05 2021 et jugement du 06 12 2022 CEDH 377

congé de maternité totalise 34 semaines dont 22 semaines en post-partum<sup>229</sup> et la durée du congé paternité est portée à 32 jours vs 25 en cas de naissance simple<sup>230</sup>.

En généalogie, le traitement juridique de l'existence gémellaire n'a que peu d'intérêt. Hormis celui permettant de comprendre ce que peuvent être la vie des jumeaux et celle de leurs parents dans un cadre juridique et social qui n'a pas intégré leur éventuelle singularité.

**En résumé, l'existence gémellaire est quasiment absente du Droit. Pas plus que la famille n'est définie<sup>231</sup>, la gémellité et les jumeaux ne sont juridiquement reconnus. Pour autant, l'existence gémellaire peut être parfois examinée par les juristes avec un regard attentif mais encore trop peu éclairé par la connaissance scientifique pour qu'ils transforment leur examen factuel en des normes spéciales. Ce cheminement est long et l'exemple de la scolarisation des jumeaux décrit très bien la complexité du sujet.**

## Chapitre 11 Existence gémellaire et divagations psys<sup>232</sup>

L'interpellation de la Défenseure des Droits au chapitre 10 effleure la problématique du développement des jumeaux. Les positions opposées des parents et de la Directrice d'école traduisent, au-delà du cas d'espèce scolaire, une réflexion compliquée sur comment bien accompagner l'existence gémellaire au cours de ses premières années. Cela questionne directement la singularité gémellaire : existe-t-elle ? Le particularisme gémellaire tenant à la cohabitation in utero, se prolonge-t-il, se vérifie-t-il, tout au long de la vie des jumeaux ?

Ces questions essentielles que peuvent légitimement se poser les intéressés soucieux de l'épanouissement des jumeaux ont été et sont encore investiguées par les chercheurs et les thérapeutes. Le sujet semble inépuisable, tant il résiste à la science comme le soulignait le Ministère de l'Éducation pour ce qui concerne les modes d'accompagnement scolaire des jeunes jumeaux<sup>233</sup>. Ainsi et c'est ce qui à notre sens les décrédibilise, les conclusions des experts se contredisent et aboutissent à discréditer l'idée-même d'une existence gémellaire qui aurait des caractéristiques distinctives de l'existence de 99% de la population mondiale.

Les publications sur l'éducation parentale des jumeaux foisonnent<sup>234</sup> autant que les conseils des pères et des mères sur internet et ailleurs. Plus largement, des spécialistes se sont emparés du sujet de la vie des jumeaux. Parmi eux, certains qui faisaient autorité depuis

---

<sup>229</sup> Site web consulté le 22 04 2023 [Congé maternité : Jumeaux, triplés, quadruplés, qu'est ce qui change? - Coindusalarie.fr](#)

<sup>230</sup> Site web consulté le 22 04 2023 [Congé paternité : Durée, conditions et montant de l'indemnité \(aide-sociale.fr\)](#)

<sup>231</sup> Cours d'Histoire du Droit de la Famille n° 1 par Éric WENZEL le 21 01 2022

<sup>232</sup> J'emploie le préfixe *psy* en guise de qualificatif par commodité pour regrouper plusieurs disciplines (psychologie, psychanalyse, pédopsychiatrie et sciences de l'éducation...) traitant du psychisme et de la psyché

<sup>233</sup> Réponse ministérielle du 03 02 2005 Journal Officiel de l'Assemblée Nationale n°5 page 847

<sup>234</sup> Parmi tous les ouvrages sur le sujet : *Les Jumeaux et multiples de 3 à 18 ans* par Christina BAGLIVI TINGLOF aux Editions Pearson -2007, *Jumeaux de sexe différent* par Claire SALVY aux Editions L'Harmattan -2000 ou encore *Les jumeaux* par Muriel DECAMPS aux Editions Cavalier bleu -2003

des décennies, sont aujourd'hui en tout ou partie rejetés<sup>235</sup>, dans une sorte de guerre des anciens et des modernes. Mais qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui, les auteurs phosphorent tous autour des notions de couple et de double lorsqu'ils se penchent sur les relations entre les jumeaux et sur les liens familiaux et sociaux que ces derniers tissent. Ainsi, le couple serait un creuset de relations intérieures et extérieures.

Concernant les relations intérieures, les études fondées sur des cohortes plus ou moins massives, constatent des rapports plus étroits entre les jumeaux homozygotes que chez les autres aux mêmes âges et mêmes sexes avec, également, de meilleurs rapports entre jumelles qu'entre jumeaux<sup>236</sup>. Ces constatations n'ignorent pas par ailleurs, l'impact de l'environnement sur la nature et la qualité des relations entre jumeaux.

Cet environnement modelant la relation "conjugale" se compose de plusieurs facteurs :

- le niveau d'instruction des parents<sup>237</sup> ;
- l'éducation délivrée par ces mêmes parents<sup>238</sup> ;
- le rapport mère-enfant ; sur le sujet, la littérature scientifique est proluxe mais emplit de contradictions entre ceux qui affirment que ce rapport est altéré, voire impossible du fait de l'omniprésence du co-jumeau<sup>239</sup> et ceux qui ne voient aucune différence notable avec une relation mère-enfant singleton<sup>240</sup> ;
- la place du père dans la vie familiale.

Ce à quoi, pourrait-être éventuellement ajouté le vécu psychologique de la " séparation" du couple au moment de la naissance. Mais cela supposerait d'en savoir beaucoup plus que ce que le chapitre 6 a tenté de collationner.

Parmi tous les facteurs-clé énumérés ici de façon non exhaustive, figure l'éducation parentale. Concernant cet élément crucial dans la construction de la vie relationnelle des jumeaux, entre eux et avec les autres, certains auteurs déplorent<sup>241</sup> la pauvreté du débat limité à choisir entre éducation différenciatrice et éducation gémellisante alors que de façon empirique, existent des modes éducatifs équilibrés entre la recherche de l'individuation<sup>242</sup> et la reconnaissance d'une existence gémellaire. C'est cet équilibre que revendique la grande majorité des experts actuels en rupture avec des positions plus radicales comme celle de la "dégémellisation"<sup>243</sup> qu'incarnent d'une certaine façon les intentions de la directrice d'école précédemment évoquée. Concrètement, cela consiste à nuancer les modes éducatifs en distinguant 3 phases dans le développement des jumeaux :

---

<sup>235</sup> Tel est le cas de René ZAZZO dont j'ai lu, pour la présente cause, l'ouvrage qui fut longtemps une référence, intitulé *Les jumeaux, le couple et la personne* Collection Quadrige Editions des Presses Universitaires de France -PUF 7<sup>ème</sup> édition 2015

<sup>236</sup> Mary Allen McMURREY SMITH *Similarities and differences between adolescent monozygotic and dizygotic twins' quality of the sibling relationship* portant sur 192 paires de jumeaux MZ et DZ âgés d'entre 9 et 18 ans 2007

<sup>237</sup> *Twins : Fusion, friendship and individuation* Dissertation Abstracts International, 44, 6-A, 17-33 concernant le niveau d'études des pères de jumeaux par M. GREENBERG 1983

<sup>238</sup> *Les pratiques éducatives des mères de jumeaux : une investigation par l'analyse factorielle des correspondances* par Catherine TOURRETTE, Monique ROBIN et Denise JOSSE CNRS et INSERM 1988

<sup>239</sup> Cléopâtre ATHANASSIOU-POPESCO *A study of the vicissitudes of identification in twins* 1986

<sup>240</sup> Susan DAVIDSON *Mother, other and self : Love and rivalry for twins in their first year of life* 1992

<sup>241</sup> Marie LAMARQUE et Sophia TROUPEL *Mères et pères d'enfants jumeaux : quelles spécificités ?* in Dialogue 2015/1 n°207 (pages 117 à 126) 2015

<sup>242</sup> Muriel Chaves WINESTINE *Le jumelage et la différenciation psychologique* in E. J. Anthony, C. Chiland (sous la dir.), *L'enfant dans sa famille*, T. 6, Paris, P.U.F. (pages 111 à 119) 1984

<sup>243</sup> René ZAZZO *Les jumeaux, le couple et la personne* (page 378 et suivantes)

- De 0 à 2 ans : phase de fusion gémellaire, la gémellité existe et il ne faut surtout pas dégémelliser<sup>244</sup> comme cela s'envisageait dans les années 70 ; il convient au contraire de reconnaître l'identité de ces enfants particuliers et les liens qui les unissent. Cette 1<sup>ère</sup> phase, est marquée par un retard du développement mental de 9 à 18 mois (affectif, cognitif, psychomoteur) ;
- De 3 à 6 ans, les jumeaux traversent la période de la complémentarité au cours de laquelle ils vont cultiver des caractéristiques qui leur sont propres de façon à ce qu'on les distingue l'un de l'autre. Elles vont ainsi leur permettre de construire leur individualité. Le risque est de voir apparaître des comparaisons entre les deux jumeaux de la part des parents ou des enseignants. Elles sont à éviter, car elles nuisent à la complicité entre les deux enfants<sup>245</sup> ;
- A partir de 6 ans et jusqu'à 12 ans, les jumeaux enchaînent une seconde phase d'autonomie ; sachant qu'à partir de 6 ans le retard développemental initial est normalement comblé<sup>246</sup>.

Le respect de cette évolution du "couple gémellaire" en trois temps permettrait, selon les experts, de prévenir deux situations problématiques<sup>247</sup> :

- La persistance de la fusion gémellaire au-delà de leurs 2 ans où les parents mettent tout en œuvre pour que les jumeaux fassent tout pareil ;
- La continuation de la complémentarité au-delà de l'âge de 6 ans où les jumeaux eux-mêmes devenus adultes continuent de fonctionner comme ils fonctionnaient entre 2 et 6 ans.

Toutefois et à l'instar de n'importe quelle fratrie, les liens entre jumeaux peuvent se ternir de rivalités, se transformer à la faveur d'un environnement social différent, se distendre (adolescence, entrée dans la vie professionnelle, éloignement géographique...) ou se rompre par la mort de l'un de ses membres.

Concernant les relations extérieures au "couple", les jumeaux ne se distinguent pas forcément des autres individus. Là aussi et sur foi d'exemples bien réels<sup>248</sup>, circulent des idées reçues comme celles selon lesquelles les jumeaux vivraient les mêmes événements au même moment, qu'ils communiqueraient par télépathie ou selon un langage cryptophasique spécifique<sup>249</sup>. En réalité, ces idées participent de la mythification gémellaire puisque si les cas existent, ils résultent d'une simple probabilité mathématique et ne sont pas des marqueurs consubstantiels de la gémellité<sup>250</sup>. Ou alors ils tiennent à la façon dont les parents les ont traités durant leur prime enfance<sup>251</sup>.

<sup>244</sup> Terme emprunté à René ZAZZO pour signifier de ne pas cultiver l'identité gémellaire des individus qui serait, selon lui, néfaste à l'affirmation du Moi, du sujet

<sup>245</sup> Selon Fabrice BAK déjà cité dans l'émission *Être parents de jumeaux : qu'est-ce que ça change ?* diffusée par France Bleu le 09 12 2021

<sup>246</sup> Selon Fabrice BAK dans l'émission *La Méthode scientifique* diffusée par France Culture le 26 06 2017

<sup>247</sup> Ibidem

<sup>248</sup> *Three Identical Strangers* documentaire de Tim WARDLE 2018 consacré à Edward Galland, David Kellman et Robert Shafran triplés MZ séparés à la naissance et qui, à leur insu, ont fait l'objet d'une étude scientifique sur l'inné et l'acquis (étude non publiée)

<sup>249</sup> *Cryptophasie et retard de langage chez les jumeaux* par Yves LEBRUN dans la revue *Enfance* Tome 35 n°3 1982

<sup>250</sup> Selon Fabrice BAK et Bruno REVERSADE dans l'émission *La Méthode scientifique* diffusée par France Culture le 26 06 2017

<sup>251</sup> *Lien gémellaire et rapport au double Des scénarios parentaux aux élaborations des enfants* Eva ROY et Alain DUCOUSSO-LACAZE in *Le divan familial* n°43 2019 (pages 207 à 219)

In fine, l'existence gémellaire notamment sa partie vécue à l'intérieur du couple, ne présente guère de différence avec l'existence non gémellaire. En tout cas, les exemples pris par les spécialistes de la question ne convainquent pas puisqu'ils ne sont en réalité qu'une addition de cas particuliers consolidés à l'issue d'une étude "scientifique" ou d'une série de consultations psys (psychiatre, pédopsychiatre, psychologue, divers thérapeutes...).

Par exemple, quand un spécialiste psy<sup>252</sup> démontre que le "couple gémellaire" prime sur les autres relations parce qu'une jumelle va informer de sa première grossesse sa sœur plutôt que sa mère, en fait il ne démontre rien du tout. Quand un autre spécialiste psy<sup>253</sup>, tout aussi connu et reconnu que le premier, explique que l'éducation des jumeaux doit se faire de telle façon au vu d'une petite trentaine de consultations dans son cabinet, là encore il ne prouve rien, il spéculé.

Ainsi, parvient-on aux conclusions suivantes : *"Dans leur majorité, les jumeaux ne recherchent pas de relation fusionnelle. Cette idée semble plus relever de l'imaginaire collectif et a été relayée par les médias. L'étude longitudinale permet de mettre en évidence l'évolution dans le temps du regard de chaque co-jumeau sur sa relation gémellaire. C'est principalement après 30 ans que les liens gémellaires deviennent un sujet de réflexion, voire de préoccupation. Il semble qu'après la quarantaine, une certaine sérénité dans la distanciation s'établisse, et après la cinquantaine, une appréciation des richesses de ce lien. Au fur et à mesure de leur avancée en âge, les jumeaux prennent conscience que leur lien est unique et qu'il est impossible de retrouver une relation identique. En effet toute relation nouvelle est à construire alors que la relation dans le couple gémellaire s'est tissée au fil de la vie, dès son origine in utero. Les jumeaux se rendent aussi compte du caractère réducteur de la fusion (pauvreté des interactions si le manque d'ouverture persiste). Sur base de ces éléments, on peut repenser les idées reçues sur l'éducation des jumeaux et tenter de modifier l'approche de ceux-ci tant au niveau de la gestion de leurs relations au quotidien qu'au niveau thérapeutique"*<sup>254</sup>. Conclusions auxquelles pourrait être rétorqué le fait qu'elles résultent d'une simple revue de littérature et d'une cohorte miniature de 24 jumeaux.

Enfin, les notions de "double" et de "couple gémellaire" n'ont pas échappé à la psychanalyse. Mais qu'apporte-t-elle lorsqu'elle fonde ses assertions, en réalité ses théories, sur la mythologie ?<sup>255</sup>

Que peut-on retenir de la psychanalyse sur ce sujet comme sur d'autres lorsqu'elle perpétue des approches freudiennes ou lacaniennes pourtant démenties par les neurosciences<sup>256</sup> ? Par exemple, doit-on accorder un quelconque crédit au maître ès matière<sup>257</sup> lorsqu'il prétend que l'homosexualité d'une jumelle procède d'une volonté de différenciation de sa jumelle et de la volonté de s'extraire d'une relation de proximité

---

<sup>252</sup> Volontairement présenté ici de façon anonyme mais source disponible sur demande

<sup>253</sup> Volontairement présenté ici de façon anonyme mais source disponible sur demande

<sup>254</sup> *Spécificité de l'attachement chez les jumeaux et impact sur leur mode relationnel* par Marie-Laure COLAIOCOVO in Louvain Médical revue du Secteur des Sciences de la Santé n°1 volume 137 janvier 2018

<sup>255</sup> *L'enfant jumeau et son devenir Indifférenciation et subjectivation* dans le lien sororal Florian HOUSSIER in Topique 2005/4 n°93 (pages 91 à 103)

<sup>256</sup> Exemple des dérives psychanalytiques dans la prise en charge de l'autisme telles qu'épinglées par la Haute Autorité de Santé et la Cour des Comptes, chacune dans un rapport ad hoc, ainsi que par Florent CHAPEL et Sophie LE CALLENNEC auteurs de *Autisme : la grande enquête* aux Éditions Les Arènes 2016

<sup>257</sup> *Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine* par Sigmund FREUD en 1920 publié in *Névrose, psychose et perversion* aux Presses Universitaires de France -PUF 1973 (page 257)

incestueuse favorisée selon lui par le lien gémellaire ? Et qu'il extrapole ce cas pour expliquer le processus d'individuation<sup>258</sup> chez les jumeaux ?

En généalogie et plus encore en psychogénéalogie, la dimension psychologique revêt une importance non négligeable. Seulement, le système de pensée des jumeaux, des premiers âges jusqu'à la fin de vie, manque d'étayage scientifique pour pouvoir enrichir la connaissance intime et biographique des personnes.

**En guise de résumé et pour tenter de sortir des fourvoiements psys, nous proposons de considérer les jumeaux de façon holistique regroupant toutes les dimensions de l'être humain. De rompre ainsi avec le traitement du sujet qui s'enferme dans les notions réductrices de "couple" et de "double" avec toutes les déclinaisons que ces deux notions amènent. Ces deux notions privilégiées jusqu'ici pour qualifier la relation à soi, la relation à l'autre jumeau et la relation à autrui, nous paraissent en effet inappropriées car, quelle que soit la définition que l'on en donne<sup>259</sup>, elles ne s'incarnent pas chez les jumeaux ou en tout cas, elles ne se retrouvent pas plus ou pas autrement (sauf preuve contraire) qu'entre deux individus non jumeaux d'une même fratrie ou dans n'importe quel autre contexte. Autrement dit, il est faux selon nous de considérer et par suite, d'étudier, les jumeaux comme un couple et des doubles. Il semblerait que la gémellologie croisée avec la génétique puisse abonder en ce sens alternatif plus axé sur l'individu, en l'occurrence deux individus de même sexe ou de sexes différents qui aspirent à une existence gémellaire plus ou moins intense ou qui refusent cette existence gémellaire en repoussant toute gémellité autonome et distincte de leurs deux individualités propres.**

## Chapitre 12 Existence gémellaire et flou génétique

Suggérer que la gémellité en tant qu'entité autonome puisse plus ou moins exister, voire ne pas exister du tout, selon le degré d'adhésion volontaire des intéressés eux-mêmes (fusionnels, conflictuels, indifférents, distants...) ne saurait affranchir les gémellologues de toute considération génétique. Au contraire d'occulter cette science majeure, des psychologues tel Robert J. PLOMIN<sup>260</sup>, s'appuient sur ses enseignements afin de mieux cerner la complexité gémellaire et, plus largement, la complexité humaine.

Mais ce que la génétique humaine peut révéler reste précaire car sujet à actualisation en fonction des avancées scientifiques et de la nature évolutive du génome humain<sup>261</sup>, outre le fait que la cartographie génomique ne soit pas totalement achevée à ce jour contrairement

---

<sup>258</sup> L'individuation selon Carl Gustav JUNG (1875-1961) est le processus par lequel passe un individu pour exister en dehors du groupe et qui consiste à équilibrer les différents éléments antagonistes de sa psyché (source : cours de psychogénéalogie par Florence DEGUEN du 06 02 2023)

<sup>259</sup> Plusieurs dictionnaires consultés (Petit Larousse, Robert, Littré, Académie Française, CNRTL)

<sup>260</sup> Robert J. PLOMIN est un psychologue et généticien américain, professeur de génétique comportementale à l'Institut de Psychiatrie, Psychologie et Neurosciences du King's College de Londres. Il est l'un des chercheurs en psychologie les plus réputés, notamment pour ses travaux sur la génétique du comportement selon la notice en 4<sup>ème</sup> de couverture de son ouvrage *L'architecte invisible* aux Editions Les Presses de la Cité Perrin - janvier 2023

<sup>261</sup> Article 3 de la Déclaration universelle sur le génome humain et les Droits de l'Homme par les Nations Unies le 11 11 1997 : Le génome humain, par nature évolutif, est sujet à des mutations

à ce que proclamait la plus grande puissance mondiale en 2000<sup>262</sup>. Il convient d'avoir cette réalité présente à l'esprit en lisant prudemment ce qui suit.

L'idée selon laquelle la singularité gémellaire existerait et qu'elle découlerait de l'héritage génétique reçu conduit à explorer cette innéité en distinguant les jumeaux DZ des jumeaux MZ.

Les membres d'une paire dizygote ne présentent pas le même patrimoine génétique et peuvent également être de sexes opposés. Pour autant, ils présentent entre eux deux plus d'ADN partagés que n'en partagent les membres d'une fratrie nés seuls, compte tenu du fait que *“ces jumeaux héritent de patrimoines génétiques parentaux strictement contemporains, possédant donc même durée moyenne et même stabilité alors que deux enfants successifs reçoivent des gènes de temps différents”*<sup>263</sup>. Ce dont attestent aujourd'hui les tests ADN.

Les jumeaux monozygotes, quant à eux, reconnaissables sans test ADN du seul fait de leur ressemblance physique, ont longtemps été considérés comme partageant strictement le même patrimoine génétique. Ainsi, Robert PLOMIN continue d'écrire sans restriction que *“les jumeaux homozygotes sont génétiquement identiques”*<sup>264</sup> tout comme René ZAZZO garantissait, en son temps antérieur au séquençage de l'ADN humain, *“que la différence d'hérédité intra-paire [monozygote] est nulle”*<sup>265</sup>. Sauf que plusieurs études contredisent cette vision absolue en avançant des méthodes et des conclusions convaincantes par leur concordance : une étude américaine en 2008<sup>266</sup> suivie notamment d'une étude allemande en 2020 mais portant sur un faible échantillon<sup>267</sup> et une étude islandaise plus ample en 2021<sup>268</sup>.

Cette opposition entre les chercheurs est déroutante et obscurcit la connaissance de l'existence gémellaire puisque pendant que les uns estiment identique le génome des monozygotes, les autres prétendent au contraire qu'il est dissemblable et qu'ainsi, les deux individus issus d'une division de l'œuf fécondé en deux embryons, ont un même bagage génétique pour la vie ou deux bagages distincts.

Cette opposition est aussi potentiellement dangereuse, dans le sens où ces antagonismes ne permettent plus de trier l'inné de l'acquis et de savoir qui, de l'hérédité ou de

---

<sup>262</sup> Annonce planétaire faite le 26 06 2000 par le Président des USA, Bill CLINTON, selon laquelle *“l'achèvement de la première cartographie complète du génome humain [est] sans aucun doute la carte la plus extraordinaire jamais produite par l'humanité”* in *Main basse sur le génome* de Frédéric DARDEL et Renaud LEBLOND aux Editions Anne CARRIERE 2008 (page 12)

<sup>263</sup> Jean-Pierre NENON in *La polyembryonie ou la reproduction par vrais jumeaux* Editions des Presses Universitaires de France -PUF Collection Que sais-je ? 1983 (page 90)

<sup>264</sup> *L'architecte invisible* Robert PLOMIN Edition Les Presses de la Cité Perrin 2023 (page 27)

<sup>265</sup> René ZAZZO in *Les jumeaux, le couple et la personne* Collection Quadrige Editions des Presses Universitaires de France -PUF 7<sup>ème</sup> édition 2015 (page 9)

<sup>266</sup> *Phenotypically Concordant et discordant monozygotic twins display different DNA copy-number-variation profiles* article collectif publié in *American Journal Of Human Genetics* volume 82 issue 3 2008 (pages 763 à 771)

<sup>267</sup> *The germlines of male monozygotic (MZ) twins: Very similar, but not identical* par Burkhard ROLF et Michael KRAWCZAK 2020

<sup>268</sup> *Differences between germline genomes of monozygotic twins* par Hákon JONSSON, Erna MAGNUSDOTTIR, Hannes P. EGGERTSSO, Olafur A. STEFANSSON, Gudny A. ARNADOTTIR, Ogmundur EIRIKSSON, Florian ZINK, Einar A. HELGASON, Ingileif JONSDOTTIR, Arnaldur GYLFASSON, Adalbjorg JONASDOTTIR, Aslaug JONASDOTTIR, Doruk BEYTER, Thora STEINGRIMSDOTTIR, Gudmundur L. NORDDHAL, Olafur Th. MAGNUSSON, Gisli MASSON, Bjarni V. HALLDORSSON, Unnur THORSTEINSDOTTIR, Agnar HELGASON, Patrick SULEM, Daniel F. GUDBJARTSSON et Kari STEFANSSON 2021

l'environnement, influe le plus dans l'apparition de telle ou telle pathologie, de tel ou tel comportement ou trait physique par exemple.

Ainsi l'étude islandaise citée supra observe, au cours du développement primitif de l'embryon, en moyenne 5,2 mutations différentes entre les deux génomes ainsi que chez 15 % des 387 paires MZ de la cohorte, un nombre bien plus élevé de mutations. Or, lorsqu'une mutation survient dans les premières semaines du développement embryonnaire, elle tend à se retrouver dans l'ensemble des cellules d'un individu, qu'il s'agisse des cellules somatiques comme celles des muscles ou des organes ou qu'il s'agisse des cellules reproductrices (gamètes) qui se transmettront à sa descendance.

Et ce que cette étude rapporte-là bouscule nombre de certitudes et d'applications notamment médicales issues des travaux conduits par Robert PLOMIN et son équipe depuis 30 ans<sup>269</sup>.

Outre la génétique, les scientifiques se sont penchés sur l'épigénétique<sup>270</sup> afin de vérifier chez les jumeaux MZ, une concordance de processus. C'est en recherchant les prédispositions des sujets au cancer à l'âge adulte, qu'a été identifiée une similarité moléculaire chez les MZ, absente chez les DZ, qui influence leurs caractéristiques biologiques<sup>271</sup>. Similarité et pas concordance parfaite car les jumeaux présentent des marqueurs épigénétiques identiques, ceux existants avant la scission de l'œuf, et des marqueurs épigénétiques dissemblables apparus après ladite scission. L'on comprend aisément cette distinction dans la mesure où deux environnements succèdent à un environnement unique et partagé ; or, ce sont ces environnements qui influencent l'expression des gènes au-delà de l'héritage moléculaire intime reçu par les deux initialement.

Vulgarisant le propos, le Dr Robert A. WATERLAND<sup>272</sup>, auteur principal de cette étude, explique que *“les caractéristiques d'un individu dépendent non seulement des gènes hérités des parents, mais aussi de l'épigénétique, qui se réfère aux mécanismes moléculaires qui déterminent quels gènes seront activés ou désactivés dans les différents types de cellules. Si on peut comparer l'ADN à du « matériel informatique », l'épigénétique est le logiciel qui détermine ce que l'ordinateur va pouvoir faire”*. L'on déduit dès lors que ces marqueurs épigénétiques peuvent avoir des conséquences phénotypiques à long terme, au début du développement embryonnaire puis durant toute la vie.

Mais l'on pourrait, à notre humble avis et sous réserves de vérification robuste, également ajouter deux autres facteurs :

---

<sup>269</sup> *Twins Early Development Study : a genetically sensitive investigation into behavioural and cognitive development from infancy to emerging adulthood. Twin Research and Human Genetics* par Kaili RIMFELD, Margherita MALANCHINI, Thomas SPARGO, Gemma SPICKERNELL, Saskia SELZAM, Andrew McMILLAN, Philip S. DALE, Thalia C. ELEY et Robert PLOMIN depuis 1993

<sup>270</sup> La notion d'épigénétique a été pour la première fois formulée dans les années 1950 par Conrad WADDINGTON comme *“tout ce qui relie le génotype au phénotype”*, à savoir comment une simple information codée peut être modulée en fonction de stimuli développementaux et environnementaux et donner lieu à une identité cellulaire ou individuelle complexe. La définition moléculaire actuelle s'entend comme *“l'étude des changements héréditaires (mitotiquement ou méiotiquement) et réversibles de l'expression génique qui n'impliquent pas de changement de la séquence d'ADN”* selon l'INSERM

<sup>271</sup> *Epigenetic supersimilarity of monozygotic twin pairs* par Van Baak TE, Coarfa C, Dugué PA, Fiorito G, Laritsky E, Baker MS, Kessler NJ, Dong J, Duryea JD, Silver MJ, Saffari A, Prentice AM, Moore SE, Ghantous A, Routledge MN, Gong YY, Herceg Z, Vineis P, Severi G, Hopper JL, Southey MC, Giles GG, Milne RL et Waterland RA publiée dans la revue *Genome Biology* 2018 doi: 10.1186/s13059-017-1374-0.PMID: 29310692

<sup>272</sup> Professeur agrégé de génétique moléculaire au Baylor College de Houston



- Le premier tient non plus seulement à l'environnement mais aussi à la façon dont l'embryon puis le fœtus évoluent dans cet environnement et comment ils s'y adaptent. Ce qui commande de discerner au cours de la vie in utero ce qui relève de l'environnement et ce qui relève du comportement conscient ou inconscient. Cela revient à s'interroger sur le moment à partir duquel la question de l'inné et de l'acquis peut ou doit être posée ? Une question vertigineuse et peut-être insoluble...
- Le second facteur tient à l'ADN mitochondrial provenant de l'œuf et qui se distribue différemment entre les deux jumeaux. Il pourrait être utile de mesurer la différence d'influence de l'ADN mitochondrial entre les 2 jumeaux afin de mieux comprendre le poids respectif des héritages patrilinéaire et matrilinéaire et, partant de là, de mieux comprendre les mutations (génétique) et expressions (épigénétique) des gènes.

L'ensemble de ces déterminants nous semble très important pour comprendre ce que sera la vie des jumeaux. En quoi, ils sont l'un et l'autre tributaires d'un même héritage. Et en quoi au contraire, ils se distinguent l'un de l'autre par des marqueurs différents qui affecteront leur existence respective avec, par exemple, l'un des deux seulement qui contractera une maladie.

Sur ce dernier plan, les jumeaux tant hétérozygotes que dizygotes, sont des cobayes bien utiles au progrès humain puisqu'en les analysant sous les angles croisés de l'héritabilité et de l'évolution, l'on parvient à mieux comprendre la genèse des pathologies et à mobiliser contre elles des moyens préventifs et curatifs. A titre illustratif, l'étude<sup>273</sup> conduite par le département de recherche sur la gémellité et d'épidémiologie génétique du King's College de Londres -KCL qui a mobilisé 400 jumeaux volontaires avec pour chaque paire, l'un atteint de douleurs articulaires généralisées chroniques et l'autre non. La comparaison inter-jumeaux des ADN montre des différences et permet d'identifier les biomarqueurs d'ADN associés à la maladie. L'entrecroisement de facteurs génétiques et épigénétiques démontre également la complexité des étapes entre le gène et la survenance de la fibromyalgie<sup>274</sup> selon le Dr Frances WILLIAMS<sup>275</sup> un des artisans de cette étude qui laisse augurer de meilleurs diagnostics et traitements à terme<sup>276</sup>.

Enfin, ces nombreuses études devraient par la divergence de leurs verdicts, ébranler les convictions de leurs auteurs comme celles de leur lecteurs. Or, comme ce n'est manifestement pas le cas puisque les uns et les autres campent sur leurs positions péremptoires, nous en venons à nous demander s'ils ne se livrent pas, via lesdites études, une guerre idéologique et économique :

- Concernant la guerre idéologique, l'exemple de la méritocratie et de l'égalité des chances est très parlant avec Robert PLOMIN qui résume son opinion en écrivant "*c'est la génétique, et non l'environnement partagé, qui est la source systématique des différences individuelles*"<sup>277</sup> tout en calculant la part respective d'influence de la

<sup>273</sup> *Are Epigenetic Factors Implicated in Chronic Widespread Pain ?* Par Andrea BURRI ,Zoya MARINOVA, Mark D. ROBINSON, Brigitte KÜHNEL, Melanie WALDENBERGER, Simone WAHL, Sonja KUNZE, Christian GIEGER, Gregory LIVSHITS et Frances WILLIAMS 2016

<sup>274</sup> Selon le site internet de l'Assurance Maladie consulté le 28 04 2023 La douleur chronique est le symptôme principal de la fibromyalgie ; les autres symptômes (fatigue, perturbation du sommeil, etc.) diffèrent d'un patient à l'autre et évoluent au fil du temps [Fibromyalgie : symptômes et diagnostic | ameli.fr | Assuré](#)

<sup>275</sup> Propos rapportés sur le site web du CORDIS de la Commission de l'Union Européenne consulté le 28 04 2023 et qui relate les résultats de la recherche financée par l'UE [Les jumeaux permettent de trouver un lien génétique pour les douleurs articulaires | News | CORDIS | European Commission \(europa.eu\)](#)

<sup>276</sup> Ibidem

<sup>277</sup> *L'architecte invisible* déjà cité (page 155)

génétique et de l'environnement dans l'intelligence et la réussite scolaire<sup>278</sup> tandis que Samah KARAKI<sup>279</sup> d'une part, minore l'impact des prédispositions jugées par elle comme étant de simples prévisions ou prédictions mais qui ne constituent pas un déterminisme et, d'autre part, accentue l'importance de l'environnement (surtout interactions sociales et éducation), des expériences et de la chance en n'accordant au libre-arbitre qu'un impact mineur ;

- Concernant la guerre économique, les millions de dollars, d'euros ou d'autres devises injectés dans la recherche sur ou avec des jumeaux peuvent suffire à comprendre l'obstination des découvreurs à défendre leurs résultats, que cet investissement financier colossal soit supporté par des Etats ou/et par des firmes privées.

**En résumé, la génellologie proluxe, la génétique et l'épigénétique laissent à penser, en l'état actuel de leurs avancées, que l'existence gémellaire... n'existe pas ! Et qu'au contraire, la vie de chacun des jumeaux paraît s'engager dès l'origine sur des fondements différents et se poursuit au gré de mutations, d'aléas et de volontés propres à chaque jumeau. L'avenir confirmera ou infirmera cela. Dans tous les cas, la vérité commande une rigueur et une neutralité qui manquent à certaines études et qui concourent à les discréditer tout comme les diverses récupérations et extrapolations annihilent leurs vertus. Enfin, l'humilité impose d'admettre que si la gémellité existe, elle se dérobe jusqu'ici aux investigations des nombreux chercheurs qui la traquent et qui tentent vainement de la démontrer au travers de phénomènes non probants parce que trop isolés telle la symétrie de vie entre des jumeaux séparés à la naissance.**

---

<sup>278</sup> Ibidem (page 25)

<sup>279</sup> Biologiste et docteure en neurosciences, autrice de *Le talent est une fiction - Déconstruire les mythes de la réussite et du mérite* aux éditions Jean-Claude Lattès 2023

# Conclusion

Chercher à savoir ce que les jumeaux pouvaient avoir de singulier par rapport aux singletons induisait une question plus large et à laquelle ce mémoire a tenté de répondre : **la gémellité en tant que réalité objective et autonome existe-t-elle factuellement, en dehors des avatars fabriqués par la mythologie, les croyances populaires ou l'art ?** Si oui, en retrouve-t-on l'expression au cours de la grossesse, au moment de la naissance et tout au long de l'existence des jumelles et des jumeaux ? Globalement, la réponse est négative au vu de la documentation pléthorique sur le sujet. Dans le détail, la réponse est légèrement plus nuancée comme le tableau ci-dessous le synthétise.

<b>Problématique : si elle existe, la gémellité est-elle singulière ?</b>	
<b>Critères</b>	<b>Synthèse des analyses</b>
<b>Quantum</b>	La fréquence gémellaire est 100 fois inférieure à celle unipare. Néanmoins, cela ne suffit pas à la qualifier de rare <b>En résumé : singularité relative</b>
<b>Mythologie</b>	Comme tout autre sujet, la gémellité se retrouve dans toutes les mythologies du globe <b>En résumé : absence de singularité</b>
<b>Arts</b>	De la même façon et parce qu'elle fascine, la gémellité inspire l'art dans ses différentes expressions <b>En résumé : absence de singularité</b>
<b>Causalité de la grossesse</b>	Les origines de la grossesse gémellaire échappent à la science <b>En résumé : réelle singularité</b>
<b>Vécu de la grossesse</b>	La grossesse gémellaire présente des risques particuliers et requiert un suivi spécifique <b>En résumé : réelle singularité</b>
<b>Vie intra-utérine</b>	Les interactions intra-utérines restent méconnues mais sont ce qui caractérise le plus la gestation <b>En résumé : réelle singularité</b>
<b>Accouchement</b>	Comme pour la grossesse, la mise au monde de jumeaux comporte des risques accrus <b>En résumé : réelle singularité</b>
<b>Traçabilité</b>	Les naissances gémellaires ne sont pas l'objet en France d'une mention ad hoc dans les actes d'état-civil <b>En résumé : absence de singularité</b>
<b>Généalogie</b>	La gémellité ne s'affiche pas en tant que telle dans les supports généalogiques <b>En résumé : absence de singularité</b>
<b>Droit</b>	La gémellité ne figure pas dans le Droit Français sauf cas d'espèces <b>En résumé : absence de singularité</b>
<b>Psychologie</b>	La gémellité reste restrictivement traitée sous l'angle du couple et du double <b>En résumé : relative singularité</b>
<b>Génétique</b>	La gémellité n'est pas attestée par la génétique qui semble plutôt confirmer des patrimoines individuels <b>En résumé : absence de singularité</b>

**Sans méconnaître ces nuances, l'on peut néanmoins considérer que les jumeaux sont des humains comme les autres.** Et qu'il n'y a pas lieu de les appréhender autrement dès lors que l'on laisse de côté la particularité de ces quelques semaines de vie utérine qu'ils ont vécues de façon différente de la dyade majoritaire. Si l'on laisse aussi de côté la catégorisation abstraite des individus telle que pratiquée par les sciences sociales, les jumeaux n'apparaissent pas autrement que des individus ordinaires. Et que c'est finalement dans l'individu pris dans son unicité et sa globalité, que la vérité réside pour paraphraser Eugène DELACROIX<sup>280</sup>.

Cependant, l'impuissance et les contradictions de la science sur le sujet interdisent toute conclusion hâtive et commandent la neutralité du scepticisme grec entendu comme *“une faculté et une méthode qui sert à examiner, qui compare et oppose, de toutes les manières possibles, les choses apparentes, ou sensibles, et celles qui s'aperçoivent par l'entendement”*<sup>281</sup>. C'est cette approche philosophique qui a guidé l'écriture de ce mémoire mais sans toutefois produire l'ataraxie<sup>282</sup> promise par les pyrrhoniens hellènes !

En effet, le trouble s'est au contraire souvent immiscé dans nos réflexions compte tenu de la complexité du sujet et de ce qu'il pouvait révéler de mystère. Souvent, nous nous sommes répétés en écho à Paul GAUGUIN : *“D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?”*<sup>283</sup> Peut-être qu'un autre grec nous répondrait : *“Tout ce qui existe dans l'univers est le fruit du hasard et de la nécessité”*<sup>284</sup>...

Le trouble a aussi été provoqué par l'amas de théories véhiculées par les études faites sur les jumeaux et auxquelles s'ajoutent d'autres théories échafaudées pour porter des messages non scientifiques mais qui, parce que bien construits, s'attachent l'adhésion de l'auditoire. Par suite, nous avons ressenti de la frustration face à autant d'hypothèses et si peu de démonstrations. C'est d'ailleurs ce même sentiment que nous partageons en 2019 avec un éminent scientifique de notoriété mondiale<sup>285</sup> que le hasard nous fit rencontrer à bord d'un train et qui regrettait lui aussi cette atrophie intellectuelle.

Le trouble enfin tient au mélange de science et de croyance comme si, en définitive, l'on peinait à sortir des fables mythologiques, des représentations collectives et des histoires isolées mais tellement relayées et enjolivées ou dramatisées qu'il est difficile de s'en défaire, y compris pour des esprits rationnels. Tout comme l'ouverture d'esprit peut admettre *“qu'absence de preuve n'est pas preuve d'absence”*<sup>286</sup>, elle peut admettre également que l'humain ait besoin de pallier l'absence de preuve en sanctuarisant des vestiges légendaires comme cet humain a peut-être un irrépressible besoin de “fabriquer” des jumeaux, en chair et en os via le clonage et les assistances à la procréation ainsi qu'il lui est nécessaire de fabriquer des jumeaux informatiques<sup>287</sup> qui le rassurent.

---

<sup>280</sup> Eugène DELACROIX 1798-1863 *“J'ai beau chercher la vérité dans les masses, je ne la rencontre, quand je la rencontre, que dans les individus”* in *Eugène Delacroix par lui-même* par Georges DARGENTY aux Editions Librairie de l'Art J. Rouam Editeur Paris 1885 (page 126) [Eugène Delacroix, par lui-même | Gallica \(bnf.fr\)](#)

<sup>281</sup> *Esquisses pyrrhoniennes* Livre 1 par Sextus Empiricus (160-210 ap. J.-C.) philosophe et médecin grec

<sup>282</sup> Absence de troubles

<sup>283</sup> Huile sur toile de Paul GAUGUIN (1848-1903) conservée au Musée des Beaux-Arts de Boston

<sup>284</sup> DÉMOCRITE (460-370 avant J.-C.) philosophe grec

<sup>285</sup> Par discrétion et parce qu'il ne nous est pas possible d'entrer en contact avec cette personne pour quérir son consentement, nous ne la nommerons pas ici

<sup>286</sup> Hubert REEVES in *L'univers expliqué en images* aux Editions du Seuil 2012 (page 86)

<sup>287</sup> Selon la multinationale IBM, un jumeau numérique est un modèle virtuel conçu pour refléter fidèlement un objet physique [Qu'est-ce qu'un jumeau numérique ? | IBM](#) consulté le 28 04 2023

# Annexe 1 Bibliographie

## 97 références :

- Anonyme** *Bible hébraïque* non datée
- Anonyme** *La Bibliothèque d'Apollodore* vers 200
- ATHANASSIOU-POPESCO Cléopâtre** *A study of the vicissitudes of identification in twins* Etude 1986
- AUSTERMANN Alfred et Bettina** *Le syndrome du jumeau perdu* Editions Le souffle d'or 2022
- BAGLIVI TINGLOF Christina** *Les Jumeaux et multiples de 3 à 18 ans* Editions Pearson 2007
- BERTHIAUD Emmanuelle** *La santé maternelle et infantile (Europe, XVIème-XIXème siècles) : état des lieux historiographique et bibliographique* Article 2020
- BERTHIAUD Emmanuelle** *Le vécu de la grossesse aux XVIIIème et XIXème siècles en France* Editions Armand Colin 2009
- BIDEAU Alain, BRUNET Guy et FORONI Fabrice** *Les naissances gémellaires du XVIIème siècle à nos jours Approche familiale dans les campagnes de la région lyonnaise* Edition Belin 2004
- BOKLAGE Charles** *Survival probability of human conceptions from fertilization to term* Etude 1990
- BOOMSMA Dorret al.** *Identical twins carry a persistent epigenetic signature of early genome programming* Etude 2021
- BOUKERROU Malik al.** *Morbidité et mortalité périnatale des jumeaux et influence de la chorionicité : expérience de 10 ans dans le Sud-Réunion* Etude 2013
- CESAIRE Aimé** *Discours sur la Négritude* de Miami 1987
- CHARREL Marie** *Les danseurs de l'aube* Edition Le Livre de Poche 2023
- COLAIOCOVO Marie-Laure** *Spécificité de l'attachement chez les jumeaux et impact sur leur mode relationnel* Article in Louvain Médical revue du Secteur des Sciences de la Santé n°1 volume 137 -2018
- Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français -CNGOF** *Recommandations pour la pratique clinique Les grossesses gémellaires* 2009
- COUVERT Nadège et PISON Gilles** *La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux* Etude 2004
- DARDEL Frédéric et LEBLOND Renaud** *Main basse sur le génome humain* Editions Anne Carrière 2008
- DARGENTY Georges** *Eugène Delacroix par lui-même* Editions Librairie de l'Art J. Rouam Editeur Paris 1885
- DARIES Virginie** *Jumeaux dans l'au-delà* Edition Première chance 2019
- DARMON Muriel** *Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire* Article 2001
- DASEN Véronique** *Jumeaux, jumelles dans l'Antiquité grecque et romaine* Edition Akanthus 2005
- DAUZAT Albert, DUBOIS Jean et MITTERRAND Henri** *Dictionnaire étymologique* Edition Larousse 1964
- DAVIDSON Susan** *Mother, other and self : Love and rivalry for twins in their first year of life* Etude 1992
- DE LA ROCHE SAINT-ANDRE Christophe** *Quand l'épigénétique s'en mêle* Edition Book-e-Book 2022
- DE SINGLY François** *Famille et individualisation : Etre soi d'un âge à l'autre* Tome 2 Edition L'Harmattan 2001
- DECAMPS Muriel** *Les jumeaux* Editions Cavalier bleu -2003
- DUMANSKI Jan P. al.** *Phenotypically Concordant et discordant monozygotic twins display different DNA copy-number-variation profiles* Article in American Journal Of Human Genetics volume 82 issue 3 2008
- DUPAQUIER Jacques** *For a History of Prematurity in Infant and Child Mortality in the Past* Clarendon Press Oxford 1997
- DUVER Serge** *Les DUVER-T entre paysannat et domesticité en Haut-Vivarais 1670-1920* non publié 2022
- FARGES François et Nicole** *La fratrie in utero Des frères et sœurs dans la chambre obscure* Article 2017
- FREUD Sigmund** *Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine en 1920* in Névrose, psychose et perversion aux Presses Universitaires de France -PUF 1973
- GELIS Jacques** *L'arbre et le fruit, la naissance dans l'Occident moderne XVIème-XIXème siècles* Editions Fayard 1984
- GIRARD René** *La violence et le sacré* Editions Grasset et Fasquelle 1972

**GREENBERG M.** *Twins : Fusion, friendship and individuation* Dissertation Abstracts International, 44, 6-A, 17-33 -1983

**Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière** *Procédure de Prise en charge des grossesses gémeillaires* 2018

**GUAINO Henri et SARKOZY Nicolas** *Discours de Dakar* 2007

**GUTIERREZ Hector et HOUDAILLE Jacques** *Les accouchements multiples dans la France ancienne* Etude 1983

**Haute Autorité de Santé -HAS** *Accouchement normal : accompagnement de la physiologie et interventions médicales* RBPP 2018

**Haute Autorité de Santé -HAS** *Mieux accompagner les femmes lors d'un accouchement* RBPP 2018

**HIBERT Marcel** *Ocytocine une molécule qui nous veut du bien* Article 2021

**HIMBERT Marie-Noëlle et TAVERNIER Niels** *Le mystère des jumeaux* Edition Perrin 2009

**HOUSIER Florian** *L'enfant jumeau et son devenir Indifférenciation et subjectivation dans le lien sororal* Article in Topique 2005/4 n°93

**Johan FELLMAN** *Temporal variation in rates of multiple maternities in Sweden* Etude 2004

**JOSSE Denise, ROBIN Monique et TOURRETTE Catherine** *Les pratiques éducatives des mères de jumeaux : une investigation par l'analyse factorielle des correspondances* Etude CNRS et INSERM 1988

**JOUVE Louis** *Livre de raison non publié fin XVII<sup>ème</sup> - début XVIII<sup>ème</sup> siècles*

**KARAKI Samah** *Le talent est une fiction - Déconstruire les mythes de la réussite et du mérite* Editions Jean-Claude Lattès 2023

**KHAIRI Hedi al.** *L'accouchement des grossesses gémeillaires et pronostic materno-fœtal dans un Centre Universitaire Tunisien de niveau 3* Etude 2021

**KÜHNEL Brigitte al.** *Are Epigenetic Factors Implicated in Chronic Widespread Pain ?* Etude 2016

**LAMARQUE Marie et TROUPEL Sophia** *Mères et pères d'enfants jumeaux : quelles spécificités ?* Article in Dialogue 2015/1 n°207 -2015

**LAVILLE Marie** *Accoucher au XVII<sup>ème</sup> siècle Les Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes et sur leurs maladies, et celle des enfants nouveau-nés du chirurgien-accoucheur François Mauriceau* Mémoire 2014

**LE CALLENNEC Sophie et CHAPEL Florent** *Autisme : la grande enquête* Éditions Les Arènes 2016

**LEBRUN Yves** *Cryptophasie et retard de langage chez les jumeaux* Article in Revue Enfance Tome 35 n°3 1982

**LITTELL Jonathan** *Les bienveillantes* Edition Gallimard 2006

**MANOLI Devanand al.** *Oxytocin receptor is not required for social attachment in prairie voles* Etude 2023

**MASSOT Georges** *Les vieux patronymes du Vivarais* Septéditions 2020

**MAURICEAU François** *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez* 1694

**McMURREY SMITH Mary Allen** *Similarities and differences between adolescent monozygotic and dizygotic twins' quality of the sibling relationship* Etude 2007

**MODIANO Patrick et DENEUVE Catherine** *Elle s'appelait Françoise* Canal+ Editions 1996

**MONDEN Christiaan, PISON Gilles et Jeroen SMITS** *Twin peaks : more twinning in humans than ever before* Revue Human Reproduction Volume 36 2021

**MULLIE-CHATARD Sylvie** *La gémeillité dans l'imaginaire occidental* Edition L'Harmattan 2011

**NENON Jean-Pierre** *La polyembryonie ou la reproduction par vrais jumeaux* Editions des Presses Universitaires de France -PUF Collection Que sais-je ? 1983

**NYLANDER Patrick** *The factors that influence twinning rates* Etude 1981

**O.N.U.** *Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme* 1997

**OUEDRAOGO Adama** *Démographie et santé des jumeaux en Afrique subsaharienne* Thèse 2020

**PERROT Jean** *Mythes et littérature, sous le signe des jumeaux* Edition PUF 1976

**PLAUTE** *Les Ménechmes* vers 200 av. J.-C.

**PLOMIN Robert** *L'architecte invisible* Editions Presses de la Cité Perrin 2023

**RANK Otto** *Le traumatisme de la naissance* Editions Payot 1924

**REEVES Hubert** *L'univers expliqué en images* Editions du Seuil 2012

**REMI Georges** alias **HERGÉ** *Le sceptre d'Ottokar* 1939

**République du Bénin** *Code des personnes et de la famille* 2002

**RIMFELD Kaili al.** *Twins Early Development Study : a genetically sensitive investigation into behavioural and cognitive development from infancy to emerging adulthood. Twin Research and Human Genetics* Etude longitudinale depuis 1993

**ROLF Burkhard** et **KRAWCZAK Michael** *The germlines of male monozygotic (MZ) twins: Very similar, but not identical* Etude 2020

**ROSSANT Lyonel** et **ROSSANT-LUMBROSO Jacqueline** *Développement de l'embryon et du fœtus* Article 2019

**ROY Eva** et **DUCOUSSO-LACAZE Alain** *Lien gémellaire et rapport au double Des scénarios parentaux aux élaborations des enfants* in *Le divan familial* n°43 2019

**SAGE-PRANCHERE Nathalie** *L'Ecole des sages-femmes : naissance d'un corps professionnel 1786-1917* Thèse Presses Universitaires François Rabelais 2017

**SALVY Claire** *Jumeaux de sexe différent* Editions L'Harmattan 2000

**SAND George** *La Petite Fadette* Edition Le Livre de Poche 1848

**Santé Publique France** *Rapport de surveillance de la santé périnatale en France* 2022

**SEXTUS EMPIRICUS** *Esquisses pyrrhoniennes* Livre 1 vers 200

**SHAKESPEARE William** *La Comédie des Erreurs* vers 1592-1594

**SHAKESPEARE William** *La Nuit des Rois* vers 1600

**SIMON David Jean** et **OUEDRAOGO Adama** *Facteurs associés à la surmortalité infanto-juvénile des jumeaux à Haïti* Etude 2022

**STEFANSSON Kari al.** *Differences between germline genomes of monozygotic twins* Etude 2021

**STEFANSSON Kari** et **Hreinn al.** *Identification of Common Genetic Variants Influencing Spontaneous Dizygotic Twinning and Female Fertility* Etude 2016

**SUSANNE Charles** et **Jean V. CORBISIER** *Les naissances gémellaires en Belgique en 1960 et 1961* Etude 1969

**TCHOURILOFF Michel** *Etude sur les jumeaux et rapport à la taille des individus* Etude 1877

**THANGARATINAM Shakila al.** *Prospective risk of stillbirth and neonatal complications in twin pregnancies: systematic review and meta-analysis* Etude 2016

**TISSERON Serge** *Tintin et le secret d'Hergé* Presses de la Cité 1993

**TOESCA Maurice** commentaires in *La Petite Fadette* Edition Le Livre de Poche 1984

**WACKENHEIM Vincent** *1884 Une année française* Editions Plein Jour 2021

**WARDEL Tim** *Three Identical Strangers* Documentaire 2018

**WATERLAND Robert al.** *Epigenetic supersimilarity of monozygotic twin pairs* Etude 2018

**WINESTINE Muriel Chaves** *Le jumelage et la différenciation psychologique* Article in E. J. Anthony, C. Chiland (sous la dir.), *L'enfant dans sa famille*, T. 6, Paris, P.U.F. -1984

**YACUBI Linda** *Interruption médicale sélective de grossesse : quel devenir pour le jumeau sain ?* Mémoire 2019

**ZAZZO René** *Les jumeaux, le couple et la personne* Collection Quadrige Editions des Presses Universitaires de France -PUF 7ème édition 2015

**ZOIA Stefania al.** *Wired to Be Social : the ontogeny of Human interaction* Etude 2010

# Annexe 2 Sitographie

## 94 références :

- AFRIK site d'information [www.afrik.com](http://www.afrik.com)
- Aide sociale site d'information [www.aide-sociale.fr](http://www.aide-sociale.fr)
- Ambassade de France au Bénin [www.ambafrance.org](http://www.ambafrance.org)
- Archives départementales de l'Ardèche [www.archives.ardèche.fr](http://www.archives.ardèche.fr)
- Archives départementales de la Haute-Loire [www.archives43.fr](http://www.archives43.fr)
- Archives municipales de Lyon [www.archives-lyon.fr](http://www.archives-lyon.fr)
- Assemblée Nationale [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)
- Association FANATENANE [www.fanatenane.fr](http://www.fanatenane.fr)
- Association GENEAL43 [www.geneal43.com](http://www.geneal43.com)
- Association généalogique Vivelay [www.vivelay.org](http://www.vivelay.org)
- Assurance Maladie [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- Baylor College of Medicine Houston [www.bcm.edu](http://www.bcm.edu)
- Bébé&mamans [www.bebesetmamans.20minutes.fr](http://www.bebesetmamans.20minutes.fr)
- Bibliothèque Nationale de France -BNF [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)
- Bibliothèque Sigmund Freud Paris [www.bsf.spp.asso.fr](http://www.bsf.spp.asso.fr)
- British Broadcasting Corporation -BBC [www.bbc.com](http://www.bbc.com)
- British Medical Journal [www.bmj.com](http://www.bmj.com)
- C.A.I.R.N. INFO [www.cairn.info.fr](http://www.cairn.info.fr)
- Ça m'intéresse [www.caminteresse.fr](http://www.caminteresse.fr)
- Cell Press [www.cell.com](http://www.cell.com)
- Central Intelligence Agency -CIA [www.cia.gov](http://www.cia.gov)
- Centre National de la Recherche Scientifique -CNRS [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)
- Centre national de ressources textuelles et lexicales [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)
- Cercle de généalogie en Uzège et Gard [www.gugard.free.fr](http://www.gugard.free.fr)
- Coin du salarié site d'information [www.coindusalarie.fr](http://www.coindusalarie.fr)
- Conseil d'Etat [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)
- CORDIS Union Européenne [www.cordis.europa.eu](http://www.cordis.europa.eu)
- Cour des Comptes [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)
- Cour Européenne des Droits de l'Homme -CEDH [www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int)
- Courrier International [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com)
- Défenseur des Droits [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)
- Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance [www.dumas.ccsd.cnrs.fr](http://www.dumas.ccsd.cnrs.fr)
- Dictionnaire de l'Académie Française [www.dictionnaire-academie.fr](http://www.dictionnaire-academie.fr)
- Dictionnaire Larousse en ligne [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)
- Dictionnaire Le Robert en ligne [www.dictionnaire.lerobert.com](http://www.dictionnaire.lerobert.com)
- Dictionnaire Littré [www.littre.org](http://www.littre.org)
- DOAJ Open Global Trust [www.doaj.org](http://www.doaj.org)
- Doctissimo [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr)
- EDUCOLINGO [www.educolingo.com](http://www.educolingo.com)
- Fédération Française de Neurologie [www.ffn-neurologie.fr](http://www.ffn-neurologie.fr)
- Fédération jumeaux et plus [www.jumeaux-et-plus.fr](http://www.jumeaux-et-plus.fr)
- France Culture [www.radiofrance.fr/franceculture](http://www.radiofrance.fr/franceculture)
- GENEANET [www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)
- Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière [www.pitiesalpetriere.aphp.fr](http://www.pitiesalpetriere.aphp.fr)
- HAL Université de La Réunion [www.hal.univ-reunion.fr](http://www.hal.univ-reunion.fr)
- Haute Autorité de Santé [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)
- History [www.history.com](http://www.history.com)
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale -INSERM [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)



- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques -INSEE [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Institut National d'Etudes Démographiques -INED [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- International Business Machines Corporation -IBM [www.ibm.com](http://www.ibm.com)
- Jeune Afrique [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)
- Journal des femmes [www.journaldesfemmes.fr](http://www.journaldesfemmes.fr)
- Le Figaro [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)
- Le Monde [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)
- Le Point [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr)
- Légifrance [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- Lycée de Vienne (France) [www.svtlyceedevienn.com](http://www.svtlyceedevienn.com)
- Magic Maman [www.magicmaman.com](http://www.magicmaman.com)
- Medical News Today [www.medicalnewstoday.com](http://www.medicalnewstoday.com)
- Ministère des Affaires Etrangères [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)
- Musée protestant [www.museeprotestant.org](http://www.museeprotestant.org)
- Mythologica [www.mythologica.fr](http://www.mythologica.fr)
- National Center for Health Statistics [www.cdc.gov/nchs](http://www.cdc.gov/nchs)
- National Library of Medicine [www.pubmed.ncbi.nlm.nih.gov](http://www.pubmed.ncbi.nlm.nih.gov)
- Nicki Swift [www.nickiswift.com](http://www.nickiswift.com)
- Office public de la langue bretonne [www.fr.brezhoneg.bzh](http://www.fr.brezhoneg.bzh)
- Open Edition Books [www.books.openedition.org](http://www.books.openedition.org)
- Openedition [www.journals.openedition.org](http://www.journals.openedition.org)
- Organisation des Nations Unies -ONU [www.un.org](http://www.un.org)
- Organisation Mondiale de la Santé -OMS [www.who.int/fr](http://www.who.int/fr)
- Oxford Learner's Dictionaries [www.oxfordlearnersdictionaries.com](http://www.oxfordlearnersdictionaries.com)
- Paris Match [www.parismatch.com](http://www.parismatch.com)
- Persee [www.persee.fr](http://www.persee.fr)
- Plos One [www.journals.plos.org](http://www.journals.plos.org)
- Psychologue [www.psychologue.net](http://www.psychologue.net)
- Radio France [www.radiofrance.fr](http://www.radiofrance.fr)
- Radio Télévision Suisse -RTS [www.rts.ch](http://www.rts.ch)
- Réseau de périnatalité de Nouvelle Aquitaine [www.rpna.fr](http://www.rpna.fr)
- REVERSO traduction en ligne [www.reverso.net](http://www.reverso.net)
- Revue de la Faculté de Médecine et Médecine dentaire de l'Université catholique de Louvain [www.louvainmedical.be](http://www.louvainmedical.be)
- Revue Nature [www.nature.com](http://www.nature.com)
- Santé Publique France [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)
- Sciences et Avenir [www.sciencesetavenir.fr](http://www.sciencesetavenir.fr)
- Sénat [www.senat.fr](http://www.senat.fr)
- Syndicat Force Ouvrière SNUDI [www.fo-snudi.fr](http://www.fo-snudi.fr)
- Thèses [www.theses.fr](http://www.theses.fr)
- Tintin site officiel [www.tintin.com](http://www.tintin.com)
- Typepad [www.typepad.com](http://www.typepad.com)
- Université de Strasbourg [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)
- Vrije Universiteit Amsterdam [www.vu.nl](http://www.vu.nl)
- Wikipédia [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)
- YouTube [www.youtube.com](http://www.youtube.com)
- Yssingeaux [www.yssingeaux.fr](http://www.yssingeaux.fr)

# Annexe 3 Synthèse statistique de l'étude longitudinale

## 3.1 Territoire étudié : 26 localités de Haute-Loire

- Actuelles sous-préfectures de **Brioude** et d'**Yssingeaux**
- **Communes de l'ex-Canton de Fay-sur-Lignon**
  - Champclause
  - Chaudeyrolles
  - Les Estables
  - Fay-sur-Lignon (anciennement Fay-le-Froid)
  - Saint-Front
  - Les Vastres
- **Communes de l'ex-Canton de Pradelles**
  - Arlempdes
  - Barges
  - Lafarre
  - Landos
  - Pradelles
  - Rauret
  - Saint-Arcons-de-Barges
  - Saint-Etienne-du-Vigan
  - Saint-Haon
  - Saint-Paul-de-Tartas
  - Vielprat
- **Communes de l'ex-Canton de Tence**
  - Le Chambon-sur-Lignon
  - Chenereilles
  - Le Mas-de-Tence
  - Mazet-Saint-Voy
  - Saint-Jeures
  - Tence
- **Commune d'Araules**

Ce choix obéit à une logique spatiale et sociale :

- géographique parce que les cantons sélectionnés constituent des exceptions climato-géographiques (dont le Plateau Vivarais-Lignon) ;
- sociale parce que Brioude et Yssingeaux, quelles que soient les époques étudiées, montrent une diversité socio-économique plus large que les localités rurales.

## 3.2 Période étudiée : 1579-1913

Selon les paroisses et Communes, des lacunes archivistiques ou/et des absences de relevé existent. De sorte que la période étudiée ne se trouve pas intégralement documentée pour les 26 localités.

### 3.3 Supports étudiés : extraction base GENEAL43

Extraction de la base GENEAL43 constituée à partir des registres BMS<sup>288</sup> catholiques et de l'état-civil des localités listées supra. Les naissances protestantes d'Ancien Régime ne figurent pas dans la base car trop éparpillées en de nombreux et parcellaires registres de baptêmes tenus avec beaucoup d'application par des ministres du culte nomades entre l'Ardèche et la Haute-Loire. Il convient néanmoins de conscientiser :

- 1. la présence dans certaines localités, de communautés huguenotes plus ou moins étoffées ; par exemples<sup>289</sup>, Tence où les calvinistes étaient très minoritaires mais Le Mazet où ils se trouvaient au contraire ultra-majoritaires avant la révocation de l'Edit de Nantes<sup>290</sup> ;
- 2. l'endogamie caractérisant chacune des communautés catholique et protestante, tant avant qu'après la Révolution Française de 1789, quelle que soit la localité étudiée.

### 3.4 Résultats chiffrés généraux

**222 563** naissances répertoriées

Dont :

- **2278** naissances gémellaires, soit **une fréquence gémellaire de 1.02%** semblable à celle constatée par ailleurs<sup>291</sup> ;
- et **16** naissances de triplés

Nombre de couples avec au moins 2 naissances gémellaires : **152**

### 3.5 Résultats chiffrés localisés dans le temps et l'espace

Ces résultats et leurs variations entre les périodes et les territoires sont livrés bruts à défaut de pouvoir raisonnablement les expliquer.

Ainsi, nous avons rapproché le taux de conceptions et naissances gémellaires : d'une part, des périodes d'insécurité alimentaire (famines, disettes)<sup>292</sup> et, d'autre part, de celles durant lesquelles la population s'alimentait convenablement. Mais cette tentative n'aboutit à aucune corrélation entre fréquence gémellaire et qualité nutritionnelle, quels que soient l'angle retenu, la période et le territoire considérés.

---

<sup>288</sup> Baptêmes, mariages et sépultures

<sup>289</sup> Source : *Le Vivarais et le Velay protestants* Tome 1 *La montagne Le Haut-Vivarais* Samuel MOURS Editions Dolmazon 2003 (pages 1.45 et 88.1)

<sup>290</sup> Edit de Fontainebleau du 18 10 1685 qui conduira de nombreux protestants à être exécutés ou bien à vivre dans la clandestinité, à fuir le royaume ou à abjurer et revenir à l'Eglise de Rome

<sup>291</sup> Proportion que l'on retrouve aux mêmes époques ailleurs en France ; outre les études déjà pointées, citons par exemple le 1.03% de naissances gémellaires enregistrées en France en 1884 (source : *1884 Une année française* de Vincent WACKENHEIM aux Editions Plein Jour 2021 -page 40)

<sup>292</sup> Notamment 1694 et 1709 dans le Velay tel que le rapporte notamment le *Livre de raison* de Louis JOUVE, Sieur de Chadouard (actuelle Commune de Saint-Vincent près de Vorey), il est fait mention d'une très grande famine en 1694 suite aux très mauvaises récoltes de 1693, et à nouveau en 1709 (source : Archives Départementales de la Haute-Loire Fonds Grellet de la Deyte). Ou encore le registre de sépultures de Saugues qui, entre deux actes, glisse en août 1694 l'information suivante : "La misère a été si grande cette année que les pauvres de Longeval tuèrent le chien du village pour le manger. Le carton du bled valloit quatre livre quinze solz sur la fin du mois de juin, à p[résen]t ne vaut que vingt trois solz" (source : AD43 BMS Saugues 1612-1705 cote 3 NUM 271/1 vue 693)

Également, nous avons envisagé de relier le taux de naissances gémellaires avec l'âge, a priori plus avancé, des mères si l'on en croit des études déjà citées. Mais j'ai immédiatement renoncé devant l'ampleur du travail qu'aurait nécessité cette recherche puisqu'il aurait fallu pour ce faire trouver la date de naissance des centaines de parturientes concernées. Et quand bien même nous y serions parvenus, il n'est absolument pas certain que les résultats auraient été plus instructifs que ceux stériles des études déjà menées sur ce point.

Par ailleurs, il aurait été intéressant de vérifier l'existence ou non d'une hérédité gémellaire durable. Seulement, une telle entreprise requerrait des recherches généalogiques cognatiques trop longues pour être réalisées correctement dans le temps imparti.

Enfin, nous avons cherché à comparer ces résultats locaux avec ceux de la Haute-Loire prise dans son ensemble afin de révéler un éventuel particularisme. Pour ce faire, nous n'avons trouvé qu'une seule référence solide issue des travaux de Michel TCHOURILOFF<sup>293</sup> qui calcula la fréquence gémellaire des Départements français sur le quinquennat 1861-1865<sup>294</sup> et qui rapporte ainsi un taux de 8.49‰ en Haute-Loire tandis que la zone étudiée affiche sur le même segment un taux sensiblement supérieur mais insuffisamment significatif de 9.41‰. Le même auteur ajoute qu'à la même époque, la proportion de naissances doubles en France et en Belgique oscille entre 9 et 10‰ pendant qu'elle est de 12-13‰ en Prusse et de 14‰ en Suède<sup>295</sup>.

#### Restitution des résultats dans l'espace-temps :

Le séquençage du temps par tranches de 25 ans montre une quasi-linéarité de la fréquence gémellaire tout au long des siècles. Aussi, il serait hasardeux de déduire des enseignements des écarts existant entre les périodes ou entre les extrêmes (0.69%-1.11%). Comme il serait, à notre sens, présomptueux de comprendre quelque chose dans le fait que le premier quart de siècle de chacun des 4 siècles étudiés est toujours celui au cours duquel la fréquence gémellaire est la plus forte, comme si à intervalle régulier la nature engendrait plus de doubles. Sachant que ce constat global ne se vérifie pas systématiquement à l'échelon inférieur des localités prises individuellement, toute conclusion n'en serait que plus inepte.

Enfin, la fréquence gémellaire calculée annuellement montre, une fois écartés les millésimes dont la base est trop étriquée (moins de 1000 naissances), que les 5 années les plus fécondes sont 1802 (2.20% de naissances gémellaires), 1813 (1.93%), 1903 (1.81%), 1818 (1.71%) et 1850 (1.69%).

---

<sup>293</sup> Démographe russe mort avant 1890 selon mes recherches

<sup>294</sup> In *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris* II° Série Tome 12 1877 (page 441)

<sup>295</sup> Ibidem (page 440)

	ENSEMBLE		
	BEBES	JUMEAUX	PROPORTION DE NAISSANCES GEMELLAIRES
Avant 1625	757	16	1,07%
1625-1649	2168	44	1,03%
1650-1674	6413	88	0,69%
1675-1699	13864	256	0,93%
1700-1724	12112	238	0,99%
1725-1749	13809	262	0,96%
1750-1774	12333	240	0,98%
1775-1799	18900	356	0,95%
1800-1824	27428	600	1,11%
1825-1849	33050	684	1,05%
1850-1874	32953	660	1,01%
1875-1899	34923	714	1,03%
1900 et s.	16153	398	1,25%
<b>TOTAL</b>	<b>224863</b>	<b>4556</b>	<b>1,02%</b>

Colonnes Bébés et Jumeaux : nombre d'individus nouveau-nés ; des jumeaux comptent pour 2  
 Colonne Proportion de naissances gémellaires : une naissance de jumeaux compte pour 1

### Restitution des résultats dans l'espace géographique :

	CANTON DE FAY-SUR-LIGNON			CANTON DE PRADELLES		CANTON DE TENCE			PROPORTION DE NAISSANCES GEMELLAIRES
	BEBES	JUMEAUX	PROPORTION DE NAISSANCES GEMELLAIRES	BEBES	JUMEAUX	PROPORTION DE NAISSANCES GEMELLAIRES	BEBES	JUMEAUX	
Avant 1625	668	14	1,06%	89	2	1,14%	0	0	#DIV/0!
1625-1649	1541	30	0,98%	593	12	1,02%	34	2	3,03%
1650-1674	2298	24	0,52%	2755	34	0,62%	904	26	1,46%
1675-1699	2385	40	0,85%	3342	54	0,81%	4360	96	1,11%
1700-1724	1559	24	0,78%	3286	56	0,86%	3633	82	1,14%
1725-1749	1903	32	0,85%	4703	92	0,99%	3575	62	0,87%
1750-1774	2748	52	0,96%	4853	90	0,94%	2894	50	0,87%
1775-1799	3662	82	1,13%	4851	94	0,98%	3978	50	0,63%
1800-1824	4972	64	0,65%	5258	84	0,81%	7448	154	1,04%
1825-1849	6850	94	0,69%	6275	90	0,72%	9882	172	0,88%
1850-1874	6515	140	1,09%	7847	138	0,89%	9436	158	0,84%
1875-1899	7066	156	1,12%	8858	220	1,26%	10635	178	0,84%
1900 et s.	3338	94	1,43%	3907	118	1,53%	5079	108	1,07%
<b>TOTAL</b>	<b>45505</b>	<b>846</b>	<b>0,94%</b>	<b>56617</b>	<b>1084</b>	<b>0,97%</b>	<b>61858</b>	<b>1138</b>	<b>0,93%</b>

	Brioude			Yssingeaux		
	Bébés	Jumeaux	Proportion de naissances gémellaires	Bébés	Jumeaux	Proportion de naissances gémellaires
Avant 1625			#DIV/0!			#DIV/0!
1625-1649			#DIV/0!			#DIV/0!
1650-1674			#DIV/0!	456	4	0,44%
1675-1699			#DIV/0!	3777	66	0,88%
1700-1724			#DIV/0!	3634	76	1,06%
1725-1749			#DIV/0!	3628	76	1,06%
1750-1774			#DIV/0!	1838	48	1,32%
1775-1799	1464	54	1,88%	4751	74	0,78%
1800-1824	4426	102	1,17%	4675	188	2,05%
1825-1849	3427	68	1,00%	5906	250	2,16%
1850-1874	2428	50	1,04%	6006	172	1,45%
1875-1899	2136	32	0,75%	5424	114	1,06%
1900 et s.	940	10	0,53%	2519	54	1,08%
TOTAL	14821	316	1,08%	42614	1122	1,33%

Sans entrer dans le détail des résultats propres à chacune des 26 localités mais en cherchant plutôt à discriminer ces résultats en fonction du profil socioculturel et économique de celles-ci, nous avons mis en vis-à-vis les villes de Brioude et d'Yssingeaux avec les bourgades rurales des ex-Cantons de Fay-sur-Lignon, Pradelles et Tence. Il en ressort, de façon contrintuitive, que le taux gémellaire "urbain" dépasse le taux "rural" alors même que le brassage de population et l'hétérogamie<sup>296</sup> sont plus prégnants dans le premier cercle que dans le second. Dans ce contexte, Yssingeaux se distingue avec un taux moyen excédant d'un tiers celui de l'ensemble du périmètre d'étude mais ce surplus tient pour l'essentiel à la recrudescence des naissances gémellaires entre 1800 et 1849 sans qu'il y ait de répétition avant ou après ce demi-siècle-là. La mue de cette ville ira de pair avec son essor qui *"date du XI<sup>ème</sup> et surtout du XIV<sup>ème</sup> siècle lorsqu'elle deviendra «bourgeoise», c'est-à-dire peuplée d'hommes de lois, de religieux et de marchands – avec donc des marchés importants"*<sup>297</sup>.

### 3.6 Typologie gémellaire

Les jumeaux de même sexe représentent plus de 60% de l'ensemble avec autant de paires féminines (30.70% du total) que de paires masculines (30.90% du total). Tandis que les paires mixtes composent 38.40% de l'ensemble.

A partir de ces ratios et selon la méthode statistique de Weinberg<sup>298</sup>, il est possible de quantifier les jumeaux selon leur type monozygotique ou dizygotique. Cette méthode mise au point dès 1901<sup>299</sup> et appliquée depuis par nombre de chercheurs<sup>300</sup>, considère que les

<sup>296</sup> L'hétérogamie est le fait de s'unir à un conjoint issu de classe sociale, religion ou pays différent du sien ; plus largement il s'agit de l'union de deux conjoints qui ne sont pas proches dans tous les sens du terme selon le site web Educologing [HÉTÉROGAMIE - Définition et synonymes de hétérogamie dans le dictionnaire français \(educologing.com\)](https://www.educologing.com/dictionnaire/heterogamie) consulté le 11 05 2023

<sup>297</sup> Source : Ville d'Yssingeaux sur son site web consulté le 11 05 2023 <https://www.yssingeaux.fr/fr/decouvrir-yssingeaux/histoireetpatrimoine/historique>

<sup>298</sup> Du nom du médecin allemand Wilhelm WEINBERG (1862-1937) qui, avec le mathématicien britannique Geoffroy HARDY, travailla sur une modélisation mathématique en génétique ; source : <https://svtlyceedevienne.com/term-ens-scientifique/theme-3-une-histoire-du-vivant/le-modele-mathematique-de-hardy-weinberg/>

<sup>299</sup> Méthode mise au point par Wilhelm WEINBERG qui, par ailleurs, estime que l'héritabilité de la gémellité est proche de zéro

paires mixtes constituent 50% de l'ensemble des jumeaux hétérozygotes. Par suite, l'on obtient le nombre total de dizygotes puis, par différence, le nombre de monozygotes.

Ainsi, la base étudiée abrite pour l'ensemble des localités et toutes périodes confondues, un quart de jumeaux MZ (23.26%) pour trois quarts de jumeaux DZ (76.74%). Ce ratio se rapproche de celui estimé par l'INED<sup>301</sup> pour la France entière de 1700 à 1829, soit 26.40% de MZ pour 73.60% de DZ.

Enfin et si nous avions disposé de la latitude nécessaire, nous aurions pu rapporter les chiffres de la mortalité et constater très probablement la surmortalité des jumeaux et des mamans.



---

<sup>300</sup> Dont Charles SUSANNE et Jean V. CORBISIER *Etude des jumeaux nés en Belgique en 1960 et 1961* parue en 1969

<sup>301</sup> INED *Etude La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux* par Nadège COUVERT et Gilles PISON in *Population*, 59<sup>ème</sup> année n°6 2004 (pages 877 à 907)